J.A. – 1950 SION – 12e ANNÉE – N° 236

JEUDI 11 OCTOBRE 1979

NF
QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

La plus fabuleuse exposition de
meubles rustiques campagnards
unique en Suisse
Trisconi & Fils
Meubles rustiques
à Monthey, à 50 m de la Placette
La maison n'a pas de succursale
Tél. 025/71 42 32

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Autoroute Martigny - Brigue

La commission des pétitions du National met les choses au point

On se souvient que le 27 septembre 1977 une pétition s'opposant à la construction du tronçon de l'autoroute entre Martigny et Brigue était déposée au secrétariat de l'Assemblée fédérale par un « Comité valaisan contre l'autoroute Martigny - Brigue ». On se souvient aussi des points d'interrogation posés par le nombre et la validité des signatures qui, selon le « Comité valaisan » était de 13 173.

La réponse à cette pétition a, en quelque sorte, déjà été donnée par le peuple valaisan lui-même qui, appelé à se prononcer le 26 février 1978 sur l'initiative populaire dite « Démocratie dans la construction des routes nationales » l'a repoussée à plus de un contre deux, exactement par 34 770 « non » pour 15 804 « oui ». Un vote sans équivoque quant à l'avis des Valaisans sur leur droit à l'autoroute !

Gérald Rudaz

Suite page 6

Les typographes sous les feux de la rampe

La prochaine assemblée des délégués de la Fédération suisse des typographes (FST), qui compte quelque 15 000 membres, aura lieu le 20 octobre de cette année.

Cette assemblée des délégués présente un intérêt particulier pour de nombreux milieux de notre pays, car les syndicalistes y discuteront de leur catalogue de revendications en vue de la négociation d'un nouveau contrat collectif avec l'Association suisse des arts graphiques (ASAG).

La situation de départ est réjouissante : après diverses difficultés dues à la récession, la situation des travailleurs de la branche graphique est aujourd'hui très bonne. Leur sort est nettement plus enviable que celui de leurs collègues de nombreuses autres branches. Les industries graphiques offrent davantage d'emplois qu'il n'y a de demandeurs d'emploi. Les salaires moyens payés dans la

(e. r.)

Suite page 6

La confiance dans le patron

Des mois ont passé depuis le jour où un grand quotidien français a publié les résultats d'un sondage qui ont surpris tout le monde. A la question posée en diverses entreprises «A qui faites-vous le plus confiance pour faire face à une crise? à l'Etat? aux patrons? aux syndicats?» une énorme majorité aurait répondu : «aux patrons».

Cette opinion collective peut en effet étonner à première vue. Et pourtant, après réflexion, il faut bien admettre que si depuis la dernière guerre l'économie de ce pays est allée de succès en succès, ce n'est point tant grâce à l'appareil politique, légal, juridique et policier de l'Etat, mais à d'autres facteurs qu'il est intéressant de chercher à découvrir.

Il y a en tout cas à la base de la réussite une confiance indéniable que n'ont jamais sérieusement ébranlée ni les conflits sociaux, ni les appels à la révolte ; à certains moments, des mouvements de mauvaise humeur ont existé, des accès de colère ont grondé, mais jamais l'édifice n'a sérieusement tremblé.

O. de Cry

Suite page 6

HAUT-VALAIS

Nouveau désastre forestier

Hier après-midi, un incendie, qui s'est propagé avec la rapidité de l'éclair, a embrasé de très vastes surfaces herbeuses et forestières, sur le territoire de la commune de Erschmatt. Le foehn très violent n'a pas arrangé les choses. Il a fallu engager des moyens très importants, six hélicoptères, trois cents sapeurs-pompiers et des éléments de l'armée. Tard dans la nuit, on se battait encore avec acharnement contre le feu. Notre photo a été prise d'un hélicoptère vers 15 heures.

Photo « Aéro Phot Dänzer »

Voir page 29

GALERIE VALAISANNE DE PORTRAITS...

CILETTE CRETTON

Photo NF

Si je ne lui consentais du charme, je manquerais évidemment d'objectivité, et de lucidité. Car, du charme, elle en a... incontestablement !... Elle l'a même accompagné de toute une grâce presque vestale qui, ma foi ! n'a rien de déplaisant ! Bien au contraire !... De plus, elle a le regard qui pétille volontiers de malice, de défi... attrait supplémentaire qui pourrait mettre bien de la joliesse, de la fraîcheur et de la jeunesse, dans la salle austère et pépère du Conseil des Etats. Encore que cette salle, selon la rumeur parlementaire, s'occupe moins de la beauté d'un geste que de l'efficacité d'une action...

Mais attention !...

Quelle que soit l'estime ou la sympathie que l'on peut ressentir pour Cilette Cretton, il faut lui reconnaître d'indéniables qualités d'intelligence et d'esprit. Elle n'est point sotte... n'en déplaise à d'obtus gaillards du renfrognement !

Extrêmement vive d'allure, elle l'est aussi de réplique et d'argumentation. Obstinée de surcroît dans ses idées et dans ses convictions, elle ne s'en laisse guère conter... Pour être femme, d'apparence presque fragile, elle a un singulier acharnement dans ses opinions. Et elle les défend avec une ardeur, une pudeur de fougue, remarquable d'entêtement. Cilette la frêle !... belle légende ! car elle a du muscle à défaut de masculin !

Par Roger Germanier

Côté cran, Cilette Cretton répond précisément au slogan radical ; côté cœur... je n'en sais fichtre rien ! d'autant que Cilette Cretton contient avec peine une rancœur irrépressible face à un conservateur de mon espèce ! Car elle a une ligne droite qui glisse plutôt à gauche...

De nature combative, mélangée parfois d'agressivité, Cilette Cretton a principalement le souci de la condition féminine. Et elle entend la réformer, cette condition, la sortir de ce qu'elle croit une situation moyenâgeuse. La famille, les enfants, d'accord !... mais la femme exclusivement au foyer, seulement intéressée par le vernis d'une casserole... Cilette Cretton s'en accommode fort mal. Aussi ne cesse-t-elle de revendiquer pour que la femme ne soit plus considérée – comme un « conglomérat de toutes les tentations éparses dans le monde » !... Immédiatement offusquée par les prétentions de l'homme, Cilette Cretton s'efforce de rétablir constamment de l'ordre, ou du désordre, dans les préjugés et dans les proportions. Elle n'est ni révoltée ni révolutionnaire, ni même féministe à outrance, elle est seulement une femme qui ne se veut pas un objet de décoration, encore moins un bibelot... Par Minerve ! que nul ne s'avise de la penser inapte à la guerre !

Parmi les femmes qui sont parlementaires valaisannes, Cilette Cretton est certainement l'une de celles qui est la plus écoutée, la moins reléguée d'emblée à l'antichambre des pas perdus. Il est vrai qu'elle a de l'aisance dans l'intervention, de la mélodie dans la voix, de la méthode dans l'argumentation, de l'élégance dans l'attitude... et fréquemment un brin d'impertinence dans le discours et dans le ton.

Lorsqu'elle s'attaque à un problème, elle n'est pas cyclique dans l'orientation, elle revient constamment à charge jusqu'à ce qu'elle obtienne satisfaction... ou démonstration d'incompétences. Incisive, elle a l'art de piquer sans en avoir l'air ni la volonté, et elle a cet autre art de placer des banderilles sans en afficher du goût ni de l'intention. Dès qu'elle devine de la susceptibilité, ou de l'irritabilité, chez la personne qu'elle interpelle, elle agrémente ses questions d'une sorte de poli persiflage... comme si elle aimait à jouer du violon sur des nerfs déjà trop tendus ! A ces instants-là, Cilette Cretton peut être délicieusement agaçante... à l'instar de certains supplices chinois qui font mourir à trop faire plaisir. Cilette Cretton me semble quelquefois de bizarre composition... Elle paraît éprouver une intense joie intérieure lorsqu'elle soupçonne ou suspecte son interlocuteur de ne plus retenir sa nervosité, ses fureurs ou ses fulminations. De la guêpe, elle n'a pas seulement la taille, mais surtout l'aiguillon...

Quand je l'observe et la vois dans cet exercice de patient insecte, je me mumure parfois : heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage... et ne s'en revient plus ni à la raison, ni à la maison, de crainte de Cilette Cretton !

Qui oserait soutenir encore, devant l'impressionnante série de portraits brossés jour après jour par M. R. Germanier, que le Valais n'est pas une pépinière de talents ?

Ils foisonnent ! Mais, est-ce à dire qu'ils feraient tous l'affaire pour le fauteuil de parlementaire ?

Leur diversité incite à se poser la question : quelle serait donc l'image du conseiller national tel que nous le voudrions, celui qui ferait le mieux entendre à Berne la voix du Valais ?

Essayons d'en dégager les traits.

D'abord, l'authenticité. Une forte carrure bien enracinée dans le terroir s'impose, sans oublier l'accent.

Notre émissaire doit être, de surcroît, un homme politiquement mûr, au jugement

PORTRAIT-ROBOT

sûr, et il lui faut de l'allant, du courage et de la ténacité. Il ne doit pas se laisser démonter. Il lui faut surtout, parce que les temps l'exigent, une connaissance très complète des réalités économiques... Habile manœuvrier des coulisses, il doit aussi, en assemblée, saisir la balle au bond, parler fort sans façonde, allant droit au fait. Mais prudence, aussi prudence ! Savoir rester assis et ronger son frein dans l'attente de l'occasion propice...

On lui souhaiterait enfin, pour couronner le tout, une autorité qui s'appuie sur une forte position professionnelle – débordant si possible le cadre du canton – parce que la Suisse alémanique est sensible, beaucoup plus que nous, au titre et à la fonction. Bref, une « force de frappe » à l'échelon national. Est-ce trop demander ?

Hé ! Mais plus on imagine ainsi notre représentant-type et plus on s'approche de l'un ou l'autre des personnages réels peints par notre excellent portraitiste. L'un surtout, un nouveau – l'éloge des anciens n'est plus à faire – nous semblerait correspondre à la définition.

Devinez qui ! Nous le dirons bientôt.

B.O.

Vente aux enchères
L'argenterie a disparu...
Voir page 22

FOOTBALL
Championnat des nations
Les Tchèques qualifiés
Voir page 9

Sion,

ÉLECTIONS ET VOTATION DU 21 OCTOBRE

Vote par correspondance : dernier délai, aujourd'hui

Il est rappelé aux électrices et électeurs de la commune de Sion les dispositions légales relatives au vote par correspondance.

En matière cantonale (élection du Conseil des Etats, votation cantonale), ce dernier est réservé selon l'article 24 de la loi cantonale du 17 mai 1972,

a) aux malades et aux infirmes ;
b) aux citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle ;
c) aux citoyens empêchés de se rendre aux urnes dans un cas de force majeure.

En matière fédérale, (élection du Conseil national), ce mode de vote est ouvert *aux personnes mentionnées dans la législation cantonale* ainsi que :

a) aux électeurs empêchés par des raisons de caractère impérieux de se rendre aux urnes ;
b) aux électeurs séjournant hors de leur lieu de domicile.

Vote des militaires : les militaires en service et les personnes accomplissant du service dans l'organisation de la protection civile et qui ne peuvent participer au scrutin ordinaire **peuvent voter par correspondance,** en application de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976.

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance doit adresser sa demande écrite avec indication précise des motifs au secrétariat municipal pour **jeudi 11 octobre 1979 au plus tard.** La requête doit être accompagnée de la carte civique remise à la poste, **à peine de nullité,** au plus tard le dernier jour du délai à 24 heures.

L'électeur malade doit faire viser sa requête par un médecin ou, s'il est hospitalisé, par la direction de l'établissement hospitalier.

L'administration

P.S. – Le vote par anticipation, **pour l'élection du Conseil national seulement,** pourra être exercé les mercredi 17 et jeudi 18 octobre 1979 de 10 à 12 heures à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal.

Les premières courses d'essai en «Crocodile» des années 80

Les plus populaires parmi les locomotives C.F.F., les «crocodiles» Ce 6/8, ont trouvé leur successeur.

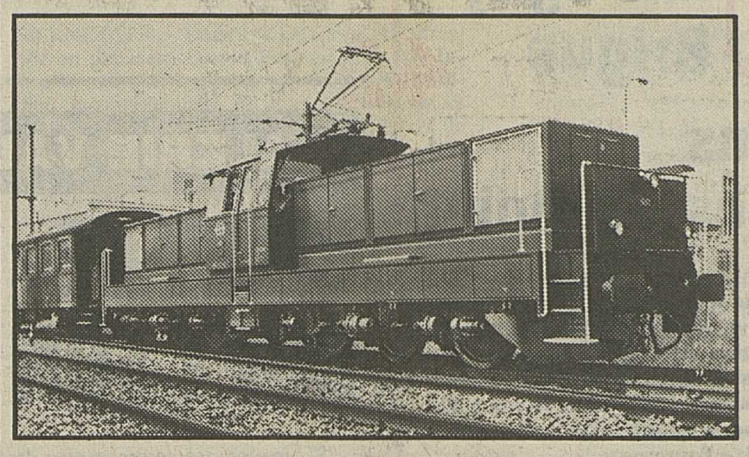

Construites de 1920 à 1922, ces machines sont progressivement réformées après avoir assuré pendant des décennies un excellent service en tête des convois de marchandises de fort tonnage. Alors que dix engins sont toujours en état de marche, neuf d'entre eux étant cependant confinés dans les gares de triage, le premier «crocodile» de la nouvelle génération vient d'entreprendre des courses d'essai entre Glattbrugg et Örlikon. Il s'agit du type Ee 6/6, conçu selon la technique du convertisseur et du moteur de traction asynchrone à courant triphasé. L'entière nouveauté de ce système exige que le matériel soit d'abord sérieusement éprouvé et mis à l'essai. Le type Ee 6/6 dérive des locomotives diesel Am 6/6, mais leur énergie, au lieu d'être produite par un moteur à combustion, est captée dans la ligne de contact et convertie en courant triphasé dans un circuit intermédiaire. Les constructeurs sont la S.A. Brown, Boveri & Cie, Baden, pour l'équipement électrique, et la fabrique suisse de locomotives et de machines (SLM), Winterthour, pour la partie mécanique. Bien entendu, les CFF ont collaboré aux études. D'une longueur de 17,4 m et d'un poids de 111 tonnes, le nouveau « crocodile» brun roule sur six essieux et développe une puissance continue de 980 kW, sa vitesse maximale étant de 85 km/h. Il sera utilisé surtout pour le déplacement des lourdes rames de wagons en service de manœuvre. La livraison des dix unités que les C.F.F. ont commandées s'achèvera probablement au milieu de 1980.

Si le «crocodile» version 1980 se révèle aussi robuste que son prédécesseur de 1920, on le verra circuler jusque vers la fin de la première moitié du prochain siècle.

Disparu depuis deux mois

LAX. – Depuis deux mois, on est sans nouvelles de M. Clemenz Imhof, âgé de 23 ans, garde forestier. Il avait quitté son domicile à Lax le 13 août, disant à ses parents qu'il voulait prendre quelques jours de vacances. Depuis, il n'a plus donné signe de vie. Sergent-major, il aurait dû entrer en service au cours de répétition avec le régiment d'infanterie de montagne 18.

Mardi, le commandement de la police cantonale valaisanne a lancé un avis de recherche à la radio.

● PÉKIN (ATS/Reuter). – La quasi-totalité des 65 000 employés municipaux de la ville de Pékin, inquiétés pendant la révolution culturelle, ont été réhabilités, annonçait hier l'agence Chine Nouvelle.

Selon l'agence, un cinquième des employés municipaux ont été « diffamés et persécutés » pendant la révolution culturelle, qui avait débuté en 1966.

Valais dernières

Voir également page 29

Elections fédérales et votation cantonale du 21 octobre

Lecteurs, exprimez-vous!

Le 21 octobre prochain le peuple suisse élira, par cantons, le Conseil national. Les cantons, à part quelques exceptions, devront aussi nommer leurs conseillers aux Etats.

Le Valais pour sa part a droit à sept conseillers nationaux et bien entendu à deux conseillers aux Etats.

Le peuple valaisan devra également se prononcer au sujet de la loi du 27 juin 1979 modifiant la loi d'organisation judiciaire du 13 mai 1960 et quelques dispositions du Code de procédure civile, de la loi sur le travail, du Code de procédure pénale et de la loi d'application du Code pénal suisse.

Nous avons régulièrement renseigné nos lecteurs quant aux grandes assemblées politiques, qui ont abouti à la désignation de 49 candidats, répartis en douze listes, pour le Conseil national. Nous les avons tous présentés dans notre édition du 4 septembre. Les candidats à la Chambre haute connus pour le moment sont au nombre de cinq, mais le délai de dépôt des candidatures expire lundi 15 octobre.

Nous continuerons bien entendu notre rôle d'information. Comme de coutume, nous ouvrons dès maintenant nos colonnes à tous nos lecteurs qui désirent s'exprimer au sujet de ces élections fédérales et de la votation cantonale. Ces textes seront groupés dans des pages de «libres opinions».

Les articles doivent être convenablement rédigés et ne pas dépasser la longueur d'une page et demie dactylographiée. Nous devons insister sur ce point, pour permettre au plus grand nombre d'avoir droit de parole.

Les « libres opinions » ne doivent bien entendu pas contenir d'attaques personnelles et il faut qu'elles corespondent aux règles de la courtoisie. De plus ces articles ne doivent en aucun cas être une simple propagande électorale en faveur d'un parti ou d'un candidat.

Nous respecterons strictement l'anonymat des personnes qui le désirent, mais notre rédaction doit connaître l'identité de l'auteur. Nous devrons écarter tous les envois qui ne correspondraient pas aux règles précitées.

Les textes paraîtront dans l'ordre d'arrivée, les derniers irrévocablement le mercredi 17 octobre.

NF

L'ÉDUCATION SEXUELLE DANS LA FAMILLE ET À L'ÉCOLE

Déclaration des évêques allemands

Le problème redoutable et délicat de l'éducation sexuelle dans la famille et à l'école est souvent agité. Les évêques de la République fédérale allemande viennent de publier une déclaration remarquable à ce sujet. La reproduction par le *Nouvelliste* de ce document apportera peut-être de la lumière à bien des consciences, en tenant compte de la différence des lieux et des circonstances. I.D

Le 21 décembre 1977, le Tribunal constitutionnel de la République fédérale a rendu public un arrêt où il prenait position sur le problème de l'éducation sexuelle à l'école. Cet arrêt rend indispensables, dans la plupart des Laender, une nouvelle réglementation juridique concernant l'éducation sexuelle à l'école et une élaboration des directives correspondantes. C'est la raison pour laquelle les évêques allemands estiment de leur devoir de rappeler un certain nombre de principes fondamentaux aux responsables de la réglementation juridique et de la mise en œuvre de l'éducation sexuelle à l'école. La mission de l'Eglise, qui est de proclamer la foi comporte en effet le devoir et le droit d'intervenir sur les questions concernant les normes morales et l'éducation des mœurs. En ce qui concerne le problème de l'éducation sexuelle à l'école, nous considérons, dans la ligne même de la Constitution, que les principes fondamentaux suivants sont indispensables:

1. La responsabilité première de l'éducation sexuelle incombe aux parents en vertu de leur droit naturel à éduquer.

Le Tribunal constitutionnel souligne lui aussi, avec une clarté que nous apprécions, la responsabilité authentique des parents dans le domaine familial: «L'éducation sexuelle individuelle appartient au premier chef au droit naturel que les parents ont d'éduquer dans le sens de l'article 6 II GG: Cette mission éducative des parents existe indépendamment de la mission de l'école, et précède même la mission de celle-ci sur ce plan.» «C'est dans le climat protégé et serein de la famille que l'éducation sexuelle individuelle peut s'effectuer le plus naturellement. Ainsi, cette éducation reçoit une empreinte durable, en fonction du style de vie différent, de la conception sociale de la vie et des convictions religieuses de chaque famille prise en particulier. Le foyer familial s'avère donc le lieu éducatif naturel. C'est là aussi que les exigences religieuses et éthiques peuvent prendre toute leur valeur. C'est à juste titre que le Tribunal constitutionnel souligne à cet égard le lien étroit existant entre le comportement sexuel et les convictions religieuses ou idéologiques.

2. La mission éducative et formatrice de l'école comporte également une collaboration à l'éducation sexuelle.

Sans porter tort au droit des parents, l'école a une mission générale d'éducation et de formation des enfants. Sur le plan de l'éducation sexuelle, il s'agit d'une collaboration de l'école, qui a pour mission de compléter l'éducation donnée au foyer. Lorsque l'école prend le sujet de la sexualité humaine comme matière d'enseignement, elle doit bien veiller à ne pas accaparer les enfants pour toutes les formes d'enseignement. Ce faisant, elle s'ingérerait dans le plan d'éducation générale qui revient aux parents. Les directives actuelles et à venir devront donc être examinées pour savoir si se trouve respectée l'interdiction, expressément soulignée par le Tribunal constitutionnel, d'empiéter sur les prérogatives des parents.

3. Dans toute la mesure du possible, l'éducation sexuelle à l'école doit être programmée et réalisée en accord entre les parents et l'école.

L'éducation sexuelle à l'école doit tenir compte des convictions religieuses des parents. Ceux-ci doivent avoir l'occasion de faire part de leurs expériences et de leurs questions dans des réunions de parents d'élèves. Ils ont le droit d'être informés à temps et de façon complète sur le contenu, la méthode et la présentation de l'éducation sexuelle.

L'éducation sexuelle à l'école ne peut être comprise que comme une partie d'une éducation globale, scolaire et extra-scolaire. La loi fondamentale, déjà explicitée dans de précédentes décisions du Tribunal constitutionnel, doit également s'appliquer à l'éducation sexuelle. La mission éducative générale des parents et de l'école, qui a pour objectif la formation de l'unique personnalité de l'enfant, ne se laisse pas découper en des composants particuliers. Elle ne peut se réaliser que dans la collaboration. Les leçons ne sauraient avoir lieu qu'après que le maître se soit informé à fond de la situation psychologique et du degré de maturité de l'enfant. Il importe également de prendre en compte la différenciation spécifique des sexes dans le développement des garçons et des filles. Surtout les moyens d'enseignement visuel (livres, films, diapositives, tableaux) doivent être évalués scientifiquement en ce qui concerne leur adaptation pédagogique, et approuvés par les parents. Les réglementations touchant l'éducation sexuelle à l'école doivent préciser ces points. Toute tentative pour endoctriner les élèves est contraire à la nature de l'éducation.

4. L'éducation sexuelle ne peut négliger les valeurs.

La sexualité humaine et sa réalisation dans la vie quotidienne sont très étroitement liées aux capacités émotives et morales de l'homme. Une information sur les faits biologiques, dépouillée de toute échelle de valeurs, n'est possible que dans un cadre très étroit. En réalité, l'information sur les faits biologiques comprend un certain nombre de valeurs qui sont fondées sur le domaine religieux et idéologique. C'est précisément ici, au niveau de l'information, que l'on peut empiéter sur la personnalité de l'enfant. On n'évitera pas seulement ce danger en donnant des directives claires, où les limites des matières et des sujets soient nettement définies. Bien au contraire, on doit avoir l'assurance que les connaissances liées au domaine sexuel aillent toujours de pair avec l'appel à la responsabilité humaine. Les jeunes gens doivent reconnaître leur devoir en tant qu'homme et femme, développer leur sensibilité aux valeurs et leurs connaissances, et se pénétrer de la nécessité de la décision morale. La tentative du Tribunal constitutionnel d'établir une distinction entre ce qu'il appelle «la pure information» d'une part et «l'éducation sexuelle spécifique» d'autre part est insuffisante.

5. Dans les écoles de notre pays, l'éducation sexuelle doit tenir compte des valeurs chrétiennes.

L'éducation sexuelle est inévitablement liée au sens profond de la vie humaine. C'est pourquoi on s'opposera à la tendance selon laquelle l'éducation sexuelle serait avant tout une information objective, fondée sur la science, seule capable de permettre à l'élève d'aboutir lui-même à un jugement moral juste. C'est précisément dans ce domaine que l'aspect éducatif ne doit pas être mis sous le boisseau. Même les connaissances scientifiques objectives ne sont un apport pour l'éducation que lorsqu'elles sont évaluées en fonction d'une anthropologie fondée sur la religion. Par ailleurs, l'élève ne doit pas seulement être amené à prendre conscience de la nécessité d'une décision morale et d'une action responsable, il faut encore lui dire quel comportement concret est responsable et conforme à la réalité. On exige trop de l'élève de l'école primaire ou secondaire, au stade où il en est de son développement intellectuel et spirituel, lorsqu'on affirme qu'il doit, à la suite d'une information objective, trouver tout seul la décision éthique correcte. C'est justement sur ce plan, où le jeune a un besoin tout particulier d'une aide éducative, que l'école doit réaliser sa mission éducative. Au lieu d'une information qui garde la neutralité par rapport aux valeurs, l'éducation sexuelle dans notre pays doit se proposer comme but de conduire l'adolescent vers un comportement sexuel chrétiennement responsable.

En raison du consensus qui existe entre les parents, les maîtres et l'école elle-même touchant les fondements religieux de l'éducation, l'école catholique est bien placée pour mettre en œuvre cette mission éducative. Dans ces écoles, l'éducation sexuelle s'insère dans une éducation globale, portée par la foi. Dans les écoles non confessionnelles on ne peut préjuger un tel consensus sur les fondements de l'éducation. Mais, même dans ces écoles, les principes qui sont à la base des conceptions valent en tant que principes communs de l'éducation. Dans ce cadre, l'éducation sexuelle tiendra compte des diverses conceptions des valeurs existant dans une société pluraliste. L'école qui repose sur des principes chrétiens, et dont la conformité avec la Constitution a été expressément reconnue par le tribunal constitutionnel à l'occasion d'autres arrêts, ne doit pas renoncer à son orientation chrétienne de base. Cela signifie que ces écoles, dans l'éducation sexuelle qu'elles assurent, ont le devoir d'intégrer et de présenter positivement la morale de l'Eglise chrétienne sur le sexe et le mariage.

Toutefois, dans toutes les écoles, les parents peuvent exiger réserve et tolérance; en particulier, il faut prendre en compte la pudeur des enfants. L'attention au droit individuel des parents et au principe de tolérance interdit que les parents, au nom de leur droit propre à assurer l'éducation, soient obligés de renoncer à ce droit en faveur d'une conception préconisée par la majorité des parents. L'éducation sexuelle à l'école est prévue de telle manière que ces parents conservent la possibilité d'exercer effectivement le droit individuel à assurer l'éducation, droit que la loi fondamentale de notre pays leur reconnait prioritairement, sans être gêné par les contraintes provenant d'une pédagogie sexuelle absurde.

Nous lançons un appel à tous les responsables, que ce soit au niveau du Parlement et des chefs des établissements scolaires, pour qu'ils examinent si les lois, les directives et les programmes concernant l'éducation sexuelle à l'école tiennent compte des exigences indiquées plus haut.

Automobilistes ou vendangeurs!

Soyons partenaires

Un bon conseil de la section valaisanne du

Touring-Club Suisse

TOUT LE FOL-CHLORE DU 7E SIÈCLE Siège!

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES

VUE PAR PÉN

... DE 7 CHAISES ET 42 VESTES...

21 OCT. 1979

E.SALZMANN
F.HAENNI-AMHERD
M.WENGER
G.MORISOD
A.MABILLARD
S.NIKLAUS
H.EGGO
M.GRUBER
P.PFAMMATTER
A.THELER
P.COUCHEPIN
A.VALENTINI
R.JOSSEN
M.KALBERMATTEN
H.VON ROTEN
P.BODENMANN
A.WIMMERSBERGER
FED
C.JÄGER
A.BASS
A.ANTHAMATTEN
R.ROBYR
E.TROGER
J.P.RAMSEYER
L.FONTANNAZ
H.HOLZER
H.ROTEN
V.DARBELLAY
P.BIDERBOST
J.P.GUIDOUX
R.LUGGEN
H.DIRREN
E.ZUFFEREY
OPAV
G.VARONE
R.DEFERR
A.BELLWALD
D.LAUBER
A.VENETZ
FOBB
B.DUPONT
P.SCHMIDHALTER
... BELLE VESTE ...
... DOUBLÉE "MOUTON".
QUI FAIT UNE OFFRE ?
P.AYMON
W.JEIZINER
A.IMHASLY
P.DE CHASTONAY
B.MORAND
42 "TRAUMATISÉS" POUR MON CHER HÔPITAL...
L.ROSSET
M.BARRAS
P.MOREN
M.DELÉGLISE
CITOYEN-PRISEUR
JE SUIS LÀ PAR... ...HASARD!
F.VANNAY-BRESSOUD
TROTTOIR NON-FU
SECRET
PEUPLE VALAISA
CHUT..
Pén 79

Sierre

Pharmacie de service. – Pharmacie Centrale, tél. 55 14 33.

Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
– Service social pour handicapés (AVHPM)
– Service psycho-social
– Ligue valaisanne contre les toxicomanies
– Office cantonal des mineurs
– Ligue valaisanne contre le rhumatisme
– Caritas Valais
– Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Ambulance. – SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.

Grône Samaritains. – Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. – Jean Amoos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. – Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. – Tél. 551964 – Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. – Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. – Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. – Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

CPM centre de préparation au mariage. – Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2e étage.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service
~~Mercredi 10 et~~ jeudi 11, Gindre, 225808
Vendredi 12 et samedi 13, Magnin, 221579.
Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.
Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. – Téléphoner au numéro 111.

Service vétérinaire d'urgence. – Téléphoner au N° 111.

Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence Association des parents de Sion et environs. – L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburation. – 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage de l'Ouest, jour 228143; nuit 220124.

Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 382363 et 863450.

Dépannage installations frigorifiques. – Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Vœffray, tél. 222830.

Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. – Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. – Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. – Ouverture: mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. – Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée – Bassin de 17 m × 7 m.

Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Galion. – Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Musée des costumes - Vivarium. – Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Consommateur-information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.

Haute-Nendaz. – Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.

CSFA. – 14 octobre, course surprise. Inscriptions et renseignements au 22 29 65 ou 23 59 39 (soir).

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. – Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

Bibliothèque municipale. – Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Martigny

Pharmacie de service. – Téléphoner au N° 111

Médecin de service. – Appeler le numéro 111.

Hôpital. – Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11

Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Centre femmes. – Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc. Place du Midi 1, tél. 2 51 42.

Dépannage jour et nuit. – ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. – Carrosserie Germano, 22540.

CFSA. – La réunion du mois est reportée à jeudi 11 octobre à 20 h. 30. Course sortie surprise.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 651217.

Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.

Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 652339.
Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.

Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie Raboud, tél. 713311.

Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.

Samaritains. – Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. – Tél. 716262.

Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le 111.

Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.

Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. – Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.

Dépannage. – Téléphone jour et nuit: 714337.

Bar Le Corso. – Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. – Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. – Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 711832; Jean, tél. 711339.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Fux, téléphone 462125.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie G. Meyer, tél. 231160.

Alcooliques anonymes. – Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Pamplemousses rafraîchis
Blanquette de veau
Riz
Fromage

Le plat du jour

Pamplemousses rafraîchis

Préparation: 15 minutes. Au frais: une heure.

Pour quatre personnes: 2 pamplemousses, sucre en poudre.

Partagez les pamplemousses en deux, horizontalement. Décollez la pulpe. Mettez au frais (mieux: dans le réfrigérateur) jusqu'au moment du repas. Servez à chaque convive un demi-pamplemousse, nature, sur une petite assiette. Le pamplemousse est consommé avec ou sans sucre. Mettez du sucre en poudre sur la table.

Si vous mettez des pamplemousses à rafraîchir dans votre réfrigérateur, enfermez-les dans un sac en plastique afin qu'ils ne parfument pas toutes les autres denrées.

Questions culinaires

Pourriez-vous nous donner quelques variations sur la mayonnaise?

– Simple: jaune d'œuf, moutarde, huile, vinaigre, sel et poivre. Le choix de la moutarde peut différencier le goût de la mayonnaise (moutarde plus ou moins forte, au poivre vert, à l'estragon, etc.)

– Au citron: le vinaigre est remplacé par un jus de citron.

– Verte: un hachis de fines herbes, très fin, est ajouté à la mayonnaise simple.

–Rose: un apport de ketchup donne cette couleur à la mayonnaise.

– Aux crevettes: une réduction d'échalotes, vin blanc et têtes de crevettes est ajoutée à la mayonnaise simple avec des crevettes décortiquées et légèrement crémées.

– Au whisky: apport de whisky et de ketchup dans la mayonnaise simple.

– Au roquefort: roquefort malaxé avec une quantité égale de crème fraîche et ajouté à la mayonnaise simple.

– Tartare: un hachis de cornichons et de fines herbes est ajouté à la mayonnaise simple.

– Aïoli: mayonnaise simple plus une pointe d'ail.

Créer est le seul domaine où il faut se déposséder pour s'enrichir.
Malcolm de Chazal

Conseils pratiques

Si vous avez déployé toute votre énergie à tirer sur le curseur de votre fermeture éclair et qu'il vous soit resté dans la main, remplacez-le par un trombone et le tour est joué!

Pour éviter que vos nattes en paille ne se salissent trop vite et pour en prolonger la durée, encaustiquez-les comme vous le feriez pour un parquet.

Nos grands-mères déposaient toujours près de leurs bibelots en argenterie une boule de camphre: ainsi la corvée d'astiquage ne s'imposait guère plus d'une fois par an!

Comment entretenir:

– un paillasson: dépoussiérez-le au moins une fois par semaine à l'aspirateur. Lavez-le deux ou trois fois par an à l'eau chaude additionnée de détersif et d'une cuillerée à soupe d'ammoniaque par demi-litre d'eau. Frottez énergiquement à la brosse. Faites sécher le paillasson, debout dans un courant d'air. Terminez en le frottant avec un chiffon imbibé d'ammoniaque, et laissez-le sécher encore quelque temps.

– La corne: retirez la poussière à l'aide d'un chiffon doux. Lavez la corne à l'eau ammoniaquée (une cuillerée à soupe par litre d'eau). Rincez. Essuyez. Mettez quelques gouttes d'huile à salade sur une flanelle et polissez jusqu'au séchage complet de la corne ainsi nettoyée.

La tendance sur les marchés européens

PARIS : en baisse.
Sous la pression des ordres de vente, la bourse parisienne s'est inclinée sur un large front.

FRANCFORT : en baisse.
Tous les secteurs se sont à nouveau repliés sous la conduite des titres de premier rang.

AMSTERDAM : en baisse.
Dans le sillage de Wall Street, tous les secteurs ont cédé du terrain.

BRUXELLES : en baisse.
Durant une bourse calme, toutes les valeurs de la cote se sont quelque peu effritées.

MILAN : affaiblie.
A l'instar de Wall Street, la plupart des compartiments se sont dépréciés au fil de la séance.

LONDRES : en baisse.
Tous les compartiments se sont orientés à la baisse sous l'afflux des ordres de vente.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET Cie, GENÈVE

Chemical Fund	D	8.—	8.74
Technology Fund	D	9.96	10.89
Europafonds	DM	26.—	—
Unifonds	DM	17.75	18.70
Unirenta	DM	38.76	40.—
Unispecial 1	DM	59.63	62.70
Crossbow Fund	FS	3.81	3.88
CSF-Fund	FS	16.30	16.65
Intern. Tech. Fund	D	9.91	10.07

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	179
dont traités	126
en hausse	12
en baisse	98
inchangés	17
cours payés	342
Tendance générale	plus faible
bancaires	plus faibles
financières	plus faibles
assurances	plus faibles
industrielles	plus faibles
chimiques	plus faibles
obligations suisses	plus faibles
obligations étrangères	plus faibles

La très forte baisse de la bourse de New York le jour précédent a également influencé le comportement de nos valeurs qui reculent dans tous les compartiments. Les valeurs en baisse dépassent très largement celles qui ont encore marqué des points. Le ton était donné avec les actions Swissair. Parmi les banques, tous les titres ont perdu du terrain, à l'exception de Leu nominative et de la Banque Hypothécaire de Winterthour. Cette tendance allait se poursuivre dans les financières où presque toutes les valeurs étaient à la baisse, seule Mikron porteur réussissant à reprendre deux écus après le très fort recul de la veille. Bien que plus faibles, les assurances parvenaient à limiter les pertes. Les industrielles, les chimiques ainsi que l'industrie des machines perdaient également du terrain. Seule Fischer, encore bien soutenue, s'est traitée dans les cours de la veille. A noter par contre le recul de Sulzer nominative qui perd 70 francs.

Les certificats américains se traitaient en dessous de la parité de 1 fr. 61 alors que la forte poussée de l'or, en début de journée, se traduisait par une hausse de Amgold gagnant 7 fr. 50.

CHANGE – BILLETS

France	37.50	39.50
Angleterre	3.40	3.65
USA	1.56	1.67
Belgique	5.30	5.55
Hollande	80.50	82.50
Italie	18.50	20.50
Allemagne	89.25	91.25
Autriche	12.45	12.70
Espagne	2.25	2.55
Grèce	4.—	5.—
Canada	1.33	1.45
Suède	37.25	39.25
Portugal	2.85	3.85
Yougoslavie	6.75	8.25

PRIX DE L'OR

Lingot	21 000.—	21 250.—
Plaquette (100 g)	2 100.—	2 140.—
Vreneli	155.—	170.—
Napoléon	155.—	175.—
Souverain (Elisabeth)	165.—	180.—
20 dollars or	770.—	815.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	9.10.79	10.10.79
Brigue-Viège-Zermatt	101	102 of
Gornergratbahn	920 d	920
Swissair port.	809	805
Swissair nom.	812	811
UBS	3470	3440
SBS	412	407
Crédit Suisse	2325	2395
BPS	1930	1920
Elektrowatt	2200	2170
Holderbank port.	591	590
Interfood port.	4950	4950
Inter-Pan	48	35
Motor-Columbus	705	785
Oerlikon-Bührle	2620	2560
Cie Réassurances port.	6000	6000
Winterthur-Ass. port.	2610	2585
Zurich-Ass. port.	14300	14300
Brown, Boveri port.	2030	2010
Ciba-Geigy port.	1320	1300
Ciba-Geigy nom.	714	707
Fischer port.	795	795
Jelmoli	1575	1560
Héro	3080	3050 d
Landis & Gyr	1455	1425
Losinger	840 d	840
Globus port.	2525	2485
Nestlé port.	3640	3615
Nestlé nom.	2380	2365
Sandoz port.	4450	4400
Sandoz nom.	2060	2050
Alusuisse port.	1360	1340
Alusuisse nom.	507	504
Sulzer nom.	3020	2950
Allemagne		
AEG	38	36.5
BASF	131	129
Bayer	122	119.5
Daimler-Benz	235	229.5 d
Commerzbank	182	179.5
Deutsche Bank	247	244
Dresdner Bank	189	188.5
Hoechst	119.5	119.5
Siemens	250.5	247.5
VW	185	181.5
USA et Canada		
Alcan Alumin.	66.25	63
Amax	71.25	66.5
Beatrice Foods	34.5	33.5
Burroughs	115.5	112
Caterpillar	88	84.5
Dow Chemical	52.5	49.5
Mobil Oil	86.5	79.5

Divers	9.10.79	10.10.79
AKZO	23.5	24
Bull	29.25	27
Courtaulds	3.2	3.1 d
de Beers port.	15	15
ICI	13	12.75 d
Péchiney	41	38.25
Philips	18.75	18.75
Royal Dutch	129	127.5
Unilever	106.5	104.5
Hoogovens	—	24.5

Bourses européennes		9.10.79	10.10.79
Air Liquide	FF	—	482
Au Printemps		—	102
Rhône-Poulenc		—	137.5
Saint-Gobain		—	132
Finsider	Lit.	137	136.75
Montedison		199.25	193
Olivetti priv.		1301	1300
Pirelli		830	809
Karstadt	DM	273.5	271
Gevaert	FB	1072	1024

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	308	318
Anfos 1	150	152
Anfos 2	138	138.5
Foncipars 1	2450	—
Foncipars 2	1325	—
Intervalor	48	49
Japan Portfolio	336	346
Swissfonds 1	485	495
Swissvalor	239	242
Universal Bond	63.5	64.5
Universal Fund	70	71
AMCA	20.25	20.5
Bond Invest	57	57.25
Canac	73	74
Espac	80	82
Eurit	132	132.5
Fonsa	105	105.5
Germac	91	—
Globinvest	51.5	51.75
Helvetinvest	106	107
Pacific-Invest	63	63.5
Safit	227	230
Sima	228	229
Canada-Immobil	560	580
Canasec	434	444

BOURSE DE NEW YORK

	9.10.79	10.10.79
Alcan	39 1/2	39 3/4
Burrough	70 1/4	71 1/4
Chessie System	28 1/2	27 3/4
Chrysler	7 7/8	7 5/8
Coca-Cola	35 5/8	35
Conti Oil	43 1/2	42 1/2
Corning Glas	60 5/8	60 3/4
Dow Chemical	31 1/4	31
Dupont	41 5/8	42 1/8
Kodak	52 3/4	52 3/4
Exxon	59	58
Ford	41 1/2	40 3/4
General Electric	50 1/8	49 1/4
General Foods	35	34 1/4
General Motors	61 3/4	61 3/4
General Tel. & Tel	27 5/8	27 1/8
Goodyear	14 7/8	14 7/8
Honeywell	75 3/4	76 1/8
Inco	21 7/8	21 1/8
IBM	66 1/8	67 5/8
Paper	38 7/8	39 5/8
ITT	26 3/8	25 7/8
Kennecott	26 3/4	26 1/8
Lilly Elly	58 3/8	58 1/2
Litton	32 5/8	32 5/8
Minnesota	51 1/8	51
Distillers	26 5/8	25 1/2
NCR	72	70 7/8
Pepsico	26	25 3/8
Procter	77 5/8	77 1/4
Rockwell	44 1/2	43 3/8
Sperry Rand	45 1/4	45
Uniroyal	5 1/8	4 7/8
US Steel	22 5/8	22 3/8
United	38 3/8	39 1/8
Woolworth	28 1/4	28
Xerox	61 5/8	61 1/2
Zenith Radio	12 1/8	11 1/2

Utilities	101.63	(–3.21)
Transport	245.23	(–7.01)
Dow Jones	849.31	(–8.28)

Crédit Suisse Bonds	59.5	60.5
Crédit Suisse Intern.	58	59
Energie-Valor	83.75	86
Swissimmobil 61	1135	1150
Ussec	408	418
Automation-Fonds	59	60
Eurac	251	253
Intermobilfonds	63	64
Pharmafonds	107	108
Poly-Bond int.	60.25	61.25
Siat 63	1270	1280
Valca	68	70

CINEMAS

SIERRE — **Bourg** — Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures – 16 ans
charles Bronson dans
LE BISON BLANC
Le choc de deux « monstres »
A 22 heures – 18 ans
Pour adultes
MELODY IN LOVE
Plus érotique qu'Emmanuelle - Parlé français
MOONRAKER dès la semaine prochaine

SIERRE — **Casino** — Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Un film violent et fascinant
LA TAVERNE DE L'ENFER
de et avec Sylvester Stallone

CRANS — **Le Cristal** — Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures – 16 ans
DIEU PARDONNE, MOI PAS
Bud Spencer et Terence Hill

HAUTE-NENDAZ — **Cinalpin**

Aujourd'hui : RELACHE

SION — **Arlequin** — Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 – 14 ans
MOONRAKER
avec Roger Moore

SION — **Capitole** — Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 – 14 ans
HAIR
en version originale, copie spéciale

SION — **Lux** — Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
ANNE HALL
Un film de Woody Allen avec Diane Keaton

ARDON — **Cinéma** — Tél. 027 86 12 59

Vendredi - Samedi
LA FOLLE CAVALE
16 ans

FULLY — **Michel**

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Un film de guerre avec George Peppard
DE L'ENFER À LA VICTOIRE
Dès vendredi: **festival Bruce Lee**
Demain soir à 20 h. 30 – 18 ans
BIG BOSS

MARTIGNY — **Corso** — Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 – 16 ans
Un nouveau grand « western » made in USA
LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE
avec James Caan et Jane Fonda

MARTIGNY — **Etoile** — Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 – 14 ans
En « grande première valaisanne », en même temps que Paris, le nouveau et formidable « James Bond »
MOONRAKER
De l'action, de l'humour avec Roger Moore

ST-MAURICE — **Zoom** — Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
1933 en Allemagne, la montée du nazisme...
LES DAMNÉS
de Luchino Vosconti avec Kirk Bogarde, Ingrid Thulin et Florinda Bolkan

MONTHEY — **Monthéolo** — Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 – Admis dès 14 ans
Le western le plus célèbre du monde !
Le monument de Sergio Leone
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
avec Charles Bronson, Henri Fonda, Claudia Cardinale

MONTHEY — **Plaza** — Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 – Admis dès 14 ans
Annie Girardot et Jean-Pierre Marielle dans un petit chef-d'œuvre de E. Molinaro
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTÉRESSES
ou comment draguer par téléphone !

BEX — **Rex** — 63 21 77

Ce soir à 20 heures – 12 ans
Grand prix du rire 1978 : voici
COMMENT SE FAIRE RÉFORMER
de Ph. Clair - Détente et bonne humeur !
A 22 heures – Dès 18 ans révolus
N'entre pas qui veut dans...
LE SALON DE ROSE DE BETTY
Erotico-comique !

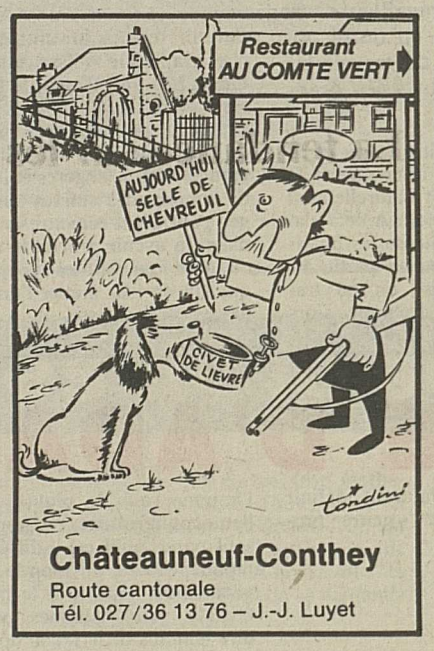

Châteauneuf-Conthey
Route cantonale
Tél. 027/36 13 76 – J.-J. Luyet

Votre journal

TÉLÉVISION

Suisse romande

15.05 Point de mire
15.15 Léonard de Vinci
4e épisode
16.20 A bon entendeur
– Le pot aux roses
– Glaces ou attrapes?
(2e diffusion)
16.40 La burette
France Rochard, chirurgien en cancérologie
– L'autoexamen des seins
– Le nouveau droit de filiation.
– De la guitare classique avec Manuel Calderon
17.30 Téléjournal
17.35 Le petit chien
A la chasse
17.45 Ne perdez pas la boule!
2e manche. Jeu d'expression pour adultes et enfants
18.10 Courrier romand
Genève
18.35 Les quatre
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.50 Le menteur
Avec l'invité du soir: Pierre Desproges
20.15 Face aux partis
Ce soir: l'Union démocratique du centre (PAI)
20.45 Temps présent

Ce soir: le Léman: une agonie surveillée
21.45 Molière
2e épisode
22.40 L'antenne est à vous
Centre social protestant
(2e diffusion)
23.00 Téléjournal

Suisse alémanique

16.00 Seniorama
16.45 Petit guide des antiquités
5. Les tables
17.00–17.30 Pour les enfants:
La maison où l'on joue
18.00 Astronomie (5)
18.30 Follow me
cours d'anglais (1)
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Mitenand gats besser
19.35 Point de vue
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.25 Molière (1)
film en 5 parties d'Ariane Mnouchkine avec Philippe Caubère, Armand Delcampe, Odile Cointe, etc.
21.25 Rundschau
Nouvelles de l'étranger
22.10 Téléjournal
22.25–23.10 Robert J. White – ou les frontières de la recherche
Les transplantations de la tête sont-elles possibles du point de vue chirurgical, cela dépasse-t-il les limites de l'éthique?

Suisse italienne

18.00 Le voyage de Zin
6. Zin et Thérèse. Série pour les enfants
18.05 Pour les enfants
Poids plume
Dessin animé de Wijnand Niewuwenkamp
Nature amie
Les tigres de Kanha
18.50 Téléjournal
19.00 Les jeunes
... et les adultes s'expriment sur certains aspects de la vie des jeunes: les générations du rock
19.30 Élections fédérales
Le PST répond
20.15 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.55 La mer doit vivre
22.00 Élections fédérales
La situation dans les Grisons. Débat
23.00–23.10 Téléjournal

France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
Les produits ménagers et la peau
14.00 Les vingt-quatre jeudis
14.03 La charrette. 14.20 La poursuite. 14.25 La dernière micheline. 14.50 Les parents et l'école. 15.02 Hamburg, die Spinne im Netz. 15.32 Anatomie d'un village. 16.00 Documentaire TF1. 16.52 Informations et 24 jeudis petites annonces. 17.00 Ecouter pour voir. 17.46 Le CNDP propose...
18.00 TF quatre
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour
Le métier de héros
19.12 Une minute pour les femmes
La marine: et pourquoi pas les femmes?
19.20 Actualités régionales
19.44 Les inconnus de 19 h. 45
20.00 TF1 actualités
20.35 Les yeux bleus (3)
Série avec Françoise Christophe, Gilles Laurent, André Falcon, etc
21.28 L'événement
22.30 TF1 actualités
22.40 Le lien
Un film d'Ingmar Bergman avec Bibi Andersson, Elliott Gould, Max von Sydow

Antenne 2

12.00 Au jour le jour
12.10 Passez donc me voir
12.29 Les amours de la belle époque
Le maître de forges (4)
Avec Maria Bauban, Véronique Delbourg, etc.
12.45 A2 1re édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Accordéons en balade
14.00 Aujourd'hui madame
Eux aussi sont rentrés: les enfants malades ou handicapés. Des parents et des adolescents témoignent
15.00 La famille Adams (9)
Feuilleton avec Georges Grizzard
16.00 L'invité du jeudi
Jean-Claude Brialy. Une journée chez lui, dans les studios, de cinéma, etc.
17.20 Fenêtre sur...
Impression du Soleil Levant: la femme nue est un crustacé cans carapace
17.50 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2 3e édition
20.35 Le plus heureux des trois

Pièce d'Eugène Labiche et Edmond Gondinet.
Avec Bernard Menez, Francis Lemaire, Pierre Tornade, Sophie Fontaine, Nicole Dubois, etc.
22.05 Première
Christian Zaccharias: 2 Sonates, Scarlatti; Intermezzos N° 1 et 2, Brahms; Scherzzo N° 4, Chopin
22.45 Journal de l'A2 4e édition

France Régions 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Les aventures de Tintin
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Intervention Delta
Un film de douglas Hickox
Avec James Coburn, Susannah York, Robert Culp, Charles Aznavour, Zouzou
22.00 Soir 3

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. – 16.15 «Nous ne voulons pas aller dans les asiles de vieillards». 17.00 Pour les enfants. 17.25 Faune ibérique. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Trente ans de République démocratique allemande, reportage. 21.15 L'expédition Tigris. 22.15 Invité... 22.30 Le fait du jour. 23.00 «J'aimerais mieux être fou». 24.00-0.05 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. – 16.30 Chimie. 17.00 Téléjournal. 17.10 Wickie. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Wie erziehe ich meinen Vater, série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Starparade, revue musicale. 21.00 Téléjournal. 21.20 Ici Bonn. 22.20 ■ Die allseitig reduzierten Persönlichkeitsredupers, télépièce. 23.55 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. – 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg! 19.00 Will Shakespeare, téléfilm. 20.45 Maurice Ravel. 21.05 Magazine littéraire. 21.50-22.20 Magazine régional - Sports.

Autriche 1

AUTRICHE 1. – 10.30-11.55 ■ Liebsspiele, film. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Pan Tau. 18.00 A table. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Actualités. 20.00 Otello, drame lyrique en 4 actes. 22.30-22.35 Informations - Sports.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55.
6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.30 Top-régions
6.50 Top-sports
6.58 Minute œcuménique
7.32 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.30 Sur demande
Le (022) 282838 pour vous servir.
Edition du jeudi: Conseils-santé
9.30 Saute-mouton
par Janry Varnel
9.40 L'oreille fine
Concours organisé avec la collaboration des quotidiens suisses romands
10.10 La musardise
par Madeleine Caboche
11.30 Ne tiquez pas!
Les jeux de Bernard Pichon et Philippe Oriant.
Avec la vedette du jour: Philippe Chatel
12.00 Informations
12.05 Quelque chose à vous dire
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel
15.30 Le saviez-vous?
Le (022) 282838 vous répond
Sciences humaines
16.05 Le violon et le rossignol
par Gil Caraman
17.05 En questions
par Jacques Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.02 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-magazine
19.30 Transit
par Jean-François Acker
21.30 Spectacles-première
Le quotidien des manifestations culturelle en Suisse romande
22.30 Petit théâtre de nuit
Film à épisode:
Famille sans nom (9)
de Jules Verne
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (S) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
9.00 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand
9.20 Domaine allemand
Femmes écrivains
par Cornelia Niebler
9.30 Journal à une voix
9.35 Portes ouvertes sur la vie
par Vera Florence
10.30 Rencontres
10.58 Minute œcuménique
11.00 (s) Perspectives musicales
Musiciens suisses,
12.00 (s) Stéréo-balade
par Andréanne Bussien
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (S) Vient de paraître
par Pierre Perrin
H. Isaac
Sigismondo d'India
M. Moussorgski
14.00 Réalités
15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
Concert de l'Orchestre radiosymphonique de Bâle:
H. Goetz; R. Looser
O. Nicolai; G. Enesco
Pantscho Wladigerov
Krassimir Kjürktschijski
17.00 (S) Hot line
Rock line
par Gérard Suter
18.00 Jazz line
Le blues de La Nouvelle-Orléans
Jazz actuel
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes
Avec: Jean-Pierre Eynard et Georges Bratschi
20.00 (s) A l'opéra
La Radio suisse romande présente:
Così fan tutte
Opéra en deux actes
Livret de Lorenzo da Ponte
Musique de Wolfgang Amadeus Mozart
Avec: Evelyn Brunner, Nicole Buloze, Danièle Borst, Michael Roider, etc.
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
6.05 Bonjour
8.00 Notabene
10.00 Agenda
12.00 Musique populaire
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Musique classique légère non-stop
15.00 Kurt Felix au Studio 7
16.05 Théâtre
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Le concert du jeudi: Quelques aspects du flamenco
20.30 Causerie
21.30 Pour l'année de l'enfance
22.05 Nouveautés du jazz
23.05-24.00 Folk and Country

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
10.05 Elections fédérales 1979: Colloque avec le public: PSA
11.30 Bon appétit en musique
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse: Elections fédérales 1979: questions au PSA
12.30 Actualités
13.10 La ronde des chansons
13.30 Chants populaires italiens
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Eux et nous
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Table ronde
20.40 Orchestre de la RTSI
21.50 Chroniques musicales
22.05 Disques à gogo
22.30 Orchestre Radiosa
23.05-24.00 Nocturne musical

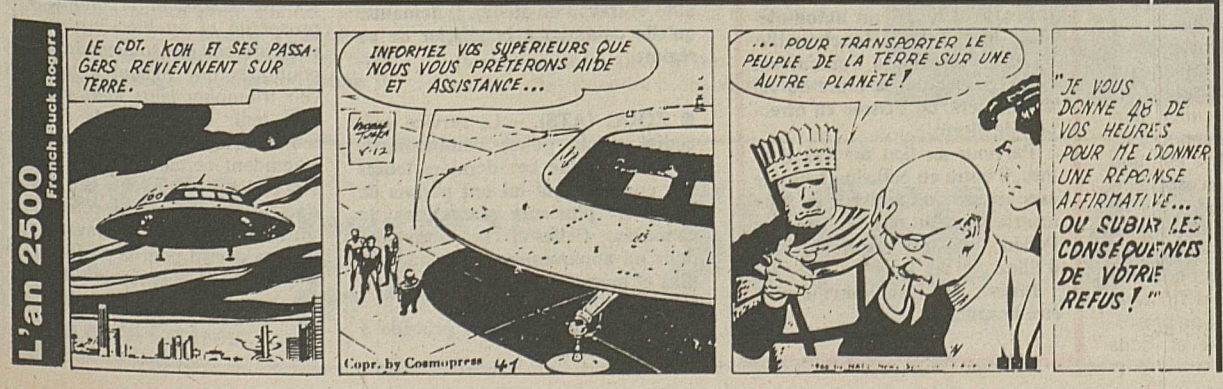

météo

Foehn : jusqu'à 28 degrés !

Suisse alémanique et Grisons : sous l'influence du foehn, temps encore en partie ensoleillé. Dans le nord-ouest, très nuageux et quelques pluies. Température voisine de 18 degrés et jusqu'à 28 degrés dans les vallées à foehn.

Ouest et Valais : en Valais encore en partie ensoleillé par foehn, sinon très nuageux et par moments pluies.

Sud des Alpes : le plus souvent couvert avec des pluies.

Evolution pour vendredi et samedi : peu de changement.

A Sion hier à 13 heures : serein, 23 degrés (comme en plein été !), 12 au Säntis, 14 à Locarno, 15 à Genève, 16 à Zurich, 19 à Berne, 23 à Bâle, 10 à Stockholm, 15 à Madrid, 16 à Londres, 18 à Milan et Lisbonne, 21 à Nice, Paris, Amsterdam, Francfort et Innsbruck, 23 à Rome, Barcelone.

Opposition à l'autoroute Martigny - Brigue

La commission des pétitions du Conseil national met les choses au point

Suite de la première page

La démocratie n'étant pas un vain mot dans notre pays, qu'il s'agisse de routes nationales ou de tout autre objet, la commission des pétitions du Conseil national, présidée par M. Tschumi, a examiné la pétition du « Comité valaisan » et vient de publier son rapport. Tant par ses conclusions que par ses considérants, celui-ci mérite attention, car il met au point pas mal de choses que l'on a trop tendance à oublier lorsque l'on parle de routes nationales.

La commission constate d'emblée que la pétition exige une modification de la manière dont a été fixé le réseau des routes nationales et qu'elle est donc du ressort du Parlement fédéral. Utile rappel : c'est le peuple suisse qui a voté la loi du 8 mars 1960, sur la base de laquelle a été décidé le réseau routier national. La commission traite ensuite des éléments nouveaux (environnement, récession, utilisation du sol, nouveaux aspects du tourisme) intervenus depuis 1960. C'est vrai que ces facteurs ne jouaient qu'un rôle mineur en 1960. Mais n'est-ce pas vrai également qu'en décidant un réexamen de certains tronçons, une grave injustice a été commise ? Les autoroutes déjà construites ne pouvaient en effet être l'objet de cette mesure. Restaient les « viennent-ensuite » qui, déjà « pénalisées » par l'ordre de priorité, firent seules les frais des nouveaux arguments.

C'est le cas, pour nous, du Rawyl, auquel le « Comité valaisan » voudrait ajouter la N 9...

La commission admet que le tronçon contesté de la N 9 remplit toutes les conditions pour être inclus dans la liste des candidats à un réexamen. On va voir, pourtant, qu'elle se refuse à le proposer. Et qu'elle fait une mise au point de très grande importance, avis du Département fédéral de l'intérieur à l'appui, en se prononçant sur la demande des pétitionnaires d'améliorer la route cantonale plutôt que de construire l'autoroute dans la plaine du Rhône : si l'on a inscrit une N 9 dans le réseau national, ce n'est pas en raison d'intérêts RÉGIONAUX, mais bien d'une nécessité NATIONALE ET INTERNATIONALE. Nous citons : « Selon la définition qui leur est donnée par le droit constitutionnel, les voies de communication les plus importantes présentant un intérêt pour la Suisse en général font partie du réseau des routes nationales. Dans l'arrêté de l'Assemblée fédérale du 21 juin 1960 fixant le réseau des routes nationales, la liaison Vallorbe (frontière) - Chavornay et Villars - Simplon - Gondo (frontière) a été déclarée route nationale N 9 EN TANT QUE VOIE DE COMMUNICATION IMPORTANTE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LA SUISSE EN GÉNÉRAL. L'importance de ce tronçon pour le trafic national ET INTERNATIONAL EST RESTÉE LA MÊME DEPUIS 1960. Il s'agit d'une liaison routière servant à relier la France et les agglomérations de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Soleure, Berne et Fribourg aux deux passages des Alpes D'UNE IMPORTANCE INTERNATIONALE, à savoir le Grand-Saint-Bernard et le Simplon, ainsi qu'au Valais central et au Haut-Valais. A l'échelon INTERNATIONAL, cette liaison fait partie intégrante DE LA ROUTE EUROPÉENNE E 2 : Londres - Lausanne - Milan - Brindisi. Aussi, la commission de la conception globale des transports a-t-elle maintenu la N 9 entre Martigny et Brigue dans la variante finale qu'elle recommande.»

Conclusion : « Il serait IMPENSABLE, tant au point de vue de la politique des transports que de celui de la politique générale, d'exclure purement et simplement du réseau des routes nationales cette liaison importante – pour le canton du Valais également.»

Sans commentaire. Même au sujet de ce délicieux « pour le canton du Valais également...»

Traitant de la motion Aubert, transformée en postulat et arrivant ainsi au terme de ses considérants, la commission Tschumi donne son verdict, que voici :

« Il ne nous incombe pas de tenir compte de considérations régionales et locales, alors qu'il s'agit d'un ouvrage de caractère national. NOUS NE PROPOSERONS PAS au conseil d'adjoindre le tronçon Riddes - Brigue (le cas de Martigny - Riddes étant réglé et la pétition ne pouvant plus porter sur cette section) à la liste des tronçons de routes nationales à réexaminer.»

Ainsi, la commission propose d'écarter la pétition et de la transmettre au Conseil fédéral pour qu'il en tienne compte conformément au postulat.

Cela signifie tout bonnement que la pétition va rejoindre le postulat Aubert.

Reste à savoir ce que va en penser le Conseil national. Mais reste aussi à souligner que la commission Tschumi, par sa fin de non-recevoir opposée à la pétition, n'entend pas « créer de précédent et ne pas rouvrir la discussion sur la manière de fixer le réseau des routes nationales ».

Des propos que l'on entend avec vive satisfaction, au même titre que le rappel de la mission nationale et internationale de la N 9 qui n'a rien de commun avec ces « considérations régionales et locales » formant l'essentiel de la pétition du « Comité valaisan ». La leçon, donnée à ce dernier par la commission Tschumi, est dure. Mais si l'on ne veut pas récolter la tempête, il ne faut pas semer le vent...

Gérald Rudaz

La confiance dans le patron

Suite de la première page

Certes la confiance dans le patron est loin d'être unanime ; elle n'est surtout pas inconditionnelle comme ce fut peut-être le cas jadis ; mais elle apparaît comme insignifiante dans l'Etat et plutôt faible dans les organisations syndicales. Le travailleur compte beaucoup sur elles pour le représenter dans ses revendications courantes et traditionnelles ; il est conscient toutefois que la sécurité de l'emploi doit avant tout venir d'ailleurs : non pas des patrons, mais de son propre patron.

La solidarité ouvrière a été pendant longtemps essentiellement une solidarité de condition. Une solidarité qui, du reste, ne manquait pas de noblesse ; elle était la manifestation du lien qui unissait entre eux des prolétaires, des hommes qui ne se sentaient heureux ni au travail ni à la maison et qui ne retrouvaient leur part de chaleur humaine qu'au milieu des copains, souvent devant «le verre de l'amitié». On se rencontrait après le boulot pour le maudire ou pour oublier pendant quelques minutes ctte garce de vie.

Il y avait bien sûr des exceptions. Mais il faut reconnaître qu'en quarante ans les exceptions sont devenues la règle et vice versa. Le travailleur n'est plus tellement mal chez lui. Même s'il loge dans une HLM qui est pourtant loin de réaliser tous les rêves d'un natif de la campagne, il trouve, au moment où il rentre du travail, son logis chauffé, sa douche, son frigidaire garni et sa radio ou sa télé. Le confort n'a cependant pas supprimé d'autres problèmes : celui des factures qui parfois s'accumulent trop vite, celui de l'éducation et de la formation des enfants, etc.

Les préoccupations subsistent, mais leur nature a changé. De sorte qu'à la solidarité de condition de jadis succède une solidarité d'intérêt.

De plus en plus, l'homme prend conscience qu'il a des intérêts à défendre et que l'endroit le mieux approprié pour le faire, c'est l'entreprise au sein de laquelle il est occupé, mieux que cela, dont il fait partie.

Souvenons-nous de ce qui s'est passé chez Lip. On a parlé de mouvements artificiellement montés par les centrales syndicales ; n'était-ce pas plutôt une manifestation du sentiment de solidarité qui unissait les membres du personnel de la même entreprise, au sein de laquelle ils n'acceptaient pas de n'être que des numéros, si ce n'est des inconnus ?

Pensons à ce qui s'est passé chez nous en matière de protection de l'environnement au moment où les attaques des écologistes se faisaient exagérément virulentes. C'est la voix des travailleurs qui s'est fait entendre pour stimuler les patrons dans leurs réflexes d'autodéfense, pour inviter les partis à ne pas politiser le débat, pour exiger des autorités des décisions marquées du sceau de l'équité et de la modération.

Tant que cette confiance dans une entreprise existe, son avenir est assuré, à la condition que ses chefs en soient dignes. Cette dignité est faite des qualités qu'ont toujours exigées les postes supérieurs au sein d'une hiérarchie. Elle est faite aussi de la capacité d'adaptation aux aspirations nouvelles des collaborateurs.

La solidarité, sous des aspects nouveaux, subsiste. Elle unit des hommes condamnés à s'entendre s'ils veulent réussir. Mais quel que soit le côté de la barrière où l'homme se trouve, il ne veut être solidaire que de gens compétents et honnêtes, avares de paroles, avides de réalisations. Dieu merci, il en existe encore chez nous. Ils œuvrent le plus souvent dans le silence ; ce n'est que lorsqu'ils ont transmis le flambeau que l'on se rend compte avec quelle énergie et avec quelle confiance en l'avenir ils l'ont tenu.

O. de Cry

Les typographes sous les feux de la rampe

Suite de la première page

branche graphique sont supérieurs à ceux de toutes les autres branches. Les travailleurs de cette branche ont en outre obtenu les horaires de travail les plus courts de toutes les branches industrielles.

Le cumul des salaires élevés et de la durée du travail inférieure à la moyenne augmentent naturellement les coûts de production. A cela s'ajoute encore qu'en Suisse les investissements élevés sont en partie insuffisamment utilisés : on ne travaille qu'en une seule équipe, alors qu'en Allemagne par exemple, on travaille en moyenne en deux équipes, voire même à trois équipes. Le niveau des prix qui en résulte fait apparaître la concurrence étrangère comme une menace sérieuse pour l'avenir : comparativement, la branche graphique suisse est devenue chère. Les travailleurs de l'imprimerie savent qu'ils vivent grâce à 12,3% de commandes en provenance de l'étranger. La diminution des commandes étrangères et le transfert de commandes suisses vers l'étranger pourraient remettre en question dans un avenir proche le niveau de vie dont jouissent les typographes et qui fait de leur métier l'un des plus attrayants de Suisse.

L'ASAG et la FST devront se mettre d'accord pour fixer les limites de ce qui est actuellement réalisable. C'est pourquoi les exigences démesurées que quelques extrémistes isolés dans les syndicats aimeraient encore et toujours voir réaliser ne risquent guère de rencontrer un écho favorable auprès des délégués de la FST, ni lors des négociations ultérieures avec l'ASAG. Des revendications exorbitantes ne contribuent en rien à assurer la sécurité de l'emploi : elles la mettent au contraire en péril, ce qu'évidemment personne ne désire.

Depuis le 1er juin de cette année, les typographes sont le premier corps de métier dont le contrat collectif fixe une durée du travail à 40 heures par semaine. Les conséquences de cette réduction des horaires n'ont pas encore été surmontées par toutes les entreprises. Du reste, la Fédération graphique internationale (c'est-à-dire l'organe international des syndicats nationaux de la branche graphique) demande l'introduction de la semaine de 35 heures ; une telle revendication est déplacée dans le contexte de la situation actuelle en Suisse.

Il ressort d'autre part des statistiques de l'OFIAMT que les typographes bénéficient actuellement en Suisse des salaires moyens les plus élevés de toutes les branches. Il serait donc mal venu de poser des revendications salariales exagérées : lorsque l'on considère que le salaire minimal garanti est de 2014 fr. 70 pour les travailleurs qualifiés pendant la première année après leur apprentissage, que l'indexation des salaires au coût de la vie (au 1er septembre 1979 à nouveau 2,9%) est automatique, que les divers suppléments de salaires sont extrêmement élevés (jusqu'à 150% pour les heures supplémentaires et le travail en équipe), toute nouvelle revendication salariale semblerait déplacée. Sous le titre « protection des personnes de confiance », le syndicat tente de faire bénéficier certains ouvriers d'une situation nettement privilégiée par rapport à leurs collègues. Ces « personnes de confiance » et les commissions d'entreprise devraient bénéficier de droits spéciaux dont, entre autres, une demi-journée de congé par semaine, pour des travaux syndicaux... payés par l'employeur.

Le résultat de l'assemblée des délégués de la FST dépendra donc dans une grande mesure du choix suivant : soit elle suit les syndicalistes qui accordent la priorité à la prospérité et au bien-être des travailleurs, soit elle soutient des esprits politiques qui veulent à tout prix voir triompher leurs idées confuses sans tenir compte de la situation économique. Au contraire de ce que prétendent certains, le fait que les négociateurs puissent se mettre d'accord sur un contrat collectif garantissant une paix du travail durable sera décisif pour la prospérité de la branche graphique, ce qui finalement sera profitable à chacun.

(e. r.)

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

LA SOLITUDE D'ADAM

Au retour de mon voyage pastoral en Irlande, aux Etats-Unis et à l'ONU, je remercie tous ceux qui ont soutenu mon apostolat par la prière, et je les invite à rendre grâce au Seigneur, et à remercier la Vierge immaculée de son secours.

Je reprends aujourd'hui la réflexion que j'ai amorcée sur le mariage, aux dernières audiences, à la lumière de la révélation, et spécialement des premiers chapitres de la Genèse. Car le Christ lui-même s'y est référé pour affirmer l'unité et l'indissolubilité du mariage dans le plan de Dieu.

Il n'est pas bon à l'homme d'être seul

Je m'arrête maintenant à un aspect particulier : la solitude de l'homme à l'origine. Dans le récit le plus ancien de la création, Yahvé dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie » (Gen. 2 18). Il est significatif que, dans le texte yahviste, le récit de la création de l'homme (Gen. 2, 7) (mâle) précède le récit de la création de la première femme (Gen. 2, 21-22). Il est en outre significatif que le premier homme (Adam), tiré de la « poussière du sol », ne soit défini comme mâle (« is ») qu'après la création de la première femme. Aussi bien lorsque Yahvé Dieu parle de la solitude d'Adam, il a en vue la solitude de l'« homme » en tant que tel, et non pas seulement en tant que mâle.

Selon le contexte, cette solitude semble donc avoir deux significations : l'une dérive de la nature même de l'homme, c'est-à-dire de l'humanité, propre à l'homme et à la femme, et l'autre dérive du rapport mâle-femelle. Une analyse de la description semble bien le confirmer.

Pour une théologie du corps

Le problème de la solitude de l'homme ne se manifeste que dans le contexte du deuxième récit de la création de l'homme. Le premier récit ignore ce problème. L'homme y est créé en un seul acte comme « mâle et femelle » (« Dieu créa l'homme à son image... mâle et femelle il les créa » : Gen. 1, 27). Le deuxième récit qui parle d'abord de la création de l'homme et seulement ensuite de la création de la femme, tirée de la « côte » du mâle, attire notre attention sur le fait que « l'homme est seul ». Il y a là un problème anthropologique fondamental, antérieur, en un certain sens, au problème posé par le fait que cet homme est mâle ou femelle. Antériorité non seulement chronologique, mais aussi existentielle. Il est antérieur « par sa nature même ». Tel apparaîtra aussi le problème de la solitude de l'homme du point de vue de la théologie du corps, si nous faisons une analyse approfondie du deuxième récit de la création (Gen. 2).

L'affirmation de Dieu Yahvé : « Il n'est pas bon à l'homme d'être seul » apparaît non seulement dans le contexte immédiat de la décision de créer la femme (« Je veux lui faire une aide qui lui soit accordée »), mais aussi dans le contexte plus vaste des motifs et des circonstances qui expliquent plus profondément le sens de la solitude originaire de l'homme. Le texte yahviste relie la création de l'homme avant tout à la nécessité de « cultiver le sol » (Gen. 2, 5), et cela correspondrait, dans le premier récit, à la vocation d'assujettir et de dominer la terre (cf. Gen. 1, 28). Puis, le deuxième récit de la création parle de l'entrée de l'homme dans le « jardin de l'Eden », et par là il nous introduit ainsi dans l'état de son bonheur originaire.

Un examen soutenu par l'homme devant Dieu

Jusqu'à ce moment l'homme est objet de l'action créatrice de Dieu Yahvé qui, en même temps, comme législateur, établit les conditions de la première alliance avec l'homme. De cela ressort déjà la subjectivité de l'homme. Elle trouve une nouvelle expression lorsque le Seigneur Dieu « modela du sol toute bête des champs et tout oiseau du ciel qu'il amena à l'homme pour voir comment il les désignerait » (Gen. 2, 19). Ainsi donc, la signification primitive de la solitude originaire de l'homme est définie à partir d'un « test » spécifique ou examen soutenu par l'homme en face de Dieu (et d'une certaine façon aussi en face de lui-même). Ce « test » fait prendre conscience à l'homme de sa supériorité, c'est-à-dire du fait qu'il ne saurait

De notre correspondant à Rome Georges Huber

être égal à aucune autre espèce d'êtres vivant sur la terre.

En effet, comme le dit le texte, « chacun des animaux devait porter le nom que l'homme lui aurait donné » (Gen. 2, 19). « Ainsi l'homme donna des noms à tous les bestiaux, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes sauvages, mais – conclut l'auteur – l'homme (mâle) ne trouva pas d'aide qui lui fut assorti » (Gen. 2, 19-20).

L'homme à la recherche de son « identité »

Toute cette partie du texte est sans doute une préparation au récit de la création de la femme. Il a toutefois un sens profond, indépendamment de cette création. On le voit : l'homme créé se trouve, dès le premier moment de son existence, face à Dieu, comme à la recherche de son « identité », pour user d'une expression moderne. La constatation que l'homme « est seul » au milieu du monde visible, et, en particulier, parmi les êtres vivants, a, dans notre recherche, un sens négatif, en tant qu'elle exprime ce qu'il « n'est pas ». Néanmoins la constatation qu'il ne peut s'identifier essentiellement au monde visible des autres êtres vivants a, en même temps, un aspect positif : elle fournit un élément de définition. Si nous acceptons la tradition aristotélicienne dans la logique et dans l'anthropologie, il faudrait définir cet élément comme « genre prochain ».

Connaissance de l'homme, connaissance du monde

Le texte yahviste nous permet toutefois de découvrir aussi d'autres éléments dans ce passage merveilleux, où l'homme se trouve seul face à Dieu, surtout pour exprimer, à travers une première autodéfinition, son autoconnaissance, comme manifestation primitive et fondamentale d'humanité.

L'autoconnaissance va de pair avec la connaissance du monde, de toutes les créatures visibles, de tous les êtres vivants auxquels l'homme a donné un nom pour affirmer qu'il était différent d'eux. Ainsi donc la conscience révèle l'homme comme un être qui possède la faculté de connaître le monde visible. Cette connaissance, qui le fait pour ainsi dire sortir de lui-même, révèle en même temps l'homme à lui-même dans toute la particularité de son être. Il n'est pas seulement seul. Solitude signifie aussi subjectivité de l'homme, qui se réalise à travers l'autoconnaissance. L'homme est seul parce qu'il est « différent » du monde visible, du monde des êtres vivants. En analysant le livre de la Genèse, nous sommes pour ainsi dire témoins de la façon dont l'homme en présence de Dieu Yahvé, se distingue de tout le monde des êtres vivants par le premier acte d'autoconscience, et donc de la façon dont il se révèle à lui-même et s'affirme dans le monde visible comme « personne ».

Ce processus de recherche d'une définition de soi-même, décrit dans la Genèse, ne porte pas seulement à indiquer le « genre prochain », exprimé par les paroles : « Il a donné le nom », auxquelles correspond la différence spécifique, qui est, selon la définition d'Aristote, son esprit : l'homme est un animal pensant. Ce processus porte aussi à une première description de l'être humain comme personne humaine avec sa subjectivité caractéristique.

Nous reprendrons la semaine prochaine cette analyse de la solitude originaire de l'homme.

Dans le val d'Anniviers

Collision frontale auto-camion

VISSOIE. – Hier soir, aux environs de 19 h. 15, un automobiliste, M. Charles Bouchonville, 35 ans, domicilié à Fontanivent (VD), descendait la route du val d'Anniviers, de Vissoie en direction de Sierre.

Parvenu au lieu dit Les Barmes, il entra en collision frontale avec un camion arrivant en sens inverse, conduit par M. Anselme Perrin, 38 ans, habitant Val-d'Illiez.

Blessé, M. Bouchonville dut être hospitalisé.

● **LAUSANNE (ATS). – Le «Groupe Action Prison» annonce que Gabrielle Kröcher a été récemment transférée de la prison lausannoise du Bois-Mermet en Susise alémanique. Il souligne que la condamnée allemande a bénéficié pendant ses trois mois de détention à Lausanne d'un régime ordinaire, avec promenade en commun, possibilité de communiquer avec d'autres détenues et travail en atelier. Il demande qu'elle continue à bénéficier de ce régime.**

● **ZOUG (ATS). – Le service spécialisé de la police cantonale de Zoug a efectué ces derniers temps des enquêtes qui lui ont permis de découvrir plusieurs plantations de cannabis. Celles-ci se trouvaient dans un appartement, dans des jardins et même dans des clairières, au milieu des bois.**

La police a également procédé à des arrestations.

DE 1 A 7

JEUDI MUSICAL

Musique à la radio

DE 33 A 45

Si, occasionnellement, nous présentons succinctement le programme musical de la Radio suisse romande, c'est pour attirer l'attention du mélomane sur cette généreuse source de satisfactions multiples. De fait, peut-être parce que nous sommes trop accaparés par d'autres médias, et plus en particulier par la télévision, nous ignorons ce que peut nous apporter la radio qui sait trouver dans la musique l'une de ses expressions favorites. Les qualités techniques des enregistrements, mais aussi les progrès étonnants de la rédiffusion (avec l'introduction même de la stéréophonie), font que le plaisir que l'on prend à écouter la musique à la radio augmente fort sensiblement. Enfin, il faut souligner que la RSR fait un gros effort pour varier sa palette musicale afin de satifaire tous les goûts. Voyons un peu l'éventail des programmes radiophoniques sur le plan musical.

«L'heure musicale» (stéréo MF RSR 2)

C'est chaque dimanche à 17 heures qu'un concert en direct et public (sauf quelques exceptions annoncées) illustre le répertoire de musique de chambre non sans recourir parfois aux domaines symphonique et choral.

Prochainement:

14 octobre: quatuor de saxophones J. Desloges (Debussy, Hindemith, Glazounov, etc.). De Genève.

21 octobre: «Muzica Quartett» (Beethoven, Schubert, etc.). De Genève.

28 octobre: Yuval Trio (Beethoven). De Genève.

4 novembre: Mozarteum Quartett de Salzbourg (Mozart, Brahms). De Genève.

11 novembre: Talich Quartett (Haydn, Boccherini, Janacek). de Lausanne.

«L'oreille du monde» (stéréo MF RSR 2)

Cette soirée (le lundi dès 20 heures), fréquemment multiforme, est réservée aux grands concerts de l'Union européenne de radiodiffusion, et de manifestations organisées en Suisse romande, parallèlement à la présentation de compositeurs vivants et de thèmes culturels liés à l'évolution musicale.

Prochainement:

15 octobre: la musique dans la formation de l'homme, Orient et Occident, par Y. Vandor (différé rencontres internationales de Genève).

29 octobre: un homme, un musicien: Klaus Huber.

5 novembre: *Le mariage d'Aurore* (Tchaïkovsky) et *Pierre et le loup* (Prokofiev). Pour l'année de l'enfance.

12 novembre: la musique grecque, avec Samuel Baud-Bovy.

«Concert de Genève» (stéréo MF + OM)

C'est, le mercredi soir (20 heures), le grand rendez-vous hebdomadaire de l'OSR, généralement du Victoria Hall ou de la salle Ansermet. Ces soirées «de l'abonnement» sont complétées d'enregistrements mémorables de la tournée de l'OSR et de W. Sawallisch en Suisse alémanique et en Allemagne.

Prochainement:

17 octobre: Brahms, Stravinsky (G. Kremer - W. Sawallisch).

24 octobre: Mozart, Tchaïkovsky (U. Hoelscher - W. Sawallisch).

31 octobre: Bach, Debussy, Berg, Beethoven (H. Harper - P. Maag).

7 novembre: Weber, Mozart, Bartok (F. Gulda - P. Klecki).

«A l'opéra, opéra non stop» (stéréo MF RSR 2)

C'est le jeudi, dès 20 heures, que les amateurs d'art lyrique seront comblés en direct du Grand-Théâtre de Genève ou en différé d'un important festival lyrique. Les cinq parties de ce programme embrassent un immense répertoire.

Prochainement:

11 octobre: Mozart *Cosi fan tutte;* OCL, chœur Radio, (Brunner, Roider, Brodard, Ossola, Perret - A. Jordan).

18 octobre: Gabriel Bacquier, puis *Esclarmonde* (Massenet).

25 octobre: Renata Tebaldi, puis *L'opéra à quat'sous* (Weill) et *Lady by good* (Gerschwin).

«Concert de Lausanne» (stéréo MF + OM)

Cette soirée du vendredi (dès 20 heures) est généralement réservée à l'Orchestre de chambre de Lausanne, en direct ou en différé du studio 1 de la maison de la radio ou du théâtre de Beaulieu. Les concerts de la saison de l'abonnement y sont notamment repris dans leur totalité, à côté de ceux, publics également, qu'organise la RTSR.

Programme:

12 octobre: Suk, Martinu, Haydn, Schubert (OCL; P. Rybar, M. Rybar, H. Svoboda).

19 octobre: Haendel, Beethoven, Schoeck, Honnegger (J. Demus, OCL, A. Jordan).

26 octobre: Monteverdi, Haendel, Volkmann, Henze. Festival international des jeunes organistes (OCL, A. Gerecz, M. Robert).

2 novembre: Rossini, Haydn, Respighi, Prokofiev (OCL, Roberto Benzi). En différé.

Outre ces importantes émissions, vous aurez l'occasion d'apprécier chaque semaine:

Samedi: Kiosque à musique, Super parade, Folk Club, Swing serenade, L'art choral, etc.

Dimanche: Les mordus de l'accordéon, Jazz live, Petit concert spirituel, A la gloire de l'orgue, Compositeurs suisses, Fauteuil d'orchestre, etc.

Lundi: Suisse musique, Stéréo balade, Vient de paraître, Hot line, Blues in the night, etc.

Mardi: Suisse musique, Perspectives musicales, Vient de paraître, A l'écoute du temps présent, Blues in the night.

Mercredi: Suisse musique, Stéréo balade, Hot line, etc.

Jeudi: Perspectives musicales, Vient de paraître, Hot line, Suisse musique, Blues in the night.

Vendredi: Perspectives musicales, Stéréo balade, Hot line, etc.

Et, avec ce plan hebdomadaire, tout n'est pas encore dit de ce que nous offre la RSR en musique. Consultez-la! **N. Lagger**

Le CMA à Grimisuat

Ce vendredi 12 octobre, à 20 h. 30, le Comité des manifestations artistiques convie les mélomanes du Valais central à un important concert symphonique à Grimisuat.

Dans la grande salle du nouveau centre scolaire, l'Orchestre Pro Musica de Berne se produira dans un répertoire de Schumann et de Beethoven. Avec, en soliste, le Valaisan Jean-Jacques Balet (piano).

C'est la première fois que le Cercle des manifestations artistiques (CMA) organise un concert hors de Sion. Cette expérience originale est unique dans l'importante saison mise sur pied par le CMA, saison qui ne comporte pas moins d'une vingtaine de spectacles.

Le concert à Grimisuat est par ailleurs la première soirée musicale de cette saison artistique qui avait débuté, on s'en souvient, avec le bal des JM et Pierre Perret à la Matze. Aussi, étant donné les circonstances exceptionnelles, cette soirée hors de Sion revêt-elle un caractère sortant de l'ordinaire. Par ailleurs il nous plait de souligner que c'est une soirée strictement helvétique quant aux interprètes. On dit énormément de bien de l'orchestre Pro Musica de Berne et nous sommes heureux d'assister au retour de Jean-Jacques Balet, le jeune virtuose qui nous interprétera un concerto de Schumann, alors que la seconde partie sera réservée à la symphonie N° 3 de Beethoven.

L'expérience étant lancée, il s'agira maintenant de voir si les mélomanes ont le bon réflexe et le bon goût de se déplacer demain soir à Grimisuat. Nous ne pouvons qu'encourager tous les amateurs de bonne musique à se rendre dans ce sympathique village pour se mêler aux mélomanes de l'endroit et apprécier aussi bien un progrmme que des artistes de haute qualité.

Faites ce déplacement! Participez à cette première expérience! Vous ne le regretterez point.

N. Lagger

M.-A. Charpentier: Te Deum J.-S. Bach: cantate N° 50

- **Chœur et orchestre de Budapest.**
- **M. Kalmar et I. Tokody (soprani), K. Takacs et L. Budai (alti), A. Fülöp et B. Keönch (ténors), K. Kovats et F. Beganvi (basses).**
- **Direction: Istvan Zambo.**
- **1 disque stéréo Hungarton SLPX 11907.**

La semaine dernière nous présentions déjà une gravure de l'Est. Si nous conseillons ici un autre enregistrement par des chanteurs et musiciens hongrois, c'est parce que ces artistes de l'Est se révèlent dans un genre qui ne leur est pas propre jusqu'ici: la musique religieuse.

Or, nous devons convenir que ces musiciens nous restituent un «Te Deum» de Charpentier et la cantate «Nun ist das Heil und die Kraft» de Bach avec non seulement un constant souci de précision, d'équilibre, mais aussi de sentiment religieux. Les solistes – et plus particulièrement les registres extérieurs – plaisent énormément. Ils confèrent à la gravure un dynamisme qui, dans le «Te Deum» notamment, ne craint pas de s'apparenter à la joie. Il faut dire que les interprètes, aussi bien les instrumentistes que les chanteurs solistes, se montrent fort à l'aise dans cette littérature. Parfois on peut leur reprocher certains tempi trop rapides. Mais l'équilibre est parfaitement soigné.

L'orchestre et le chœur jouent leurs rôles respectifs très proprement. Une mention particulière au continuo (orgue et violoncelle) qui soutiennent les solistes sans jamais les couvrir.

Ajoutons enfin que les œuvres sont interprétées dans leur version originale, soit en latin le «Te Deum» et en allemand la cantate de Bach (BWV 50), sans que l'oreille habituée à ces langues doivent souffrir de l'élocution.

Une gravure fort intéressante que vous pouvez trouver chez votre disquaire habituel. **N. Lagger**

Les disques de la semaine

Jethro Tull – Stormwatch (Chrysalis 6307 670)

Et bien celui-là, il a mis du temps à sortir. Depuis plus d'une année, nous attendions la parution d'un nouveau Jethro Tull. Vous vous rappelez que le dernier album était un Live enregistré à Berne qui, tout en étant excellent, n'apportait rien de nouveau au répertoire du super-groupe.

Cette demi-lacune est comblée avec *Stormwatch*, la dernière création de la bande à Ian Anderson. Et une fois de plus, ce 12e disque de studio est un chef-d'œuvre.

Le style tullien n'a pas changé, mais cela ne signifie pas que *Stormwatch* est une ressucée des albums précédents. Si l'identité de Jethro Tull est toujours aussi puissante, on constate quand même une certaine évolution. Par rapport au *Songs from the wood* par exemple, la musique s'est nettement durcie. Jethro Tull s'est remis au rock pur, en développant les parties de guitare, en caricaturant la section rythmique. Mais demeurent évidemment la fabuleuse flûte de Ian Anderson, et sa voix débridée.

On ne retrouve peut-être pas la subtilité et la rigueur d'un *Too old to rock'n'roll too young to die*, la furia d'un *Locomotive breath* ou la gentillesse d'un *Heavy horses*, mais c'est toujours du Jethro Tull. Le son propre qui a fait la réputation de la formation reste bien présent, hachuré, syncopé, avec ces géniales intrusions de la flûte ou d'une guitare agressive. On ne s'y trompera pas. Même si l'on ne peut pas encore tirer de cet album un titre clé, un grand hit, *Stormwatch* est un tout grand disque, digne de ses prédécesseurs.

En tous points parfait, ce plateau bénéficie de surcroît d'une qualité technique irréprochable. Le pressage de haute qualité assure une qualité de reproduction idéale, mettant encore en valeur la maestria des musiciens. En parfait professionnel, Jethro Tull n'a rien laissé au hasard. Tout est calculé au dixième de seconde, tout est réglé comme une horloge. Et pourtant jamais la musique ne paraît trop carrée, trop mathématique. C'est ça la classe. Tout prévoir en ayant l'air d'improviser. Et Jethro Tull est devenu un spécialiste de la question. Inutile de spécifier que *Stormwatch* ravira tous les fans de cette formation dont on se demande où l'inspiration s'arrêtera.

Sidonie – Sidonie (Disques-Office DO 55020)

On connaît bien maintenant la politique de disques-office qui tente de promouvoir au maximum les artistes romands. Cette idée louable débouche naturellement de temps en temps sur la parution d'un album tout frais.

C'est le premier LP d'une Fribourgeoise que nous allons étudier aujourd'hui. Sidonie n'est pas tout-à-fait une inconnue, puisqu'elle a déjà chanté il y a quelques années. Elle revient à sa passion et nous propose un disque ma foi très intéressant.

Auteur-compositeur-interprète, Sidonie a signé les paroles et la musique de quelques titres de l'album. Les autres ont été empruntés à des musiciens très célèbres comme José Barrense-Dias et Pierre Dudan. Dans les morceaux forts, on trouve une magnifique interprétation de *Je suis seule ce soir*, et une autre basée sur un texte de Prévert. De la poésie donc, et de la tendresse servies par une sensibilité musicale particulière, et par une voix douce mais ferme et bien placée.

C'est plus que de la variété qui nous est proposée par Sidonie. C'est de la vraie chanson, avec un vrai orchestre. Certaines partitions sont d'ailleurs remarquables de précision. La voix demeure l'instrument N° 1 de l'album, mais saxo, guitare et piano se répartissent harmonieusement les parties instrumentales. De toute évidence, Sidonie s'est préparée à ce grand départ avec beaucoup de sérieux. Elle travaille déjà en professionnelle et son coup d'essai se révèle un coup de maître.

Pour peu que le public prenne la peine de l'écouter, elle deviendra probablement bientôt une des grandes figures de la chanson romande. En attendant davantage...

Santana – Marathon (CBS 86098)

Un des guitaristes les plus célèbres du monde. Une section de percussions inégalée. C'est bien sûr Santana. Carlos Devadip nous étale une fois de plus sa classe dans *Marathon*, sa dernière création. Il n'y a, à vrai dire, pas grand chose à critiquer dans ce disque. Comme pour tous les autres albums du groupe, le dénominateur commun s'appelle perfection technique. Les caractéristiques principales de la musique de Santana se retrouvent dans cet album, puisque les rythmes sont le plus souvent d'origine sud-américaine, les solos de guitare ultra-précis, et les mélodies plutôt rock.

Nous ne nous éternisons donc pas sur *Marathon* qui, pour être un très honnête disque, n'atteint pourtant pas les sommets d'originalité que l'on avait connus avec *Amigos* par exemple.

Ne décevra personne, mais ne devrait pas non plus provoquer de transes.

Nouveautés

Status Quo – *Whatever you want* **(Vertigo 9102037):** depuis dix ans, Status Quo aurait au moins pu essayer une fois de changer un peu. Ta-ta-poum, ta-ta-poum, ta-ta-poum...

Les Frères Jacques – *Mythologie* **(Arion ARN 34515):** les héros de la confiture sont toujours aussi sympathiques.

A la semaine prochaine.

Gérard

PUBLICITAS 21 21 11

ANNONCES DIVERSES

A vendre cause de départ
R 5 Alpine
mod. 78, 30 000 km, expertisée, garantie antirouille sans accessoires.
Fr. 10 000.– net.
Tél. 027/23 57 07.
*36–302575

A vendre
BMW 320 neuve
importée en Suisse par l'agence officielle suisse.
Roulé seul. 13 km.
Facilités de paiement.
Event. reprise.
L. Planchamp
1891 Vionnaz.
Tél. 025/81 15 16.
*36–425531

A vendre
Unimog 421
mot. diesel OM 615, 5000 km depuis l'expertise, basculant, frein air comprimé, hydraulique.
Prix de vente: Fr. 19 800.–.
Garage Bachmann
Mercedes T-Vertretung
8253 Diessenhofen.
Tél. 053/7 69 89.
130.193.1870

A vendre
Ford Escort 1600 Sport
1978, 7000 km.
Garantie.
Facilités de paiement.
Tél. 027/23 39 77 privé
027/86 13 07
86 49 28.
36–2445

Machines à laver
linge - vaisselle
Retour d'exposition légèrement griffées, à céder avec gros rabais.
Miele – Schulthess
AEG – Bauknecht
Gehrig – Bosch
Indesit – Hoover
Crosley – Zanker
etc.
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.– par mois.
Réparations toutes marques.
MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21.
Lausanne
Tél. 021/36 52 12.
83–7506

A vendre
Fiat Ritmo 65
1979, Fr. 10 300.–
1200 km
Volvo 265 break automatique
49 000 km
Fr. 14 000.–.
Tél. 027/86 31 25
027/86 34 07
midi ou soir.
36–2931

A vendre de particulier
Volvo 144 de luxe
mod. 74, 37 000 km, radio-cassettes stéréo, antenne électr.
Prix intéressant.
Tél. 027/23 47 24.
*36–302568

A vendre
Citroën DS break 2300
100 000 km, 1973
Yamaha de cross
420 cm3, 1979
Prix à discuter.
Tél. 026/7 13 98
heures des repas.
36–31100

A vendre
Fiat 131 S Mirafiori
65 000 km. 1975.
Fr. 5000.–.
Tél. 027/22 52 24
heures des repas.
36–5283

ECHO
* Départ plus facile
* Prix plus avantageux
* Service après vente garanti
à partir de
Fr. 460.–
VERDLET
026 212 22 MARTIGNY

Veyras
En triplex:
Café Noble-Contrée
Café du Muzot
Café de la Croisée
Vendredi 12 octobre dès 19 h. 30
SUPER LOTO des vendanges
Organisation:
Chœur mixte de Muzot
Nombreux lots:
radio-cassette, enregistreur, demi-porc, jambons, fromages du Valais

Usego
service frais

ACTION
les 12 et 13 octobre

JUS D'ORANGES FRUITEL
le litre -.80

JUS DE POMMES-CITRON FRUITEL
le litre -.80

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

Les spécialistes électroménagers AEG en Valais recommandent:

Machines à laver AEG

6 LAVAMAT adaptées à chaque budget, bénéficiant d'une technique éprouvée et de l'expérience AEG. Demandez-nous conseil.
AEG garantit la qualité – et nous un service soigné!

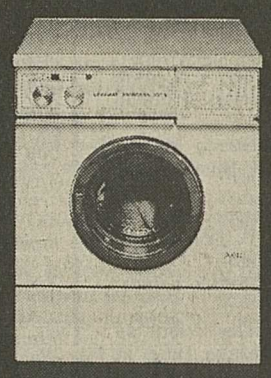

Ayent
René Aymon
027 38 14 05

Fully
V. Sarrasin &
R. Pellouchoud
026 5 31 53

Martigny
A. Monnier-Gasser
026 2 22 50

Saxon
R. Farinet
026 6 26 02

Sion
B. Schenkel
027 22 55 37

Vissoie
Charly Zufferey
027 65 18 40

AEG
Synonyme de qualité

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Pour être bien informé

Romano FIRENZE

Le chic de Florence

Voici quelques articles de maroquinerie extraits de notre collection exclusive ROMANO FIRENZE. En vachette Sierra de qualité, teinte à l'aniline; d'une très belle finition, aux coloris mode.

Ce qui en fait l'élégance, ce sont les menus détails, les nombreux compartiments, les couleurs agréables et le raffinement de l'exécution.

Porte-monnaie pour hommes
existe en 2 modèles, **25.–** chacun
Etui à clés
avec pochette pour l'argent du parcmètre **9.–**
Porte-monnaie à barrette pour dames
existe en 2 modèles, **18.–** chacun
Petite bourse
existe en 2 modèles, **20.–** chacune

MIGROS
Qualité. Choix. Prix.

ADLER
SE 1000 CD

la touche de correction et le noyau d'écriture sont aujourd'hui indispensables

une machine à écrire électrique neuve doit de nos jours être équipée d'une touche de correction et d'un noyau d'écriture. L'ADLER SE 1000 CD vous offre encore bien d'autres raffinements, ainsi qu'une mise à l'essai gratuite de 7 jours, une généreuse offre d'échange et un service irréprochable.

Coupon: veuillez me faire parvenir votre documentation détaillée concernant l'ADLER SE 1000 CD.

maison:
rue:
NPA/localité:
à expédier à

Schmid & Dirren S.A.

S D

MARTIGNY
Place de la Poste
Tél. 026/2 43 44

SION
Place du Midi 46
Tél. 027/22 00 50

Les 71 ch les plus confortables Renault 14TS.

Son équipement hors pair vous offre, entre autres, des sièges-baquet avec appuie-tête, la condamnation électromagnétique des 4 portes, des lève-vitres électriques et essuie-lave-vitre de lunette arrière. Et le confort propre à toutes les Renault.

La suspension raffinée avec barres anti-dévers avant et arrière, contribue considérablement à ses performances supérieures: En effet, elle transmet intégralement la puissance sur la route et permet à la 14 TS d'atteindre une vitesse de pointe de 155 km/h.

Attachez votre ceinture et faites un essai.

1 an de garantie, kilométrage illimité

5 ans de garantie anti-corrosion Renault ACP5.

RENAULT

Garage du Nord S.A., Sion, 027/22 34 13 et
Garage du Stand Monthey S.A., Monthey 025/71 21 61

Aigle	Garage des Glariers	025/26 19 33
Bex	Garage de la Croisée	025/63 18 59
Chesières	Garage Moderne	025/35 22 18
Haute-Nendaz	Garage Le Relais	027/88 26 52
Leytron	Garage de la Poste	027/86 24 70

Renault la meilleure solution.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

Monzon - Bouttier, matches-exhibition

Carlos Monzon, ancien champion du monde des poids moyens disputera en fin d'année deux matches-exhibition contre le Français Jean-Claude Bouttier, ex-champion d'Europe des poids moyens, a annoncé à Buenos Aires le champion argentin. Les deux rencontres auront lieu, l'une en Europe, et l'autre en Argentine, à des dates à fixer ultérieurement, qui se situeront aux environs de la fin de l'année. Bouttier est arrivé mardi à Buenos-Aires pour lancer sur le marché argentin une marque de vêtement de sport. Le boxeur français avait été battu à deux reprises au cours de sa carrière par le champion du monde argentin, la première par k.-o. au 12e round, en juin 1972 à Paris, et la deuxième, aux points, en septembre 1973, également à Paris.

Le championnat d'Europe des nations
Gr. 5: la Tchécoslovaquie qualifiée

Le Tchèque Nehoda (à gauche) est aux prises avec le Suédois Linderoth (à droite). **Bélino UPI**

Tchécoslovaquie - Suède 4-1

Ronnie Hellstroem, considéré comme le meilleur portier européen, n'était pas à Prague pour défendre les intérêts... français dans un match du championnat d'Europe des nations qui opposait la Tchécoslovaquie à la Suède.

Détentrice du titre, la formation de l'Europe centrale est virtuellement assurée de participer au tour final, en juin 1980, en Italie. Même une défaite à Paris, le 17 novembre prochain, ne remettrait pas en cause cette qualification. On imagine mal en effet, une victoire du Luxembourg en Tchécoslovaquie lors de la dernière rencontre de ce groupe 5.

A Prague, des Scandinaves démobilisés n'ont pas réservé de trop fortes émotions aux 35 000 spectateurs. Les Tchécoslovaques, qui avaient déjà pris la mesure de leurs adversaires au match aller à Stockholm (victoire 3-1), dominaient dès le coup d'envoi. Le grand gardien de Malmoe, Moeller était battu à trois reprises en première mi-temps, par Nehoda (19e), Kozak (35e) et Vizek (41e). Les Suédois sauvaient l'honneur à la 60e minute par Jan Svensson. A dix minutes de la fin, Vizek obtenait son deuxième but.

Le remplacement de l'attaquant-vedette Nehoda, à la 50e minute, par Kroupa, n'altérait en rien le rendement de la formation locale.

● **Classement du groupe 5 : 1. Tchécoslovaquie 4 matches, 8 points ; 2. France 5/7 ; 3. Suède 5/3 ; 4. Luxembourg 4/0.**

Gr. 3: Espagne - Yougoslavie 0-1 (0-1)

La Yougoslavie relance l'intérêt

En battant l'Espagne sur son propre terrain, la Yougoslavie a relancé l'intérêt de ce groupe 3, qui semblait devoir se conclure sur une qualification sans problème de l'Espagne. En effet, les Ibériques n'avaient plus besoin que d'un petit point pour être assurés de disputer la phase finale à Rome et l'on pensait que, chez eux, ils étaient en mesure de l'obtenir. Cette défaite redonne quelques chances à la Yougoslavie elle-même et à la Roumanie, désormais toutes deux à 3 points des Espagnols, avec chacune un match de moins. L'Espagne, qui doit encore rencontrer Chypre, reste toutefois sans doute la formation la mieux placée.

Cette défaite des Espagnols est la première subie en 58 matches à domicile sous la direction de Lazslo Kubala.

Dans une rencontre à peine moins houleuse qu'une précédente partie de sinistre mémoire entre les deux pays, l'arbitre a dû expulser deux joueurs (un de chaque côté) et distribuer 5 avertissements. Ce match s'est joué à Valence.

La situation dans le groupe 3 : 1. Espagne 5/7. 2. Yougoslavie 4/4. 3. Roumanie 4/4. 4. Chypre 3/1.

Sélection belge pour affronter le Portugal

Quatre ans après sa dernière sélection, le demi Wilfried Van Moer réapparaît en équipe nationale de Belgique. Le coach Guy Thys l'a retenu sur la liste des 18 présélectionnés en vue du match du championnat d'Europe des nations Belgiques - Portugal.

Van Moer (34 ans) qui fit les beaux jours du Standard de Liège, joue maintenant à Beringen.

Voici les joueurs annoncés : gardiens : Pfaff (Beveren), Custers (Antwerp). Arrières : Gerets (Standard), Garot (Standard), L. Millecamps (Waregem), Renquin (Standard), Baecke (Beveren), Plessers (Standard). Demis : Cools (Beerschot), Van der Eycken (FC Brugeois), Van Moer (Beringen), Mommens (SC Lokeren), Verheyen (Lokeren). Avants : Cluytens (Beveren), Van der Elst (Anderlecht), Ceulemans (FC Brugeois), Voordeckers (Standard), Van den Bergh (Lierse).

Cette rencontre Belgique - Portugal se déroulera le 17 octobre.

● **Angleterre, championnat de 1re division :** Manchester City - Middlesbrough 1-0. Stocke City - Nottingham Forest 1-1. Tottenham Hotspur - Norwich City 3-2. West Bromwich Albion - Manchester United 2-0. Classement : 1. Nottingham Forest 10/15. 2. Manchester United 10/14. 3. Southampton 10/13 (19-11). 4. Crystal Palace 10/13 (16-9). 5. Wolverhampton 9/12.

Gr. 4: Pologne - Islande 2-0 (0-0)

Même en remportant leur match contre l'Islande par 2 à 0, les Polonais ne sont pas certains d'aller à Rome. Ici, le Polonais Nawalka (8) à la lutte avec deux joueurs islandais. **Bélino UPI**

Tenue en échec à Chorzow par la RDA récemment, la Pologne, même au soir de son succès sur l'Islande, ne croit guère à ses chances de succès dans le groupe 4 du championnat d'Europe des nations. Elle occupe pourtant la première place du classement mais son avance est insuffisante pour lui permettre d'aborder sereinement sa dernière partie, le 17 octobre en Hollande.

A Cracovie, en présence de 25 000 spectateurs, les Polonais ont longtemps buté sur le problème posé par une défense renforcée. Le trio Lato, Ogaza, Terlecki tournait à vide. A la 55e minute seulement, Ogaza, l'avant-centre de Szombierki Bytom, ouvrait le score. A la 73e minute, il doublait cet avantage en transformant un penalty. A ce moment, les esprits s'échauffaient du côté islandais. Lestopper Edvaldsson et l'avant-centre Petur Petursson écopaient d'un avertissement. Premier au classement des buteurs du championnat de Hollande, Petursson (20 ans) l'attaquant de Feyenoord se heurtait dans ses tentatives de percée sur l'opposition du « libero » Szymanowski et l'arrière Janas, les deux meilleurs éléments d'uneformation polonaise décevante.

A la 62e minute, l'entraîneur Ryszard Kulesza n'avait pas hésité à remplacer le héros de Pologne - Suisse, l'ailier Terlecki par Sybis. La Pologne devait se contenter d'une petite victoire, 2-0 (0-0).

● **Classement du groupe 4 : 1. Pologne, 7 matches/11 points (12-3). 2. Hollande, 6/10 (16-3). 3. RDA, 6/9 (11-6).** 4. Suisse, 7/4 (5-13). **5. Islande, 8/0 (2-21).**

France - Etats-Unis 3-0

La sélection nationale des Etats-Unis, qui se produira samedi à Neuchâtel, a opposé une résistance honorable à la France au parc des Princes. Après avoir redouté le pire – ils étaient menés 3-0 au terme de la première demi-heure – les Américains ont réussi l'exploit de ne plus encaisser de but. Battus 3-0 (mi-temps 3-0), les footballeurs d'outre-Atlantique ont réalisé un meilleur score qu'au match aller, en mai dernier à New York, lorsqu'ils avaient concédé une défaite sur le score de 6-0.

MATCH DE SÉLECTIONS JUNIORS

Genève - Valais 2-2 (0-1)

La sélection valaisanne juniors (classe 3) s'est rendue hier à Genève, sur le stade de Collex-Bossy, pour affronter la formation du bout du lac. Au cours d'un match fort intéressant, très équilibré et d'un bon niveau technique, les deux équipes ont dû se contenter d'un point chacune. Les Valaisans avaient ouvert le score par Puippe en première mi-temps. Puis, les Genevois ont pu égaliser au début de la reprise. Après avoir accusé le coup, les Valaisans repartirent de plus belle à l'assaut des buts genevois. Leurs efforts furent récompensés par un second but signé Flury. Malheureusement, sous la pression genevoise en fin de match, l'égalisation tomba à quatre minutes de la fin. Dansl'ensemble, c'est une bonne performance des juniors valaisans, qui évoluaient dans la formation suivante : Varone ; Dirren, Fournier, Meichtry; Troillet, Myter, Mathieu (Furrer) ; Flury, Rywalski, Brantschen, Métral.

Le prochain match aura lieu le mercredi 24 octobre à Martigny à 18 heures contre la sélection vaudoise.

ASSEMBLÉE DU MARTIGNY-SPORTS
Eugène Lonfat élu membre d'honneur

Les objectifs du Martigny-Sport s'inscrivent dans le prolongement de la politique du club souhaitée, depuis quelques années, par ses dirigeants, celle de la promotion à l'échelle de l'équipe fanion et de la jeunesse du club. Parmi celle-ci, sur 17 éléments contingentés en première garniture (moyenne d'âge 21,3 ans), 15 joueurs sont issus du mouvement juniors qui comprend plus de 200 membres. De ce fait, M. Arsène Crettaz rend hommage aux responsables méritants.

«Se hâter lentement» telle est la devise du MS. A ce titre, déclare le président, je fais appel à l'aide dévouée et inconditionnelle de la part des parents afin d'encadrer et de maintenir en place toutes nos équipes juniors – au public, pour plus de compréhension envers l'ensemble du MS, ses dirigeants, ses entraîneurs en particulier – à la «presse valaisanne» pour plus de sollicitude, qui à maintes reprises a semblé vouloir se distancer volontairement des intérêts et des objectifs de notre club.

Les membres du Martigny-Sport ont boudé, une fois de plus, hier soir à l'hôtel de ville, la 62e assemblée générale saison 1978-1979, une assemblée qui avait un ordre du jour chargé, avec notamment la lecture du rapport présidentiel, dont nous avons situé l'essentiel et dont il convient de souligner la satisfaction qui se dégage du bon comportement et de l'excellent état d'esprit de la première équipe, de tout le mouvement junior, de celui des vétérans et tout particulièrement, cette saison, de la seconde garniture, néo-promue en quatrième ligue.

Le Martigny-Sport s'est vu adjuger l'organisation, les 26 et 27 octobre, de l'importante assemblée générale de la première ligue. Un appel est lancé à tous les membres pour une étroite collaboration.

Au chapitre des finances, des tours de magie contribuent, d'année en année, à assainir le découvert du club d'environ 115 000 francs. Le bénéfice de l'exercice 1978-1979 se chiffre à plus de 20 000 francs et le budget pour 1979-1980 prévoit un roulement de l'ordre de 160 000 francs.

16 ans d'activité, tel est le bail effectué par M. Eugène Lonfat au sein du mouvement juniors. Acclamé, M. Lonfat est élu membre d'honneur. Pour sa part, M. Pietro Simoncini, entraîneur de la deuxième formation du MS néo-promue en quatrième ligue, se voit décerner une récompense-souvenir.

M. Chiandussi dresse, quant à lui, le bilan de deux saisons complètes de championnat. Elles sont jugées satisfaisantes. L'introduction de jeunes joueurs du crû dans le contingent de la première équipe justifient tous les efforts consentis et soulagent chez les responsables certaines déceptions inhérentes aux critiques habituelles formulées autour de la pelouse. Finalement, M. Chiandussi en appelle à plus de sympathie envers la grande famille du Martigny-Sport.

Au comité, M. Richard Woltz, avec ses quatre ans de présence, dont une année de présidence, se retire. M. Gabriel Primatesta est appelé à le remplacer. Pour sa part, M. Régis Dini fonctionnera comme nouveau vérificateur de comptes en remplacement de M. Charles Chatron.

L'abnégation et le sérieux des sœurs Copt, anciennes pensionnaires du FC Sion féminin, obtiennent gain de cause et celles-ci peuvent inscrire leur formation, le FC Martigny féminin, auprès des organes officiels.

Ph. Biselx

Le Neuchâtel-Xamax communique

Le comité de Neuchâtel-Xamax communique : « Le comité directeur de Neuchâtel-Xamax a décidé d'élargir sa commission technique. La modalité de ce choix sera connu prochainement. » Ce communiqué laisse la porte ouverte à toutes les interprétations à propos des prérogatives laissées à l'entraîneur Erich Vogel.

● Le FC La Chaux-de-Fonds recevra Lausanne-Sports en match amical, samedi 13 octobre à 16 h. 45, à la Charrière.

● Championnat suisse de 1re ligue, groupe 3 : Emmenbrücke - Schaffhouse, 4-1 (1-1).

● **Championnat d'Europe des moins de 21 ans, à Prilep (Yougoslavie), groupe 3 :** Yougoslavie - Espagne 1-1 (0-1). Classement : 1. Yougoslavie 3/5 ; 2. Espagne 3/2 ; 3. Chypre 2/1.

● **Tour de qualification pour le tournoi olympique, zone européenne, groupe 4, à Helsinki :** Finlande - RFA 0-0. Classement : 1. Norvège 2/4 ; 2. RFA 3/3 ; 3. Finlande 3/1.

● **Match représentatif « espoirs » à Tirana :** Albanie - France 2-2.

● **Match représentatif «moins de 21 ans», à Torun :** Pologne - RFA 1-0 (1-0).

● **Matches amicaux :** VFL Bochum - Young Boys 1-2 (1-0) : Rapid Vienne - SV Hambourg 1-1 (0-1).

● **Match représentatif à Belfast :** Sélection de l'Irlande du Nord - Sélection de La Nouvelle-Zélande 2-0.

● **A Görlitz :** Sélection olympique de la RDA - Sélection olympique de la Tchécoslovaquie 1-0 (1-0).

BOXE

Zanon conserve son titre européen

L'Italien Lorenzo Zanon a conservé son titre de champion d'Europe des lourds en battant à Turin l'Espagnol Felipe «Pantera» Rodriguez aux points en 12 reprises. C'était la deuxième fois que l'Italien (28 ans, 24 victoires en 30 combats) mettait en jeu le titre qu'il a conquis le 18 avril dernier aux dépens de l'Espagnol Alfredo Evangelista.

Bernina doit sa perfection à son extrême simplicité d'emploi

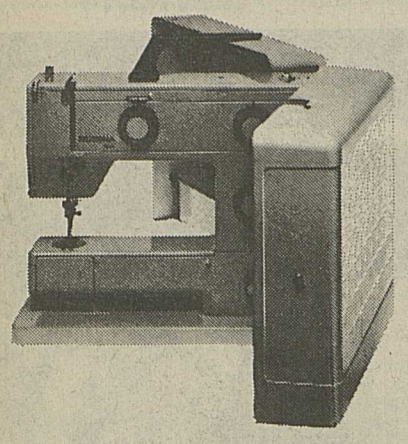

Nos clientes se plaisent à le redire constamment.

BERNINA

Martigny: René Waridel, avenue de la Gare, tél. 026/2 29 30

Monthey: Maurice Galletti, place de Tübingen 1, tél. 025/71 38 24

Sion: Constantin Fils S.A., rue des Remparts 21, tél. 027/22 13 07

Sierre: C. Plachy

BERNINA
La bonne connaissance de votre grand-mère

A vendre

tronçonneuses
neuves, légères (3½ kg), 3,5 ch, pour l'élagage: **Fr. 330.–.**

Occasions: très belles machines révisées.

brouettes à moteur

Fleisch S.A., Saxon.
Tél. 026/6 24 70.

Siliani HAUTE CONFECTION

a sélectionné pour vous, Mesdames!

les plus belles collections robes de France

Choix inouï de modèles
Taille 34 à 52

Tous les prix.

Siliani HAUTE CONFECTION

MARTIGNY
100 m de la gare

Crèmes prêtes à déguster

Chocolat, vanille ou caramel

MIGROS data

Offre spéciale 10.10.–16.10.

gobelet de 500 g

–.90

(100 g = –.18) **au lieu de 1.15**

Biscuits au beurre et aux noisettes

rouleau de 235 g, 1.70

Multipack 10.10.–16.10.

2 rouleaux 2.80 (100 g = –.59,6) **au lieu de 3.40**

MIDOR

MIGROS data

Dragées au chocolat

sachet de 160 g, 1.70

MIGROS data FREY

Multipack 10.10.–16.10.

2 sachets 2.80

(100 g = –.87,5) **au lieu de 3.40**

Provisions de ménage — Tout à votre avantage

Champignons de Paris «Hotel»

1/2 boîte de 425 g, 1.70 (poids égoutté 227 g)

Multipack 10.10.–16.10.

2 boîtes 2.60 Eg (100 g = –.57,3) **au lieu de 3.40**

Chocolat suisse de qualité «Giandor»

Chocolat fin fourré à la crème d'amandes

MIGROS data

Multipack 10.10.–16.10.

tablette de 100 g, 1.10

2 tablettes 1.70 au lieu de 2.20

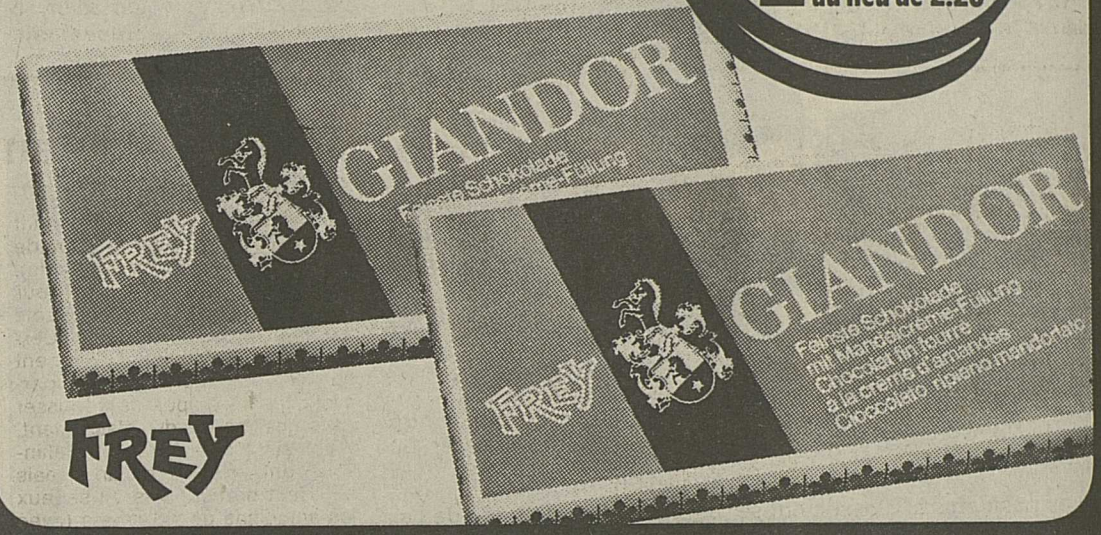

Margarine «Sobluma»

Offre spéciale 10.10.–16.10.

composée d'huile de tournesol et de graisse végétale pure. Riche en vitamines A et D.

emballage de 500 g (4 portions) **1.80** (100 g = –.36) **au lieu de 2.30**

Margarine «Sanissa»

composée d'huile de tournesol, de graisse végétale pure et de **10% de beurre.** Riche en vitamines A et D.

emballage de 500 g (4 portions) **2.–** (100 g = –.40) **au lieu de 2.50**

Provisions de ménage — Tout à votre avantage

Tomates pelées

italiennes
au pur jus de tomate

1/2 boîte de 400 g, –.70 (poids égoutté 280 g)

Multipack jusqu'au 16.10.

2 boîtes 1.– au lieu de 1.40

Eg (100 g = –.17,9)

Sorti du pressoir

Jus de fruits

pasteurisé
avec au moins 40% de jus de pomme.

bouteille de 1 litre **–.60** (+ dépôt)

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

178

Mon bel oranger

Droits de presse: Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

— Monte, Minguinho. Donne-moi la main. Il veut te tuer. Il veut te tuer. Il veut t'écraser. Il veut te mettre en miettes.

Minguinho était à peine monté sur le tuyau que le train maudit passa près de nous en sifflant et en soufflant une fumée noire.

— Assassin !... Assassin !...

Et le train continuait à rouler à toute allure sur les rails. Sa voix nous parvenait, entrecoupée d'éclats de rire.

— Ce n'est pas ma faute... Ce n'est pas ma faute... Ce n'est pas ma faute... Ce n'est pas ma faute...

Toutes les lumières de la maison s'étaient éclairées et des visages à moitié endormis firent irruption dans ma chambre.

— C'était un cauchemar.

Maman m'avait pris dans ses bras.

— Ce n'était qu'un rêve, mon petit, un cauchemar...

Je recommençai à vomir tandis que Glória racontait à Lalà :

— Je me suis réveillé quand il criait assassin. Il parlait de tuer, écraser, mettre en miettes... Mon Dieu, quand tout cela finira-t-il ?

Mais quelques jours après, ce fut fini. J'étais condamné à vivre, vivre. Un matin, Glória entra, rayonnante. J'étais assis dans mon lit et je contemplais la vie avec une tristesse infinie.

— Regarde, Zézé.

(A suivre)

R.D.A. - SUISSE: SAMEDI, À BERLIN-EST

A la recherche du temps perdu...

A BERLIN-EST, samedi 13 octobre, la Suisse disputera son dernier match du tour préliminaire (groupe 4) du championnat d'Europe des nations. Vingt-quatre heures plus tard, à Zurich, la FIFA procédera à l'établissement des groupes de qualification pour la coupe du monde 1982 en Espagne.

Le football helvétique, malgré le bon comportement de ses grands clubs, dans les coupes européennes, a beaucoup perdu de son crédit en raison des insuccès répétés de son équipe nationale. Sa dernière participation à un tour final de la coupe du monde remonte à 1966. Or, en Espagne, pour la première fois, le tournoi mondial réunira 24 engagés. Cet élargissement permettra-t-il aux Suisses d'être de la partie?

Le rendez-vous de Berlin revêt une grande importance sur le plan psychologique. Il importe que cesse cet espèce d'accablement, de résignation prématurée qui assaillent les internationaux à croix blanche lorsqu'ils évoluent à l'étranger. Certes, ils restent sur un dernier succès acquis à Rejkjavik. Une victoire en Islande n'est cependant pas une performance suffisante pour faire oublier les échecs sans appel subis à Wroclaw contre la Pologne et à Eindhoven face à la Hollande.

Léon Walker n'était pas le responsable de la sélection de ces deux occasions. Sa venue a incontestablement redonné l'espoir même si apparemment les résultats demeurent décevants. Son enthousiasme communicatif a contribué au succès populaire du match contre la Pologne à Lausanne. Vingt-cinq mille spectateurs applaudissaient ce soir-là, à la pause, le courage malheureux de ses favoris. Au cours des quarante-cinq minutes initiales, les Suisses, sous l'impulsion de son trio servettien de l'entre-jeu, avaient démontré leurs ressources techniques, et une imagination créatrice étonnante. La méforme des avants de pointe Sulser et Ponte avait faussé la démonstration.

Aucune concession

Au stade de la «Weltjugend», la RDA ne fera aucune concession. Les Allemands de l'Est possèdent encore une chance de terminer en tête de leur groupe, de coiffer la Hollande au poteau. Ce printemps au match aller, à Saint-Gall, les représentants de la République démocratique, après avoir été souvent malmenés, avaient habilement exploité la fougue aveugle des Helvètes pour porter des «contre» meurtriers. Le coach Georg Buschner dispose d'un ensemble bien soudé où les automatismes sont parfaitement rodés. L'habileté du demi Hafner, la vélocité de l'ailier Riedinger (qui jouera contre Servette en coupe des champions) sont certainement les meilleurs atouts. Léon Walker n'a pas l'intention cette fois de tout sacrifier à l'attaque. Il tentera d'utiliser les armes qui avaient si bien réussi à son collègue allemand à l'Espenmoos.

La composition de l'équipe suisse ne sera donnée qu'au lendemain de l'ultime match d'entraînement prévu ce jeudi soir, à Glattbrugg, contre les Grasshopper.

Lors du match aller, à l'Espenmoos, le comportement de la garde montante avait été l'un des centres d'intérêt de ce Suisse - RDA. Samedi, Zwahlen (à gauche), qui dispute ici la balle à un défenseur allemand, ne sera pas du voyage. Léon Walker a préféré, cette fois, faire confiance à l'expérience. **Photo Bild + News**

Encore un entraîneur limogé

Un troisième entraîneur a été limogé en Bundesliga allemande. Il s'agit de Hans-Dietmar Tippenhauser (Fortuna Düsseldorf) qui, il y a quelques mois, avait été fêté comme un héros pour avoir conduit son club à la finale de la coupe des coupes et à la victoire en coupe d'Allemagne. Il a été remplacé par Otto Rehagel (ex-Arminia Bielefeld). Deux autres entraîneurs ont déjà été licenciés cette saison: Eckehard Krautzun (Munich 1860) et Heinz Lucas (Eintracht Brunswick).

● Le défenseur du FC Lugano Alberto Perucchi (25 ans) a été victime lors du match de championnat contre Servette d'une déchirure des ligaments du genou droit et devra être opéré.

● **ANGLETERRE. – Championnat de première division:** Bolton Wanderers - Liverpool 1-1. Bristol City - Coventry 1-0. Ipswich - Town - Arsenal 1-2. Southampton - Crystal Palace 4-1. Wolverhampton - Derby County 0-0.

1re ligue: trois matches dans la vallée du Rhône

Le récent week-end n'a pas été rose pour les footballeurs valaisans de première ligue. Viège a perdu à Fétigny, mais on s'y attendait un peu. Leytron s'est incliné à Orbe et la chose n'est qu'à moitié surprenante. Martigny n'a pas eu plus de succès à Nyon et là, c'était déjà moins prévu! Seul, le FC Monthey a donc glané un point, mais bien chichement sur son terrain contre Renens qui, à force de s'économiser, a dû se contenter du minimum.

Les positions au classement se ressentent évidemment de ces déboires. Les martignerains demeurent au milieu du classement et peuvent conserver un certain optimisme, mais Leytron donne de sérieux signes d'inquiétude, tandis que Monthey et Viège voient la situation se décanter dans la mesure où Meyrin est en train de se ressaisir. Or, les Montheysans vont à Carouge dimanche, où il sera bien difficile d'obtenir une partie de l'enjeu, et les Leytronnains accueillent Bulle, le virtuel leader. Quant aux Viégeois, ils jouent une partie capitale contre le décevant Stade-Lausanne, douzième au classement. Est-ce à dire que seul Martigny peut s'imposer en recevant Malley qui occupe tout de même les places d'honneur? Il faut avouer que les perspectives sont plutôt sombres, mais on peut espérer que l'avantage du terrain joue un rôle important. Il faut en effet convenir que les trois matches qui auront lieu dimanche dans la vallée du Rhône (à Martigny, Leytron et Viège) offrent certaines possibilités aux équipes locales si le public apporte son soutien. L'affaire est surtout pour Williner et ses camarades, mais les Michaud, Roduit, Crittin et autres Buchard de Leytron doivent commencer à veiller au grain. En attendant le derby du dimanche suivant qui opposera les Leytronnains aux Montheysans!

-Ma-

LNB: déroutant Vevey-Sports!

Sans être vraiment passionnant (surtout pour la Suisse romande qui n'a que peu de représentants), le championnat de LNB offre pour l'instant quelques points saillants qui ne sont pas à dédaigner. Certains joueurs talentueux donnent du relief au spectacle et ont permis à leurs équipes de se hisser dans les hauts du classement. C'est ainsi que Aarau et Bellinzone ont pris les devants mais qu'il faut prendre très au sérieux les ambitions de Nordstern (avec Radakovic, Ries et Degen) et de l'étonnant Frauenfeld, tandis que Winterthour amorce gentiment un retour appréciable. On est en revanche plus dérouté devant le comportement des Romands comme Fribourg et Vevey qui viennent de perdre tristement après avoir révélé de belles promesses.

Le cas du Vevey-Sports est assez surprenant, car Garbani dispose d'excellents joueurs (Henry, Marchi, Débonnaire, Laett, sans compter le gardien Malnati) qui ont battu Lausanne avec panache, mais qui manquent indiscutablement de régularité. Or, ils jouent ce week-end à nouveau à Coppet contre le coriace Winterthour et on peut dire que l'issue de cette rencontre aura pour effet de situer les Vaudois soit par rapport à la promotion, soit par rapport à la relégation. Même si c'est là une alternative dont ils ne veulent pas entendre parler, c'est bien ainsi que le public interprétera le classement...

Pour le reste, on notera que Fribourg est en meilleure posture en accueillant Kriens et que Bienne n'aura pas la partie facile face à Aarau. Quant au pauvre Rarogne, qui a été sérieusement ébranlé à Winterthour (5-0), on lui souhaite plus de plaisir à Frauenfeld!

-Ma-

DEUXIÈME LIGUE

Pas encore de trêve!

La trêve ne sera pas encore au programme du championnat de deuxième ligue. Tant s'en faut! En programmant le choc au sommet du week-end, Saint-Maurice - Savièse, celui-ci nous promet même une journée au suspense terrible dans l'optique de la suite du championnat et dans ce sens que le vaincu, pour autant qu'il y en ait un, sera momentanément écarté des premiers rôles.

Le choc Saint-Maurice - Savièse constituera donc indéniablement le point chaud d'une neuvième journée qui prévoit cependant d'autres rencontres extrêmement captivantes.

Celle qui opposera Conthey à Vouvry (pour la première place) et Bagnes à Salquenen (pour la dernière) s'intègre parfaitement dans cette catégorie. Sur son terrain, Conthey devrait logiquement confirmer son excellente condition actuelle alors que Bagnes, enfin victorieux dimanche dernier, aura à cœur de prouver que le passé ne hante vraiment plus son sommeil.

La hantise sera également dans les esprits des joueurs de Saint-Léonard et de Grimisaut qui, pour l'instant, doivent toujours se contenter de jouer un rôle très secondaire.

Restent USCM - Ayent et Sierre - Fully, deux rencontres aux incidences moins grandes sur le classement, mais non dénuées d'intérêt. Du moins en perspective d'une appartenance prochaine au groupe des «grands» ou des «petits» de la deuxième ligue!

Programme du week-end

Championnat d'Europe

RDA - Suisse

LNB

Baden - Granges
Berne - Bellinzone
Bienne - Aarau
Frauenfeld - Rarogne
Fribourg - Kriens
Nordstern - Wettingen
Vevey - Winterthour

Première ligue

Carouge - Monthey
Leytron - Bulle
Martigny - Malley
Montreux - Meyrin
Stade Nyonnais - Orbe
Renens - Fétigny
Viège - Stade Lausanne

Deuxième ligue

Bagnes - Salquenen
USCM - Ayent
Conthey - Vouvry
Saint-Léonard - Grimisuat
Saint-Maurice - Savièse
Sierre - Fully

AVF: communiqué officiel N° 16

① **Résultats des matches des 6 et 7 octobre 1979**

Les résultats des matches cités en marge parus dans notre communiqué du lundi 8 octobre 1979, sont exacts à l'exception de:

Juniors B régionaux
Raron - Chippis 3-0

Juniors C régionaux
Raron - St.Niklaus 0-9

Juniors E régionaux
Saint-Léonard 2 - Saint-Léonard 0-8

② **Résultats des matches du mercredi 3 octobre 1979**

Juniors A régionaux
USCM - Fully 1-3

Juniors C régionaux
Lalden - Naters 0-2

Juniors D régionaux
Grône - Grimisuat 3-7
Savièse 2 - Chalais 6-6
Fully 2 - Conthey 2 0-3

③ **Avertissements**

Match du 3 octobre 1979
Schmid Michel, USCM, juniors A.

Matches des 6 et 7 octobre
Carron Louis, Fully; Zambaz Jean-Marc, Conthey; Furrer Charly, Grimisuat; Mathieu Jean-Marc, Sierre; Jean Pierre-André, Sierre; Savoy Patrick, Sierre; Baumgartner Philippe, Sierre; Zumofen Pascal, Salgesch; Oggier Raphaël, Saint-Léonard; Balet Charles-Henri, Saint-Léonard; Jenny Patrick, Saint-Léonard; Mento Antonio, USCM; Vuadens Pascal, Vouvry; Devanthéry Gérald, Chalais; Plaschy Markus, Varen; Eggel Martin, Naters; Durschei Emil, Brig; Rotzer Rudolf, Agarn; Martin Pierre, Chamoson; Maret Simon, Saxon; Domig Philipp, Brig 2; Coupy Pierre-André, Arbaz; Tissières Christian, Bramois; Héritier Yves, Savièse 2; Crettaz Jean-Oscar, Ayent 2; Savioz Gustave, Ayent 2; Giletti Pascal, Sierre 2; Proz Stéphane, Châteauneuf; Prastaro Salvatore, Vionnaz 2; Wœffray Michel, Vernayaz; Meichtry Peter, Agarn 2; Schnydrig Gino, Agarn 2; Duc Edouard, Chermignon; Ruppen Willy, Steg 2; Matter Rolf, Steg 2; Bonvin Olivier, Montana-Crans; Solioz Robert, Anniviers; Monnet Stéphane, Riddes 2; Clerc Martial, Aproz 2; Bérard Georges-Henri, Ardon 2; Bérard Dominique, Ardon 2; Vergères Bernard, Chamoson 2; Rey Pierre, Sion 4; Fournier Jean-Marie, Veysonnaz; Donnet-Monnay Jean-Paul, Troistorrents 2; Millius Marcel, Visp, seniors; Sewer Paul, Leuk-Susten, seniors; Papilloud André, Vétroz, seniors; Reuse Laurent, Conthey, seniors; Gandini Luciano, USCM, seniors; Meichtry Beat, Agarn, juniors A; Meichtry Daniel, Agarn, juniors A; Quennoz Dominique, Conthey, juniors A; Morath Yvan, Bramois, junios A; Bürcher Jean-Michel, Bramois, juniors A; Carron Philippe, Fully, juniors A; Lambiel Jean-Claude, Riddes, juniors A.

④ **Joueur suspendu pour trois avertissements reçus**

1 dimanche
Héritier Yves, Savièse 2 (11-12-16).

⑤ **Liste d'adresses Saison 1979-1980**

FC Brig
Président de la commission des juniors
M. Jean-Pierre Monnier, Neue Simplonstrasse 7, 3900 Brig, téléphone privé: 028/23 34 15.

⑥ **Calendrier - Matches fixés**

Samedi 27 octobre 1979
Seniors
Raron 2 - Visp 2
Fully - Conthey

Jeudi 1er novembre
Deuxième ligue
Saint-Léonard - Ayent
Cinquième ligue
Lalden 3 - Chalais 3
Erde 2 - Saint-Léonard 3

Juniors A régionaux
Steg - Agarn

Juniors B régionaux
Lalden - Visp

⑦ **Permanence**
Elle sera assurée par M. Henri Vouillamoz, 1950 Sion, tél. 027/43 18 37

Heures de présence
Samedi 13 octobre: 9 heures à 10 heures et de 18 à 19 heures.
Dimanche 14 octobre: jusqu'à 10 heures.

Suspensions
1 dimanche
Cotter Pascal, Saint-Léonard 2; Valliquer Michel, Granges 2; Vocat Jean-Paul, Leytron 3; Cheseaux Jean-Michel, Leytron 3; Fracheboud Raoul, Vionnaz, seniors.
2 dimanches
Bayard Jürg, Agarn 2; D'Alession Rino, Chalais 3; Chervaz Pierre-André, USCM, seniors; Cavallo Luigi, Bramois, juniors A; Mosca Daniel, Chalais, juniors D.
3 dimanches
Zufferey Gilbert, Chippis, juniors B; Maselli Mario, Chippis, juniors B; Steiner Roman, Steg 2.
Ces décisions sont susceptibles de recours dans les huit jours auprès de la commission de recours de l'AVF par son président, Me Charles-Marie Crittin, avocat, 1916, Saint-Pierre-de-Clages et selon le règlement en vigueur.

⑨ **Joueurs suspendus pour les 13 et 14 octobre**
Bayard Jürg, Agarn 2; Constantin Aldo, Ayent 2; D'Alessio Rino, Chalais 3; Mercuri Elio, Chippis 3; Zufferey Gilbert, Chippis, juniors B; Maselli Mario, Chippis, juniors B; Logean Daniel, USCM 2; Valliquer Michel, Granges 2, Lambiel Pierre-Joseph, Isérables; Voccat Jean-Paul, Leytron 3; Cheseaux Jean-Michel, Leytron 3; Hamdi Telaku, Leuk-Susten; Nambride Denis, Saint-Gingolph 2; Pellet Alphonse, Saint-Léonard 2, Cotter Pascal, Saint-Léonard 2; Héritier Yves, Savièse 2; Steiner Roman, Steg 2; Cavallo Luigi, Bramois, juniors A; Mosca Daniel, Chalais, juniors D; Carrupt Gilles, Chamoson, juniors C.

AVF - Comité central

Communiqués officiels Nos 9

Juniors interrégionaux B 2
Groupe I

① **Résultats des matches des 6 et 7 octobre 1979**

Etoile C 2 - Vevey	1-3
Lancy - S. Nyonnais	2-1
Meyrin - Martigny	0-2
Ouchy - Chênois	2-1
Perly - Monthey	2-2
Sierre - Sion 2	1-3

② **Avertissements**
Grespo Carlos, Vevey; Palmioli Roberto, Perly; Birbaum Patrice, Monthey.

Juniors interégionaux C 2
Groupe II

① **Résultats des matches des 6 et 7 octobre 1979**

USCM - Brig	4-2
Lausanne 2 - Concord.	0-6
Malley - Bramois	4-1
Renens - Aigle	5-5
Sion 2 - Montreux	3-1
St. Lausanne - Fully	6-1

② **Avertissement**
Biner Christian, Bramois.

AVF - Comité central

Le point chez les juniors régionaux valaisans

Juniors A régionaux

Groupe 1

1. Brig	6	4	1	1	21–13	9
2. Naters	6	4	0	2	17- 9	8
3. Leuk-Susten	6	3	0	3	11–10	6
4. Agarn	5	2	1	2	10–11	5
5. St-Niklaus	6	2	1	3	11–15	5
6. Steg	5	0	1	4	4–16	1

Groupe 2

1. Salgesch	6	5	1	0	27– 7	11
2. Sierre	6	4	1	1	24- 9	9
3. Grône	6	2	1	3	12–14	5
4. Ayent	6	2	1	3	10–17	5
5. Chalais	6	1	1	4	10–17	3
6. Grimisuat	6	1	1	4	9–25	3

Groupe 3

1. Bramois	6	5	0	1	29–13	10
2. Savièse	6	5	0	1	18– 6	10
3. Conthey	6	4	0	2	25–10	8
4. ES Nendaz	6	2	0	4	14–17	4
5. Hérémence	6	2	0	4	12–22	4
6. Erde	6	0	0	6	8–38	0

Groupe 4

1. Bagnes	6	5	0	1	28– 6	10
2. Sion 3	6	3	2	1	21–16	8
3. Saxon	6	2	2	2	14–15	6
4. Chamoson	6	2	1	3	13–17	5
5. La Combe	6	2	1	3	12–24	5
6. Vollèges	6	1	0	5	12–25	2

Groupe 5

1. Monthey	5	4	1	0	20– 3	9
2. Saint-Maurice	5	4	0	1	16–10	8
3. USCM	3	0	2	1	10–12	2
4. Fully	4	1	0	3	5–10	2
5. Vouvry	5	0	1	4	7–23	1

Juniors B régionaux

Groupe 1

1. Brig	6	4	1	1	18– 7	9
2. Raron 2	6	4	0	2	28– 9	8
3. Lalden	5	3	1	1	21–11	7
4. Visp	5	2	1	2	11– 7	5
5. Naters	6	2	1	3	17–21	5
6. Termen	6	0	0	6	2–42	0

Groupe 2

1. Turtmann	6	6	0	0	37– 5	12
2. Raron	6	4	1	1	14–10	9
3. Leuk-Susten	6	1	4	1	9– 7	6
4. Steg	6	1	3	2	8–10	5
5. Chippis	6	1	1	4	9–23	3
6. Raron 3	6	0	1	5	3–25	1

Groupe 3

1. Lens	6	5	0	1	33– 9	10
2. Bramois	6	3	2	1	26– 9	8
3. Savièse	6	3	1	2	21–12	7
4. Varen	6	3	0	3	13–24	6
5. Noble-Contrée	6	2	1	3	15–14	5
6. Veysonnaz	6	0	0	6	5–45	0

Groupe 4

1. Grimisuat	5	4	1	0	29– 5	9
2. Aproz	6	4	0	2	29– 8	8
3. Saint-Léonard	5	2	3	0	19– 6	7
4. Ayent	6	2	2	2	18– 5	6
5. Isérables	6	1	0	5	6–54	2
6. Chalais	4	0	0	4	4–19	0

Groupe 5

1. Leytron	6	6	0	0	35– 6	12
2. Vétroz	6	4	1	1	24–11	9
3. Conthey	6	3	1	2	18–17	7
4. Evolène	6	2	0	4	14–36	4
5. Riddes	6	1	0	5	19–25	2
6. Châteauneuf	6	1	0	5	9–34	2

Groupe 6

1. Vernayaz	5	4	1	0	26– 4	9
2. Saillon	5	3	0	2	11– 9	6
3. Evionnaz	4	2	1	1	15– 6	5
4. Orsières	5	2	0	3	6–19	4
5. Saxon	5	0	0	5	7–27	0

Groupe 7

1. Port-Valais	5	4	1	0	36– 5	9
2. Saint-Maurice	5	4	0	1	26– 8	8
3. Vionnaz	5	1	2	2	14–14	4
4. Vouvry	5	1	0	4	12–29	2
5. Troistorrents	4	0	1	3	6–38	1

Juniors C régionaux

Groupe 1

1. Naters	5	5	0	0	27– 1	10
2. Visp	6	5	0	1	34– 5	10
3. St-Niklaus	6	3	0	3	13–20	6
4. Raron	6	2	0	4	11–28	4
5. Lalden	5	1	0	4	9–19	2
6. Termen	6	1	0	5	7–28	2

Groupe 2

1. Steg	6	6	0	0	49– 7	12
2. Turtmann	6	5	0	1	42–11	10
3. Salgesch	6	3	0	3	24–14	6
4. Leuk-Susten	6	2	0	4	23–32	4
5. Agarn	6	1	0	5	11–39	2
6. Sierre 2	6	1	0	5	6–55	2

Groupe 3

1. Montana	6	6	0	0	29– 2	12
2. Chippis	6	4	1	1	17–10	9
3. Loc-Corin	6	3	0	3	22– 9	6
4. Anniviers	6	2	1	3	14–23	5
5. Chalais	6	1	0	5	8–22	2
6. Chermignon	6	1	0	5	8–32	2

Groupe 4

1. Châteauneuf	6	5	0	1	24– 9	10
2. Hérémence	6	4	1	1	23–12	9
3. Grimisuat	6	3	1	2	28–15	7
4. Granges	6	3	0	3	16–18	6
5. Nax	6	2	0	4	18–18	4
6. Grône	6	0	0	6	3–40	0

Groupe 5

1. Savièse	6	6	0	0	62– 5	12
2. Salins	6	4	0	2	11–16	8
3. Saint-Léonard	6	4	0	2	16–22	8
4. Ayent	6	2	0	4	12–17	4
5. Bramois 2	6	2	0	4	11–23	4
6. Châteauneuf 2	6	0	0	6	1–30	0

Groupe 6

1. Conthey	6	5	0	1	29– 7	10
2. Vétroz	6	5	0	1	25–10	10
3. Chamoson	6	2	1	3	11–11	5
4. Savièse 2	6	2	1	3	13–16	5
5. Erde	6	2	0	4	6–29	4
6. Ardon	6	1	0	5	9–20	2

Groupe 7

1. Orsières	6	6	0	0	22–12	12
2. Saillon	6	3	1	2	14–13	7
3. Bagnes	6	2	2	2	16–12	6
4. Saxon	6	2	2	2	21–20	6
5. Vollèges	6	2	1	3	13–23	5
6. Riddes	6	0	0	6	11–27	0

Groupe 8

1. La Combe	6	5	1	0	38– 3	11
2. Saint-Maurice	6	5	1	0	23– 4	11
3. Evionnaz	6	4	0	2	25– 9	8
4. Leytron	6	1	1	4	9–23	3
5. Vernayaz	6	1	0	5	10–37	2
6. Fully 2	6	0	1	5	6–35	1

Groupe 9

1. Port-Valais	6	5	0	1	33– 8	10
2. St-Gingolph	6	5	0	1	31– 8	10
3. Monthey 2	6	3	0	3	31–25	6
4. Massongex	6	3	0	3	18–13	6
5. Troistorrents	6	2	0	4	17–41	4
6. USCM 2	6	0	0	6	8–53	0

Juniors D régionaux

Groupe 1

1. Brig	6	6	0	0	61– 5	12
2. Naters	6	5	0	1	31– 5	10
3. Visp	6	4	0	2	18–15	8
4. Naters 2	6	1	0	5	5–28	2
5. Visp 2	6	1	0	5	8–37	2
6. Lalden	6	1	0	5	8–46	2

Groupe 2

1. Steg	6	5	0	1	26– 9	10
2. Raron	6	3	2	1	13– 9	8
3. Leuk-Susten	6	3	1	2	22–12	7
4. Noble-Contrée	6	3	1	2	19–13	7
5. Turtmann	6	0	2	4	8–23	2
6. Salgesch	6	0	2	4	6–30	2

Groupe 3

1. Sierre	6	6	0	0	71– 1	12
2. Grimisuat	5	3	1	1	20–15	7
3. Lens	6	3	1	2	17–23	7
4. Grône	5	3	0	2	17–34	6
5. Sierre 2	6	1	0	5	7–38	2
6. Montana	6	0	0	6	7–28	0

Groupe 4

1. Savièse	6	6	0	0	60– 3	12
2. Saint-Léonard	6	4	1	1	22– 9	9
3. Chippis	6	3	0	3	23–26	6
4. Evolène	6	2	1	3	19–32	5
5. Savièse 2	5	1	0	4	13–40	2
6. Chalais	5	0	0	5	5–17	0

Groupe 5

1. Sion 2	6	6	0	0	54– 5	12
2. Bramois	6	5	0	1	42– 8	10
3. Ayent	6	3	1	2	20– 8	7
4. Hérémence	6	2	1	3	11–17	5
5. Aproz	6	1	0	5	4–39	2
6. Bramois 2	6	1	0	5	3–70	2

Groupe 6

1. Chamoson	6	6	0	0	49– 7	12
2. Conthey	6	4	1	1	44– 9	9
3. Conthey 2	5	2	1	2	10–18	5
4. Fully	6	2	1	3	26–22	5
5. Vétroz	6	1	0	5	8–36	2
6. Fully 2	5	0	1	4	3–41	1

Groupe 7

1. Saillon	6	6	0	0	47– 7	12
2. Martigny 2	6	4	1	1	31–16	9
3. Leytron	6	3	1	2	21–10	7
4. La Combe	6	2	0	4	24–27	4
5. Riddes	6	1	1	4	12–46	3
6. Saxon	6	0	1	5	10–32	1

Groupe 8

1. Troistorrents	6	6	0	0	23– 6	12
2. Vollèges	6	4	0	2	21– 9	8
3. Vionnaz	6	4	0	2	15–12	8
4. Bagnes	6	2	0	4	12–22	4
5. Bagnes 2	6	1	1	4	11–21	3
6. Orsières	6	0	1	5	8–20	1

Groupe 9

1. Monthey 2	6	4	1	1	25–11	9
2. Saint-Maurice	6	4	0	2	25–14	8
3. Vernayaz	6	3	0	3	22–22	6
4. Vouvry	6	2	1	3	10–18	5
5. Port-Valais	6	2	1	3	9–19	5
6. USCM	6	1	1	4	11–18	3

Juniors E régionaux

Groupe 1

1. Naters	6	6	0	0	67– 8	12
2. Visp 2	6	4	0	2	33–26	8
3. Raron	6	3	0	3	40–21	6
4. Visp	6	3	0	3	26–21	6
5. Naters 2	6	2	0	4	14–30	4
6. Turtmann	6	0	0	6	7–66	0

Groupe 2

1. Sierre	6	6	0	0	56– 5	12
2. Leuk-Susten	6	5	0	1	29–10	10
3. Brig	6	2	1	3	11–29	5
4. Sierre 2	6	2	1	3	16–22	5
5. Chippis	6	2	0	4	14–18	4
6. Brig 2	6	0	0	6	0–48	0

Groupe 3

1. Chalais	6	5	0	1	22–14	10
2. Lens	6	4	1	1	44– 7	9
3. Sierre 3	6	4	0	2	18–10	8
4. Grône	6	3	1	2	20–11	7
5. Chalais 2	6	1	0	5	8–32	2
6. Lens 2	6	0	0	6	5–43	0

Groupe 4

1. Bramois 2	6	5	1	0	43– 3	11
2. Granges	6	3	1	2	24–13	7
3. Saint-Léonard	5	3	1	1	18– 7	7
4. Grimisuat	6	2	1	3	28–16	5
5. Bramois	6	2	0	4	37–15	4
6. Saint-Léonard 2	5	0	0	5	2–98	0

Groupe 5

1. Sion 3	6	6	0	0	73– 2	12
2. Conthey	6	4	0	2	30– 9	8
3. Sion 4	6	3	0	3	35–24	6
4. Bramois 4	6	3	0	3	14–23	6
5. Conthey 2	6	2	0	4	15–46	4
6. Bramois 3	6	0	0	6	6–71	0

Groupe 6

1. Leytron	5	5	0	0	60– 6	10
2. Ardon	5	4	0	1	48–10	8
3. Riddes	5	2	0	3	16–45	4
4. Chamoson	5	1	0	4	7–41	2
5. Leytron 2	4	0	0	4	6–35	0

Groupe 7

1. Fully	5	5	0	0	38– 6	10
2. Saillon	5	4	0	1	20– 6	8
3. Bagnes	5	1	0	4	16–22	2
4. La Combe	5	1	0	4	6–32	2
5. Fully 2	4	1	0	3	4–21	2

Groupe 8

1. Saint-Maurice	4	3	0	1	41–10	6
2. Martigny 3	4	3	0	1	40–19	6
3. Martigny 4	3	1	0	2	18–26	2
4. Fully 3	3	0	0	3	1–35	0

Groupe 9

1. USCM	5	5	0	0	43– 7	10
2. Monthey 3	5	3	0	2	31–10	6
3. Monthey 4	5	3	0	2	35–16	6
4. Saint-Maurice 2	5	1	0	4	20–30	2
5. USCM 2	4	0	0	4	1–67	0

Groupe 10

1. Vouvry	5	4	1	0	26– 7	9
2. Bex	5	3	1	1	33–13	7
3. Unistars 77	4	2	0	2	11–13	4
4. Bex 2	5	2	0	3	30–17	4
5. Massongex	5	0	0	5	5–55	0

Hockey: le calendrier des ligues inférieures

Deuxième ligue

Premier tour

Sa 8.12.1979 Leukergrund - Ayer, Zermatt - Sembrancher, Nendaz - Embd/Kalpetran. Di 9.12. Vissoie - Saas - Grund. Ma 11.12. Nendaz - Vissoie. Me 12.12. Ayer - Embd/Kalpetran. Je 13.12. Leukergrund - Sembrancher. Sa 15.12. Ayer - Zermatt, Nendaz - Saas-Grund. Lu 17.12. Vissoie - Leukergrund. Me 19.12. Embd/Kalpetran - Zermatt, Ayer - Nendaz. Je 20.12. Sembrancher - Vissoie. Sa 22.12. Zermatt - Saas-Grund, Ayer - Sembrancher, Leukergrund - Nendaz. Di 23.12. Embd/Kalpetran - Vissoie. Me 26.12. Leukergrund - Zermatt. Je 27.12. Sembrancher - Embd/Kalpetran. Ve 28.12 Saas-Grund - Leukergrund, Vissoie - Ayer. Sa 29.12. Nendaz - Sembrancher. Di 30.12. Saas-Grund - Ayer. Me 2.1.1980 Embd/Kalpetran - Leukergrund. Je 3.1. Saas-Grund - Sembrancher. Sa 5.1. Nendaz - Zermatt. Di 6.1. Embd/Kalpetran - Saas-Grund. Ma 8.1. Zermatt - Vissoie.

Deuxième tour

Je 3.1. Ayer - Vissoie. Sa 5.1. Ayer - Leukergrund. Me 9.1. Embd/Kalpetran - Ayer. Ve 11.1. Embd/Kalpetran - Nendaz, Ayer - Saas-Grund. Sa 12.1. Zermatt - Leukergrund, Vissoie - Sembrancher. Ma 15.1. Vissoie - Nendaz. Me 16.1. Zermatt - Embd/Kalpetran, Sembrancher - Ayer. Ve 18.1. Leukergrund - Vissoie. Sa 19.1. Saas-Grund - Zermatt, Nendaz - Ayer. Di 20.1. Sembrancher - Leukergrund. Ma 22.1. Sembrancher - Nendaz, Vissoie - Zermatt. Je 24.1. Saas-Grund - Vissoie. Sa 26.1. Zermatt - Ayer, Vissoie - Embd/Kalpetran, Sembrancher - Saas-Grund, Nendaz - Leukergrund. Me 20.1. Saas-Grund - Nendaz, Embd/Kalpetran - Sembrancher. Ve 1er 2. Leukergrund - Embd/Kalpetran. Sa 2.2. Sembrancher - Zermatt. Ve 8.2. Leukergrund - Saas-Grund. Sa 9.2. Zermatt - Nendaz. Di 10.2. Saas-Grund - Embd/Kalpetran.

Troisième ligue

Groupe 12 A

Premier tour

Me 21.11. 1979 Salvan - Champéry 2. Di 25.11. Sion 2 - Martigny 2. Sa 1er 12. Charrat - Sion 2. Di 2.12. Champéry 2 - Verbier. Me 5.12. Martigny 2 - Verbier. Je 6.12. Charrat - Salvan. Sa 8.12. Verbier - Salvan. Di 9.12. Sion 2 - Champéry 2. Me 12.12. Martigny 2 - Val-d'Illiez. Je 13.12. Verbier - Charrat. Ve 14.12. Salvan-Sion 2. Di 16.12. Verbier - Val-d'Illiez, Champéry 2 - Charrat. Me 19.12. Martigny 2 - Champéry 2, Sion 2 - Verbier. Ve 21.12. Val-d'Illiez - Sion 2. Sa 22.12. Charrat - Martigny 2. Di 23.12. Champéry 2 - Val-d'Illiez. Sa 29.12. Val-d'Illiez - Salvan. Je 3.1. Salvan - Martigny 2. Ve 4.1. Val-d'Illiez - Charrat.

Deuxième tour

Di 6.1.1980 Verbier - Champéry 2. Me 9.1. Sion 2 - Charrat, Verbier - Martigny 2. Ve 11.1. Champéry 2 - Martigny 2. Di 13.1. Champéry 2 - Salvan, Sion 2 - Val-d'Illiez. Me 16.1. Martigny 2 - Salvan. Ve 18.1. Champéry 2 - Sion 2. Sa 19.1. Val-d'Illiez - Martigny 2, Charrat - Verbier. Ma 22.1. Salvan - Charrat. Me 23.1. Martigny 2 - Sion 2, Val-d'Illiez - Verbier. Sa 26.1. Charrat - Champéry 2, Verbier - Sion 2. Di 27.1. Salvan - Val-d'Illiez. Me 30.1. Sion 2 - Salvan, Martigny 2 - Charrat. Sa 2.2. Salvan - Verbier. Di 3.2. Val-d'Illiez - Champéry 2. Sa 9.2. Charrat - Val-d'Illiez.

Groupe 12 B

Premier tour

Ve 9.11.1979 Montana-Crans 2 - Leukerbad. Sa 17.11. Sierre 2 - Nendaz 2. Sa 24.11. Montana-Crans 2 - Saint-Léonard. Ve 30.11. Montana-Crans 2 - Sierre 2. Di 2.12. Sierre 2 - Grône. Sa 8.12. Montana-Crans 2 - Grimentz, Saint-Léonard - Leukerbad. Me 12.12. Grimentz - Grône. Ve 14.12. Nendaz 2 - Montana-Crans 2. Sa 15.12. Saint-Léonard - Grimentz. Di 16.12. Grône - Montana-Crans 2. Lu 17.12. Leukerbad - Sierre 2. Me 19.12. Grimentz - Nendaz 2. Ve 21.12. Leukerbad - Nendaz 2. Di 23.12. Grimentz - Sierre 2, Grône - Saint-Léonard. Me 26.12. Grimentz - Leukerbad, Nendaz 2 - Grône. Ve 28.12. Leukerbad - Grône, Nendaz - Saint-Léonard. Di 6.1.1980 Saint-Léonard - Sierre 2.

Deuxième tour

Ve 4.1.1980 Grône - Sierre 2, Nendaz 2 - Leukerbad. Sa 5.1. Grimentz - Montana-Crans 2. Ma 8.1. Grône - Grimentz. Ve 11.1. Leukerbad - Grimentz. Sa 12.1. Montana-Crans 2 - Grône, Saint-Léonard - Nendaz 2. Ve 18.1. Grône - Leukerbad, Nendaz 2 - Grimentz. Sa 19.1. Saint-Léonard - Montana-Crans 2. Me 23.1. Grône - Nendaz 2. Ve 25.1. Nendaz 2 - Sierre 2. Sa 26.1. Saint-Léonard - Grône. Di 27.1. Sierre 2 - Montana-Crans 2. Lu 28.1. Leukerbad - Saint-Léonard. Je 31.1. Sierre 2 - Leukerbad. Sa 2.2. Grimentz - Saint-Léonard, Leukerbad - Montana-Crans 2. Lu 4.2. Sierre 2 - Saint-Léonard. Ve 8.2. Sierre 2 - Grimentz. Sa 9.2. Montana-Crans 2 - Nendaz 2.

Groupe 12 C

Premier tour

Ma 4.12.1979 Saas-Grund 2 - Leukergrund 2. Je 6.12. Täsch - Saas-Grund 2. Sa 8.12 Saas-Fee - Saas-Grund 2. Ma 11.12. Täsch-Turtmann. Me 12.12. Turtmann - Leukergrund 2, Raron - Saas-Fee. Je 13.12. Turtmann - Grächen. Sa 15.12. Raron - Turtmann, Täsch - Saas-Fee. Lu 17.12. Saas-Grund 2 - Raron. Ma 18.12. Leukergrund 2 - Grächen. Me 19.12. Turtmann - Saas-Fee, Saas-Grund 2 - Turtmann. Je 20.12. Leukergrund 2 - Täsch. Sa 22.12. Täsch - Raron. Me 26.12. Saas-Fee - Grächen. Je 27.12. Raron - Leukergrund 2. Sa 29.12. Grächen - Raron 1980 Me 2.1. Leukergrund 2 - Saas-Fee. Je 3.1. Grächen - Täsch. Di 6.1. Grächen - Saas-Grund 2.

Deuxième tour

Ma 1er.1. 1980 Turtmann - Raron. Sa 25.1. Saas-Fee - Täsch. Ma 8.1. Leukergrund 2 - Saas-Grund 2. Me 9.1. Saas-Fee - Turtmann. Ma 15.1. Täsch - Leukergrund 2. Me 16.1. Saas-Grund 2 - Grächen. Je 17.1. Leukergrund 2 - Turtmann. Sa 19.1. Täsch - Grächen. Ma 22.1. Leukergrund 2 - Raron. Me 23.1. Saas-Fee - Raron, Turtmann - Täsch. Sa 26.1. Grächen - Saas-Fee, Turtmann - Saas-Grund 2. Ma 29.1. Saas-Fee - Leukergrund 2. Je 31.1. Raron - Saas-Grund 2. Sa 2.2. Grächen - Turtmann. Di 3.2. Saas-Grund 2 - Täsch. Me 6.2. Saas-Grund 2 - Saas-Fee, Raron - Täsch. Je 7.2. Grächen - Leukergrund 2. Di 10.2. Raron - Grächen.

ANNONCES DIVERSES

On cherche, pour entrée immédiate, une jeune fille comme

apprentie sommelière

Nourrie et logée.

Hôtel Kluser, 1920 Martigny.
Tél. 026/2 26 41.
36–3413

Cherchons

ferblantier-couvreur
ayant connaissances appareillages.

Bon salaire. Entrée à convenir.

Daniel Christinet, rue Louis-de-Savoie 82 Morges, tél. 021/71 12 87 ou 021/71 88 75, heures des repas.
22–50020

Maison de la place de Sion cherche

1 mécanicien auto
1 apprenti vendeur
en pièces détachées

Faire offre sous ch. P 36–900461 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant du Bas-Valais
cherche
pour la saison d'hiver

deux serveuses débutantes

Ecrire sous chiffre P 36–31049 à Publicitas, 1951 Sion.

Verbier.
Commerce spécialisé cherche, pour la saison d'hiver

serveuse pour tea-room
vendeuse en produits laitiers

Bon salaire à personnes capables.

Tél. 027/22 26 12, heures repas.
36–31145

URGENT!
Cherchons

sommelier (ère)

Café-restaurant de la Croix-Blanche
1860 Aigle.
Tél. 025/26 24 64.
22–120

Bar Till

Rue des Alpes 14
Genève
cherche

barmaids hôtesses

Débutante acceptée.

Tél. 022/31 83 48
dès 17 heures.
18–31310

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
LE JOURNAL D'ACTUALITÉ À L'IMAGE DU VALAIS

21 21 11

Allemagne
Places au pair
(avec salaire), dans familles avec enfants, pour jeunes filles. Tout de suite ou à convenir. (Aussi Suisse allemande.)

Service de placement SPR, André Pulfer
1802 Corseaux.
Tél. 021/51 41 45.
36–31135

Ferme
cherche

un jeune homme de 15-16 ans

Possibilité de suivre une école.

Ainsi que

quelques vaches de montagne
portantes.

Tél. 031/84 02 52.
36–31133

Cherchons

jeunes filles

pour aider au ménage et s'occuper d'enfants.

Tél. 025/35 23 48
Pré-Fleuri
home d'enfants
1885 **Chesières.**
22–120

A louer à **Châteauneuf-Conthey**

appartement de 4½ pièces

6 chaînes TV.
Fr. 380.–
plus charges.

Tél. 027/22 34 66.
36–3006

A louer à Sion
périphérie immédiate de la ville

magnifique appartement de 4½ pièces

Construction soignée verdure, chaînes TV.

Tél. 027/22 04 44.
143.157.860

Je cherche à acheter

un terrain agricole

8000 - 12 000 m2, région St-Maurice - Vionnaz ou rive droite.

Ecrire sous chiffre P 36–100654 à Publicitas, 1870 Monthey.

A louer à **Sion, quartier Ouest**

appartement 2 pièces

Fr. 375.–, charges comprises.
Date d'entrée: 1er décembre.

Agence immobilière Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64.
36–207

Particulier vend à **Sion**

appartement résidentiel de 4 pièces

Situation très calme, proximité de la Banque Cantonale; conviendrait également bien pour **cabinet médical ou bureau.**

Ecrire sous chiffre P 36–900378 à Publicitas, 1951 Sion.

Bar à café La Bohème St-Maurice

cherche

serveuse

Tél. 025/65 22 81
ou se présenter.
36–31146

Menuiserie-charpente
Paul Défago S.A.
Champéry
cherche

ouvriers qualifiés

Tél. 025/79 12 05.
36–100646

Vous cherchez un emploi ?

Vite une annonce dans le «NF»

PUBLICITAS 21 21 11

A louer à
Sion
proximité Migros

un studio meublé

Tél. 027/38 18 23.
36–2670

A vendre

une vache

Forte laitière.

Portante pour le 15 février.

Tél. 026/2 11 21.
36–31102

A vendre

1 salon 3 pièces
1 lit ancien
1 canapé Ls-Philippe 2 m de long
1 chambre à coucher payée Fr. 6000.– cédée Fr. 1200.–.

Tél. 026/2 55 69.
*36–401048

Trouvé

petit chien

adulte, collier en cuir rouge sans médaille et sans nom.

Le réclamer au 027/86 27 48.
36–31106

A vendre

2 vaches prêtes

1 vache portante
pour le printemps.

Tél. 025/79 11 47.
36–31107

VOUS
qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Rider - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au

027 22 80 29
appareils ménagers GASSER
GASSER FRÈRES SION

Le Tour de France cycliste 1980
Hinault - Zoetemelk, déjà favoris!

Les tours de France se succèdent et se ressemblent. Ainsi, lorsque le profil de l'édition 80 fut dévoilé à Paris, les noms de Bernard Hinault et de Joop Zoetemelk revenaient dans toutes les conversations.

Il est vrai que ces deux hommes, auxquels il convient d'ajouter l'Italien Giuseppe Saronni qui ne prendra pas le départ à Francfort, n'ont pas de rivaux à leur taille. Telle était l'opinion de Maurice de Muer, directeur sportif de l'équipe Peugeot, qui misera bien sûr sur Hennie Kuiper et Michel Laurent. Mais sans grand espoir d'entraver le « grand duel ». « Celui-ci pourrait tourner à l'avantage du Hollandais, expliquait-il, surtout si, et ce n'est pas à exclure, celui-ci possède deux ou trois minutes d'avance au pied des Pyrénées.»

Joop Zoetemelk partageait, bien entendu, cette opinion : « Ce Tour me plaît. Il est bâti pour les coureurs complets... Mon transfert chez Raleigh paraît devoir m'ouvrir des perspectives particulièrement intéressantes. Ainsi, j'aurai à mes côtés des sprinters capables de devancer Bernard Hinault aux rushes et donc de le priver de bonifications. Sur le plat, c'est sans le moindre problème que je pourrai, en cas d'incident, réintégrer au plus vite le peloton, car je serai entouré de rouleurs. Les étapes contre la montre par équipes ? Nous serons sans doute les meilleurs. Bloquer la course ? Nous saurons le faire si nécessaire...»

Représentant Bernard Hinault, qui prépare assidûment le Tour de Lombardie, Cyrille Guimard paraissait, lui aussi, très optimiste. « Cette année, chacun s'accordait à dire que le Giro était bâti pour Moser, et celui-ci a échoué... Vous pouvez dire, affirmait-il, que le Tour 80 convient parfaitement à Zoetemelk, sans altérer le moins du monde la confiance de Bernard, capable de s'imposer sur n'importe quel terrain, quelles que soient les circonstances. Cela étant précisé, il me semble que le parcours montagneux est un peu moins dur cette fois, mais les efforts que feront les coureurs dans les cols seront sans doute plus violents. En ce qui concerne le déroulement de l'épreuve, je crois qu'il n'y aura pas de grandes échappées au cours des dix premiers jours d'une course que les grandes équipes bloqueront volontiers. Il conviendra toutefois de surveiller ses... arrières, afin d'éviter l'élimination », concluait Guimard.

Le projet d'élimination de la lanterne rouge, depuis Rouen jusqu'à Saint-Etienne, a été bien accueilli par les directeurs sportifs, dans l'ensemble. Certains d'entre eux, notamment Fred de Bruyne, ont toutefois insisté sur le rôle que devraient jouer les commissaires afin de ne pas pénaliser les malchanceux.

Cyrille Guimard sur les bancs d'école
«Le cyclisme en retard de vingt ans»

Cyrille Guimard (à gauche) en conversation avec Paul Köchli (à droite, lunettes). **Photo Grimm**

Le directeur sportif de Hinault a suivi, à Macolin, un cours de « Jeunesse + Sports » pour entraîneurs amateurs. Il était plutôt surprenant de voir le directeur sportif d'une équipe professionnelle, et précisément celle de Bernard Hinault, assis, à côté des dirigeants et anciens amateurs des clubs romands, sur un banc de l'Ecole des sports à Macolin. Mais on connaît le flair de la recherche de Cyrille Guimard dans tous les domaines qui touchent le cyclisme. La construction du nouveau vélo « Profil » par la maison Gitane, qui fut utilisé par cette formation dans les courses contre la montre par équipes au Tour de France et par Hinault au Grand Prix des Nations, en est une preuve. Ainsi, Guimard n'a pas hésité à venir suivre le cours de « Jeunesse + Sports » à Macolin, mis sur pied par son contemporain suisse de l'année 1947, Paul Köchli, qui est titulaire du diplôme « entraîneur de cyclisme sur route ».

« Je crois qu'il est important, dans la vie, de s'instruire le plus possible », a dit Guimard. « De toute façon, on a toujours quelque chose à apprendre. » Le cours à Macolin a été dirigé par le Dr Jean-Marc Morand, de Renens. Ce dernier avait rencontré Guimard en France à l'occasion des recherches entreprises pour le vélo « Profil ». Guimard, qui avait préparé sa participation à ce cours, comme tout le monde, pendant ces trois derniers mois – et même les soirs durant le Tour de France – a rencontré à l'EFGS, outre Köchli (qui fut champion suisse sur route amateur en 1966), d'autres anciens coureurs, tels que Gilbert Bischoff et Henri Regamey ainsi que le Tunisien Hachemi Ztat. Le directeur sportif du vainqueur du Tour de France ne regrettait absolument pas d'être venu à Macolin. « Au contraire, je suis très heureux, car d'une part, j'ai rencontré des gens très sympathiques, ce qui est déjà une chose très importante et, d'autre part, j'ai appris énormément de choses que, personnellement, j'avais ressenties, mais dont je n'avais pas eu la possibilité de mesurer la portée. Et puis, à mon avis, dans les années à venir, une nouvelle adaptation sera nécessaire pour les méthodes d'entraînement au niveau des professionnels. »

DES RÉSULTATS DANS UNE DIZAINE D'ANNÉES

Guimard est de l'avis – et il n'est pas le seul – que le cyclisme a un retard important à combler en comparaison avec d'autres disciplines sportives : « Effectivement, depuis une vingtaine d'années, on a stagné en matière de technique du matériel, mais également au niveau des techniques d'entraînement. Heureusement, dans les deux domaines, ça bouge énormément aujourd'hui et ici, à Macolin, on est en train de combler le retard, de conditionner, de programmer l'entraînement, une chose qui ne s'est jamais faite en matière de cyclisme. »

L'avis de Guimard qui, avec ses 32 ans, est le plus jeune des directeurs sportifs chez les « pros » (Agostinho, Zoetemelk et quelques autres sont ses aînés), revalorise sans doute le cours des entraîneurs amateurs suisses. Toutefois, les résultats de ce travail ne peuvent pas être payants dans quelques mois. Guimard ajoute : « Je suis persuadé, que dans la mesure où on sera capable d'adapter les méthodes, qui sont enseignées ici, dans les 10 ou 15 années à venir, il y aura certainement une progression qui sera peut-être spectaculaire au niveau des performances, car il est bien évident qu'une méthode d'entraînement ne sera payante qu'à partir du moment où on l'enseignera aux jeunes de 12, 13 et 14 ans et que l'on commencera à les entraîner en fonction de ces principes. Alors, on obtiendra des résultats lorsque ces garçons auront atteint 25 à 28 ans. Donc, je crois tout de même que nous devons attendre une dizaine d'années, avant d'obtenir des résultats positifs. »

Rappelons que le programme de ce cours d'une semaine fut important. Jugez plutôt : dès 7 h. 45, jusqu'après le souper, le programme comprenant théorie, biologie, biomécanique, hygiène et la pratique de l'application méthodologique, de la technique et de la tactique. En roulant pendant toute la saison des milliers de kilomètres au volant de la voiture, derrière les pelotons – ou les échappés – Cyrille Guimard s'était présenté avec quelque 500 km « dans les jambes » sur le plateau ensoleillé du Jura, au-dessus de Bienne.

W.G.

Championnats mondiaux juniors
La Suisse, 11e par équipes

Aux championnats du monde juniors de Buenos Aires, l'Allemand de l'Ouest Freddy Schmidkte a obtenu sa seconde médaille d'or : après celle du kilomètre, il a en effet remporté celle de la vitesse, battant en finale le Français Michel Cortinovits. Sur le circuit automobile de Buenos Aires, l'équipe d'URSS a remporté l'épreuve contre la montre par équipes sur 70 km des championnats juniors, devant la Suède et les Etats-Unis. La Suisse a terminé au onzième rang avec le quatuor Andreas Gsell, Markus Manser, Peter Pupikofer, Niklaus Rüttimann.

● **Course contre la montre par équipes sur 70 km :** 1. URSS (Serguei Starodoubtsev, Victor Demidenko, Serguei Chpak, Vladimir Volochin) 1 h. 24'22" (moyenne 48 km 004 à l'heure) ; 2. Suède 1 h. 24'36" ; 3. Etats-Unis 1 h. 25'03" ; 4. Hollande ; 5. RFA ; 6. Danemark ; 7. Grande-Bretagne ; 8. Italie ; 9. Belgique ; 10. Autriche ; **11. Suisse (Andreas Gsell, Markus Manser, Peter Pupikofer, Niklaus Rüttimann).**

● **Vitesse:** Demi-finale : Michel Cortinovits (Fr) bat Emgar Guelaschvili (URSS) ; Freddy Schmidtke (RFA) bat Stéphane de Craene (Be). – Finale : Schmidtke bat Cortinovits en deux manches. Derniers 200 m : 11"37 et 11"34. – Finale places 3/4 : de Craene bat Guelachvili en deux manches.

Courses d'estafettes de la Police cantonale
Victoire finale de la brigade de Sierre

Hier, se sont disputées à Sion les 2es courses d'estafettes de la police cantonale valaisanne, organisées à la perfection par le service des sports. Plusieurs épreuves étaient au programme, notamment le tir, à 50 et 300 m, la course à pied, 4 km et 4,5 km, course à vélo de 12 et 18 km. Un classement général fut établi afin de désigner la meilleure brigade sportive. Quatorze équipes de six hommes se sont présentées aux starters. La victoire est revenue à la brigade de Sierre, qui était formée de Dischl, Pannatier A., Praz D., Rey J., Michellod P., et Voutaz J.

Nous donnons, ci-après, les principaux résultats de ces joutes :

Course à pied (4 km) : 1. Ritler U., 12'42"75 ; 2. Dischl F.-P., 12'51"79 ; 3. Stoffel G., 13'23"08.

Tir à 50 m : 1. Burrin E., 6'30"38 ; 2. Buemi R., 6'31'21" ; 3. Ritler W., 6'32"97.

Course à vélo (12 km) : 1. Senggen W., 26'30"93 ; 2. Thurre H., 27'31"36 ; 3. Kalbermatten K., 27'46"96.

Tir à 300 m : 1. Bittel W., 7'05"43 ; 2. Bellwald A., 7'29"75 ; 3. Zimmermann H., 7'50"00.

Course à pied (4,5 km) : 1. Hauser E., 13'11"42 ; 2. Michellod P., 14'03"12 ; 3. Berthousoz E., 16'54"22.

Course à vélo (18 km) : 1. Voutaz J., 38'21"17 ; 2. Truffer R., 38'36"51 ; 3. Bérard E., 38'55"16

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

1. Sierre (Dischl F.-P., 12'51"79, Pannatier A., 6'33"66, Praz D., 31'48"86, Rey J. 8'00"58, Michellod P., 14'03"12, Voutaz J. 38'21"17) 1 h. 51'49"18 ; 2. Brig VII 1 (Ritler U., 12'42"75, Bellwald M., 10'14"97, Senggen W., 26'30"93, Bellwald A., 7'29"75, Berthousoz E., 16'54"22, Truffer R., 38'36"51) 1 h. 52'29"13 ; 3. Viège 1 (Wirthner A., 14'29"21, Ritler W., 6'32"97, Kalbermatten K., 27'46"96, Bittel W., 7'05"43, Hallenbarter K., 17'51"85, Aufdereggen A., 39'53"41) 1 h. 53'39"83 ; 4. Brigue 1, 1 h. 54'35"29 ; 5. Sûr. Id. 1, 1 h. 56'48"29 ; 6. Martigny 1, 1 h. 57'26"44 ; 7. Serv. adm., 1 h. 58'53"85 ; 8. Brig VII 2, 2 h. 05'56"99 ; 9. St-Maurice, 2 h. 06'49"84 ; 10. Brigue 2, 2 h. 07'39"29 ; 11. Sûr. Iden. 2, 2 h. 11'33"79 ; 12. Martigny 2, 2 h. 23'27"43; 13. Viège 2, 2 h. 32'38"66 ; 14. Sion IV, temps après 5 disciplines 1 h. 40'34"34.

AUTOMOBILISME

Deux nouveaux grands prix de F1 en 1980

Lors de sa réunion tenue à Paris, la Fédération internationale du sport automobile a établi le calendrier du championnat du monde des conducteurs pour 1980. Dix-huit grands prix ont été acceptés, dont celui de Suède, qui avait été annulé en 1979, et deux nouveaux venus, les Grands Prix du Mexique et de Las Vegas.

Comme en 1979, le championnat du monde sera divisé en deux parties de neuf épreuves. Seuls les cinq meilleurs résultats de chaque phase seront pris en considération.

Le calendrier 1980 se présente ainsi :

Argentine : 13 janvier 1980. Brésil : 27 janvier. Afrique du Sud : 1er mars. Long Beach : 30 mars. Mexique : 8 avril. Belgique : 4 mai. Monaco : 18 mai. Espagne : 1er juin. Fin de la première partie.

Deuxième partie : France : 29 juin. Grande-Bretagne : 13 juillet. Allemagne : 3 août. Autriche : 17 août. Hollande : 31 août. Italie : 14 septembre. Canada : 5 octobre. Watkins Glen : 12 octobre. Las Vegas : 2 novembre.

Ainsi, trois grands prix se dérouleront aux Etats-Unis, deux sur la côte ouest (Long Beach et Las Vegas) et un sur la côte est (Watkins Glen, maintenu au calendrier malgré toutes les vicissitudes qu'il a connues le week-end dernier).

Succès du 3e Tour du Chablais pour les cyclosportifs

Le troisième Tour du Chablais, organisé par le Vélo-Club Rennaz-Sports, s'est déroulé dimanche par un temps incertain.

Malgré la météo peu prometteuse, les coureurs chevronnés inscrits ont pris le départ, à l'exception toutefois de Daniel Wyder. Les juniors n'ont pas chômé, en effet, la moyenne était tout de même de près de 42 km/h pour une distance de 100 km 850. Alors que Markus Maurer remportait le premier sprint-volant, lors du passage à Monthey, le peloton se réservait pour la première côte de la journée, « La Pelouse », où était disputé le prix de la montagne, remporté par le coureur français Jean-Louis Nicola, devant Jenny et Voillat, tous trois légèrement détachés.

Le trio de tête passait dans le même ordre au grand prix de la montagne à Antagnes. Au second sprint-volant de la journée à Aigle, le Morgien Yves Badan mit tout le monde d'accord, alors qu'à celui de Rennaz, le Français Philippe Formisaro l'emportait avec quelques longueurs d'avance. Au deuxième passage à Antagnes, Nicola soufflait pour la troisième fois la première place du grand prix de la montagne au Lausannois Jenny. Ce dernier, il faut bien le dire, courait pour la victoire et a été malheureusement légèrement handicapé par une chute, tout comme Bernard Voillat, de Bassecourt.

A Aigle, le sprint-volant, le dernier a été remporté par Daniel Lang du VC Affoltern, qui remportait du même coup «le gobelet d'argent» récompensant le meilleur sprinter, attribué après quatre épreuves. Ces sont 14 coureurs qui se disputaient le sprint pour la victoire, ceci dans les hauts de Villeneuve, Daniel Huwyler, de Sulz, n'a rien pu faire contre le retour du Français Nicola. Victime de la fatalité, Huwyler a dû s'incliner.

Jean-Louis Nicola a non seulement remporté la victoire du Tour, mais aussi le titre du meilleur grimpeur, devant Claude Jenny.

Les cadets ont aussi été plus rapides que les années précédentes, ils ont couvert le parcours à la moyenne de 38 km/h. Ils n'avaient toutefois qu'une côte à effectuer mis à part l'arrivée, c'est celle d'Antagnes, remportée par Séverin Kurmann, devant Daniel Mausli, le Romand Sylvain Bolay passant 3e.

Dans les dernières rampes du parcours, le coureur de Gunzgen, Séverin Kurmann, se pointait à nouveau en tête pour acquérir la victoire devant l'excellent Daniel Mausli, de Berne, qui, sur trois participations au Tour du Chablais, s'est classé trois fois dans les quatre premiers. Celui-ci a déclaré : « L'année prochaine de nouveau... mais chez les juniors !» Cela veut bien dire que le Suisse alémanique, à qui ce parcours convient parfaitement, espère faire mieux que second !

Séverin Kurmann, quant à lui, vient de terminer en beauté la saison, la semaine passée, il gagna à Montreux et ce week-end, à Villeneuve.

Alain Bovay
Bertrand Dumusc

Course pour cadets A : 1. Kurmann Séverin, VC Gunzgen, 1 h. 18'35" ; 2. Mausli Daniel, CC Berne, m.t. ; 3. Triantafillidis Filos, Ostermundigen, m.t. ; 4. Brulhart André, VC François, m.t. ; 5. Richard Pascal, VC Orbe, m.t. ; 6. Picard Roger, VC Vignoble Colombier, m.t. ; 7. Bolay Sylvain, Pédale locloise, 1 h. 18'37" ; 8. Garufi Philippe, G.O.C. Genève, m.t. ; 9. Sanz Carlo, Pédale carougeoise, m.t. ; 10. Rittiner Pascal, VC Francs Coureurs Nyon, m.t. ; 11. Fischer Victor, VC Franc Coureurs Nyon, m.t. ; 12. Posse Christian, VC Monthey, m.t. ; 13. Biasi Denis, Pédale carougeoise, m.t. ; 14. Galli Daniel, VC Bärau, m.t. ; 15. Favre Jean-Marc, VC Francs Coureurs Nyon, m.t. ; 16. Maire Olivier, VC Vevey, m.t. ; 17. Fluck Cédric, VC Vignoble Colombier, m.t. ; 18. Abriel Hugues, GOC Genève, m.t. ; 19. Favia Yvan, Cyclophile lausannois, m.t. ; 20. Roy Claude-Alain, VC Francs Coureurs Nyon, m.t.

VOLLEYBALL

Tournoi de Prilly
Sion - Hommes 2e

En ce premier week-end d'octobre s'est déroulé à Prilly le traditionnel tournoi avec comme d'habitude la participation de plusieurs équipes valaisannes.

Dix équipes étaient présentes et après des matches de qualification, la seule équipe valaisanne, Sion - Hommes se trouvait en finale, abandonnant la première place à Yvonand. Voici d'ailleurs le classement :

1. Yvonand
2. Sion-Hommes
3. Prilly
4. Payerne

Georg Eggenberger sur Opel Kadett : champion suisse 1979 des voitures de série

Au volant de son Opel Kadett GT/E, Georg Eggenberg a brillamment conquis le titre de champion suisse des voitures de série (groupe 1 et 3).

Georg Eggenberg, 27 ans, de Grabs (Saint-Gall), a débuté dans la compétition automobile en 1972 avec une Opel Kadett Rallye 1,9 litre. Depuis lors, il est resté fidèle aux voitures de la marque puisqu'il a participé au championnat suisse en 1973-1974 avec une Ascona 1,9 litre, en 1975-1976 une Ascona 1,6 litre, en 1977 une Kadett GT/E 1,9 litre et dès 1978 une Kadett GT/E 2 litres.

Hormis les brillants résultats obtenus durant le championnat suisse 1979 (2e à Monza à 2/100es de seconde du vainqueur, 3e au Castelet), Georg Eggenberg a remporté les victoires suivantes aux épreuves nationales, qui lui ont valu le titre de champion 1979 : Hockenheim 29.4.79 (course en circuit), Santamonica 2.6.79 (course en circuit), Saanen 9.6.79 (slalom), Romont 17.6.79 (slalom), Hockenheim 15.7.79 (course en circuit).

HIPPISME

Pari Trio du 14 octobre 1979
Quels sont les favoris ?

Les turfistes devront faire travailler sérieusement leurs méninges s'ils entendent toucher le Trio cette semaine. La course choisie par les organisateurs s'annonce en effet très ouverte, car il n'y aura pas au départ d'épouvantails style « Fabrizio » ou « Gril ». Disputée sur la courte distance de 1609 m, cette épreuve a réuni quatorze trotteurs répartis sur deux rangs derrière l'autostart.

Malgré un mauvais numéro, « Edile » a les moyens et la classe de s'imposer. Il trouvera en outre une distance à son entière convenance. Lors de sa dernière sortie, il a terminé non placé de l'important championnat des trotteurs, après avoir figuré jusque dans le dernier tournant. Bien placé au premier échelon, « Fort Eveillé » peut créer la surprise. S'il arrive à prendre d'entrée le commandement, il faudra être très fort pour aller le « rechercher ».

« Fribourg », au vu de ses performances, aurait mérité de figurer en haut du tableau. Mais ce cheval, très à l'aise sur les parcours réduits, nous a paru fatigué lors de ses récentes tentatives.

En pleine forme actuellement, les outsiders « Fashion » et « Espoir de Mai » peuvent jouer les premiers rôles. Bénéficiant d'une excellente position de départ, « Cyrano » fera mieux que se défendre. D'autant plus qu'il sera le régional de la course. Enfin, « Enderling », « Hell Dalia » et « Franc Vagabond », spécialistes des courtes distances, peuvent venir brouiller les cartes.

On le voit, ce Trio s'annonce très ouvert, ce qui devrait donc nous donner des rapports substantiels. Après deux tiercés de favoris, il est temps que les outsiders mettent le naseau à la fenêtre.

Favoris : « Edile » - « Fort Eveillé » - « Fribourg ».

Outsiders : « Fashion » - « Espoir de Mai » - « Cyrano ».

Surprises : « Enderling » - « Franc Vagabond » - « Hell Dalia ».

TOUT
pour le
PATIN

Hockey
Patinage artistique

SION
pfeco
SPORTS

Place du Midi
Tél. 027/22 60 56

agence PubliVal sion

PIONEER

4,5 kg, 5 ch Fr. 490.–
10 modèles de 5 à 8 CV
Vente et service
Fleisch SA, Saxon
Machines agricoles – 026/6 24 70
J. Niklaus-Stalder
Sion
Quincaillerie, Grand-Pont
Tél. 027/22 17 69
Pierre Antille, Sierre
Apiculture moderne
Tél. 027/55 39 82
36–2416

Très urgent, cause départ, magnifique mobilier rustique ancien

SALLE A MANGER ANCIENNE

noyer massif sculpté: Fr. 2500.–, vaisselier, bahut, armoire, haute encoignure, bibliothèque.
Marchands s'abstenir.

Tél. 021/28 78 94. 140.147.302

Pépinière de Noville
près de Villeneuve (VD)

A vendre magnifiques conifères de toutes grandeurs (sapins, pins, cèdres, juniperus, chamaecyparis, thuyas, etc.) toutes les espèces.
Gros rabais selon importance de la commande.
Ouverte l'après-midi.

Tél. 60 22 80 (sonner longtemps) ou
60 19 90 22–16606

Les deux grands Appenzeller.

LINTAS AB 3-78

Celui que l'on connaît bien... L'APPENZELLER ALPENBITTER qui doit son incomparable saveur à un mélange tout spécial de 45 plantes et épices. L'APPENZELLER ALPENBITTER est garanti sans produits artificiels. Il se sert frais, sec ou à l'eau.

CARACTÈRE – STYLE – ORIGINALITÉ
La marque des produits de qualité de la maison Ebneter.

Celui qu'il faut connaître... L'APPENZELLER KRÄUTER. Un produit de grande classe de la maison Ebneter. Une sélection de plantes, graines et racines lui donne un bouquet caractéristique, très marquant et original.

«Buvez naturel!»

Appenzeller
Dépôt Valais: Diva S.A., 3958 Uvrier-Sion

12-13-14 octobre 79

Thème:
La fleur et le tourisme

Hôte d'honneur: la ville de Berne

Hôte de marque:
l'OR, de la mine aux bijoux

et la collaboration
des cafetiers-restaurateurs
de Sierre et environs, qui présentent
une exposition d'art culinaire;
des sociétés de développement
de la région sierroise

Heures d'ouverture vendredi: 14 h. à 21 h.
samedi: 9 h. à 21 h.
dimanche: 9 h. à 20 h.
36–50

publicité:
027/21 21 11

PIANOS

Une gamme très étendue de modèles de pianos de marques renommées pour la qualité de leur sonorité, leur technique et leur élégance.

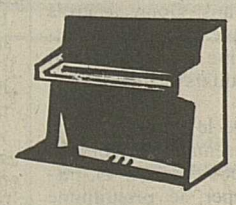

Vente – Echange
Système location
Vente

Entretien accordage
par gens de métiers

Hallenbarter

Rue des Remparts
Sion – Tél. 027/22 10 63

Fully

Assemblée générale du parti conservateur

En vue des prochaines élections aux Chambres fédérales, le parti conservateur de Fully invite ses adhérents et sympathisants à son assemblée générale le

vendredi 12 octobre à 20 h. 30

au collège des garçons, Vers-l'Eglise.

Ordre du jour:
1. rapport du président du parti;
2. rapport du vice-président de la commune;
3. allocution de Me Valentini, président et député de Conthey, candidat au Conseil national;
4. divers – verre de l'amitié.

Le comité
36–31101

BENJAMIN FOURRURES

Le nom qui vous garantit
le plus grand choix de belles fourrures
à des prix très étudiés
ainsi qu'un service à la clientèle
qui est le pilier de sa réputation

En exclusivité
Christian Dior boutique fourrure
Fendi alta moda pronta

benjamin
fourrures
Lausanne

Rue Haldimand 13
Rue de Bourg 17
Galeries du Lido

Volley: les arbitres valaisans en stage de perfectionnement

La Commission régionale d'arbitrage (CRA), sous la présidence de Dionys Fumeaux a mis sur pied, avant le début du championnat, un cours de perfectionnement pour arbitre dans le cadre de l'Association cantonale valaisanne de volleyball.

En présence de Pierre Demont, président de l'ACVVB, quelque 20 arbitres ont sacrifié ce dernier samedi après-midi pour se perfectionner et mettre au point une méthode commune d'arbitrage suivant les différentes lignes.

Tout a débuté par un film commenté par Gaston Häfliger sur les principales phases du volleyball, les passes, les contres, les engagements, les smashs, les contres actifs, etc.

Avec la commission technique

Puis, la commission technique avec Jean-Jacques Défago dont le but principal est l'évolution du volley voit le travail dans la pratique. Cette commission demande aux arbitres d'avoir de l'assurance dès le départ avec une rapidité de décision, de suivre le ballon et non le jeu, d'être plus sévère en 2e ligue valaisanne, de favoriser l'exploit à la suite d'un smash ou d'une reprise sous le filet.

En 3e ligue, où il n'y aura qu'un arbitre à la suite du nombre impressionnant de rencontres, le but est de monter le niveau général sans décourager les équipes faibles mais la demande est faite de siffler toutes les fautes de base et d'être plus sévère avec des juniors qu'avec des équipes plus anciennes.

Au niveau de la coupe valaisanne, il est recommandé de définir avant le match les règles à appliquer si le niveau des deux équipes est très nuancé ; il faut favoriser le dialogue.

Le règlement

Si, vu comme ci-dessous, la commission technique doit faire évoluer le volleyball, l'arbitre doit sanctionner. Aussi, le règlement des compétitions a été passé en revue ainsi que le code d'arbitrage. Le rôle du 2e arbitre a été très nettement défini car ses obligations, durant un match, sont nombreuses et souvent il fait défaut.

Là, certains arbitres, auraient eu tout intérêt à être présents car sa mission est souvent mal comprise.

Un questionnaire remis à chaque arbitre présent a permis à chacun de voir ses connaissances principales en administration et surtout de prendre position dans certaines situations très particulières qui peuvent se présenter lors d'une rencontre.

Pratique

La dernière partie de ce cours de perfectionnement était axée sur la pratique. En salle, les phases délicates du toucher de balle ont été approfondies et mises en démonstration, tout comme celles de la passe placée, du contre, du service et des réceptions.

Une journée riche d'enseignements où chaque participant a demandé à la CRA d'en organiser une chaque année avec peut-être un programme établi sur deux ans.

gc

JUDO

Sélection pour les championnats d'Europe

L'entraîneur national Claude Pellet a retenu 6 judokas pour les championnats d'Europe juniors qui se dérouleront du 1er au 4 novembre à Edimbourg. Le cadre national élites rencontrera lui la RFA samedi 27 octobre à Munich, dans une rencontre servant de sélection pour les championnats du monde qui auront lieu en décembre à Paris. La sélection juniors pour Edimbourg :

60 kg: Luc Chanson (Morges). **71 kg:** Bruce Gattiker (Zurich). **78 kg:** Dominique Peretti (Lausanne). **86 kg :** Jonny Birchler (Fribourg). **Jusqu'à 95 kg :** Roberto Pirola (Bellinzone). **Plus de 95 kg :** Gil Kräyenbühl (Morges).

Boxe: la première coupe du monde

La première coupe du monde de boxe amateur se déroulera du 11 au 19 octobre à New York, avec la participation d'une centaine de pugilistes représentant une vingtaine de pays des six continents.

En dépit de l'abstention des Cubains, des Mexicains, des Vénézuéliens et de certains Européens, la compétition sera une véritable avant-première des Jeux olympiques 1980 de Moscou.

Deux trophées séparés, par équipes et individuel, seront mis en jeu dans les onze catégories qui figurent au programme de l'épreuve.

Dix équipes sont engagées dans la coupe du monde. Ce sont l'Afrique, seule formation à disposer de deux formations, l'Asie, la Corée du Sud, l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Océanie, l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Quarante-huit heures avant le premier coup de gong de la compétition, la plupart des membres des pays engagés ne sont pas encore arrivés à New York, notamment les boxeurs japonais et européens.

D'autre part, les Sud-Américains ne comptent actuellement que trois éléments, l'Argentin Hugo Hernandez (63,5 kg), son compatriote Hector Baez (67 kg) et le Chilien Francisco Guerra (71 kg). Trois autres boxeurs colombiens sont attendus à New York.

ARGUELLO: TITRE EN JEU

Le nicaraguayen Alexis Arguello, champion du monde des super-plume (version WBC), mettra son titre en jeu pour la sixième fois face à l'Américain d'origine mexicaine Bobby Chacon, le 16 novembre à Los Angeles.

Cette rencontre, prévue d'abord pour le 15 septembre dernier, avait été une première fois reportée au 6 octobre. Mais les organisateurs avaient été obligés de la remettre en raison d'une blessure au dos de Chacon, subie à l'entraînement.

Le palmares d'Arguello est de 62 victoires contre 4 défaites. Celui de Chacon est de 46 victoires, 4 défaites et 1 nul.

TENNIS

BARCELONE

Günthardt en huitième de finale

Opposé à l'Américain Eliot Teltscher (32e à l'ATP), une des têtes de série du tournoi de Barcelone, le Suisse Heinz Günthardt s'est imposé en deux sets (6-3 6-2) en seizième de finale. Le Zurichois perdit d'entrée son service lors du premier jeu, mais égalisa par la suite. A 2-2, Günthardt remporta trois jeux d'affilée pour gagner ce premier set par 6-3. Dans la seconde manche, le Suisse menait 3-2 pour finalement gagner le match grâce à trois nouveaux jeux, concluant sur deux aces. Joueur de fond de court, Eliot Teltscher a été souvent surpris par la vitesse du service de Günthardt, qui n'a eu que rarement recours à une seconde balle sur son service.

Double messieurs, 16e de finale : A. Gimeno - A. Munoz (Esp) battent Max Hürlimann - Roger Guesde (S/Bre) 6-1 6-1.

Simple dames, huitièmes de finale : Monica Simmen (S) bat Marie de Witte (Be) 3-6 7-5 6-2 ; Lena Sandin (Su) bat Isabelle Villiger (S) 6-4 4-6 6-0.

Double dames, 1er tour : Anita Von Planta - Isabelle Villiger (S) battent Maria Foldina - Josianne Mateo (RFA/Esp) 6-1, 6-1.

En fin de journée, après une interruption dûe à la pluie, l'Américain Eddie Dibbs a battu l'Australien Paul Mc Namee 6-2 6-3 et a obtenu ainsi le droit d'affronter Heinz Günthardt en huitième de finale.

Associé à Bob Hewitt, Günthardt a remporté son deuxième match de double. La paire «helvétique» a battu Juan Nunez - Jose Lopez-Maso (Chili/Esp) 6-2 6-3.

COMMUNIQUÉ A.V.C.S.

Groupement du Bas-Valais

Les OJ de la sélection ci-dessous sont convoqués pour un test physique à Val-d'Illiez, le dimanche 28 octobre à 8 heures devant la salle de gymnastique.

Participation au cours obligatoire, pour d'éventuelles excuses, prendre contact avec Pierrot Fort, téléphone N° 027 86 26 47.

Filles 1 :

Mathey Joëlle, Salvan ; Koeller Nadia, Torgon ; Bochatay Anne, Salvan ; Winiger Myriame, Torgon ; Caillet-Bois Sylvia, Torgon ; Balleys Isabelle, Bourg-Saint-Pierre ; Fellay Jannique, Champex-Ferret ; Sormani Jasmina, Morgins ; Mayoraz Isabelle, Riddes ; Claret Aline, Morgins ; Michellod Valérie, Ovronnaz ; Formaz Myriam, Champex-Ferret ; Monnet Jannique, Isérables ; Vuillemier Florence, Salvan.

Filles 2 :

Bovard Emmanuelle, Morgins ; Turin Raphaelle, Monthey ; Schwéry Nathalie, Morgins ; Ecœur Diane, Champéry ; Ecœur Christiane, Champéry ; Favre Denise, Riddes ; Perruchoud Manuella, Riddes ; Fatio Nathalie, Salvan ; Dubosson Magali, Troistorrents ; Perrin Manuella, Perrin Astride, Illiez.

Garçons 1 :

Farquet Frédéric, Bagnes ; Klinger Olivier, Monthey ; Gabioud Stéphane, Reppaz ; Granger Jean-Marc, Morgins ; Moulin Olivier, Ovronnaz ; Es-Borrat Luc, Illiez ; Bressoud Serge, Torgon ; Vuillemier Patrick, Salvan ; Michellod Cédric, Ovronnaz ; Barbi David, Champéry ; Solioz Bernard, Illiez ; Cappi Stéphane, Champex-Ferret ; Fracheboud Sébastien, Monthey ; Darbellay Yves, Bagnes ; Baillefard Didier, Morgins ; Perraudin Frédéric, Bagnes ; Krummenacher Blaise, Morgins ; Granger Joël, Troistorrents ; Trombert Dominique, Illiez ; Delacoste Bernard, Monthey ; Jacquier Yves, Torgon.

Garçons 2 :

Perrin Florian, Illiez ; Mathez Pierre, Salvan, Revaz Gilles, Salvan ; Bovard Nicolas, Morgins ; Vouillamoz Nicolas, Isérables ; Millius Yvan, Choëx ; Fort Stéphane, Riddes ; Rossier Jean-Pascal, Ovronnaz ; Fellay Cédric, Bagnes ; Meizoz Dominique, Riddes ; Es-Borrat Claude, Illiez ; Biselx Yves, Champex-Ferret ; Bruchez Pierre-Yves, Bagnes ; Tornay Vincent, Reppaz ; Eugster Eugène, Verbier ; Fracheboud Carlos, Monthey ; Copt René-Pierre, Martigny.

Le responsable OJ :
Pierrot Fort

MORAT - FRIBOURG

Les Valaisans jusqu'au 1000e !

Pour les besoins de la cause, l'acteur Jean-Luc Bideau (à gauche) et le Sédunois Jacques Guhl (à droite) ne se sont pas départis d'un large sourire tout au long de ce 46e Morat - Fribourg. Tous n'ont cependant pas pris l'affaire sur le même ton... **Photo ASL**

A la suite de sérieux ennuis techniques, les organisateurs de la classique Morat - Fribourg, gagnée dimanche dernier par le Bernois Bruno Lafranchi en 54'35" devant le Zurichois Fritz Rüfenacht et Werner Meier, ont été en mesure de donner le classement des mille premiers dans la journée d'hier seulement. Pour les athlètes valaisans qui ont participé à cette 46e édition de la course fribourgeoise, nous donnons ci-après leur classement. La suite des résultats nous sera communiquée dans la journée de vendredi. Nos lecteurs les trouveront donc, en principe, dans notre édition de samedi. Voici le classement des Valaisans jusqu'au 1000e :

G.J.

1. Lafranchi Bruno, Wabern, 54'35 ; 2. Rüffenacht Fritz, Rüti, 55'20 ; 3. Meier Werner, Kloten, 55'35 ; 4. Rhyn Guido, Zurich, 55'53 ; 5. Kupferschmid Carl, Arosa, 56'27 ; 6. Berset Jean-Pierre, Belfaux, 56'42 ; 7. Kuhn Bruno, Mägenwil, 56'44 ; 8. Griner Fredy, Thürnen, 56'50 ; 9. Gmünder Stéphane, Düdingen, 56'54 ; 10. Wiss Josef, Küssnacht, 57'06. **Puis :** 38. Farquet Pierre-Alain, Saint-Maurice, 59'12 ; 42. Moulin Norbert, Vollèges, 59'22 ; 101. Schweickhardt Stéphane, Saxon, 1 h. 01'34 ; 119. Rappaz René, Saint-Maurice, 1 h. 02'03 ; 121, Crottaz Bernard, Sierre, 1 h. 02'07 ; 173. Hablützel Jakob, Saint-Gingolph, 1 h. 03'22 ; 174. Darbellay Laurent, Liddes, 1 h. 03'22 ; 189. Terrettaz Jean-Pierre, Martigny, 1 h. 03'36 ; 201. Monnet Raymond, Martigny, 1 h. 03'43 ; 208. Dubosson Jean-Michel, Monthey, 1 h. 03'57 ; 221. Michellod Patrice, Sierre, 1 h. 04'09 ; 239. Cordonier Noël, Sion, 1 h. 04'33 ; 246. Melly François, Sierre, 1 h. 04'43 ; 284. Tornay J.-Ch., Saxon, 1 h. 05'23 ; 288. Studer Peter.-J., Visp, 1 h. 05'26 ; 290. Meilland Bernard, Liddes, 1 h. 05'25 ; 324. Besson André, Monthey, 1 h. 05'57 ; 347. Cettou Philippe, Massongex, 1 h. 06'14 ; 356. Gay Raymond, Saint-Maurice, 1 h. 06'21 ; 376. Antille Claude, Veyras, 1 h. 06'35 ; 398. Bagnoud Jean-Victor, Saint-Maurice, 1 h. 06'52 ; 411. Rey Pierre-Michel, Chermignon, 1 h. 06'58 ; 438. Bruchez Edmond, Lourtier/Bagnes, 1 h. 07'14 ; 448. Loye Jean-Daniel, Sierre, 1 h. 07'21 ; 460. Bétrisey Bernard, Flanthey, 1 h. 07'27 ; 493. Wuilloud Eric, Champlan, 1 h. 07'46 ; 494. Althaus Edgar, Monthey, 1 h. 07'46 ; 506. Rudaz René, Sierre, 1 h. 07'56 ; 550. Favre Armand, Martigny, 1 h. 08'19 ; 567. Richard Jean-Michel, Saint-Maurice, 1 h. 08'28 ; 593. Masserey Christian, Sion, 1 h. 08'40 ; 611. Détraz Raymond, Martigny, 1 h. 08'49 ; 615. Monnet Michel, Saxon, 1 h 08'50 ; 649. Mottiez Jean-Jacques, Monthey, 1 h. 09'11 ; 658. Bellon Octave, Troistorrents, 1 h. 09'17 ; 681. Karlen Hubert, Sion, 1 h. 09'29 ; 698. Gillioz André, Martigny, 1 h .09'34 ; 733. Seppey Roger, Sion, 1 h. 09'53 ; 748. Studer Reinhold, Visperterminen, 1 h. 09'58 ; 759. Ebener Jacques, Bramois, 1 h. 10'03 ; 772. Fournier Michel, Chalais, 1 h. 10'09 ; 778. Bonvin Marcel, Chippis, 1 h. 10'11 ; 785. Clavien André, Sierre, 1 h. 10'14 ; 855. Dischl Franz-Peter, Sierre, 1 h. 10'57 ; 860. Crittin Jean-Jacques, Monthey, 1 h. 10'59 ; 894. Buttler Andreas, Sion, 1 h. 11'16 ; 899. Frossard Raphy, Collombey, 1 h. 11'19 ; 904. Berchtold Rafaël, Visperterminen, 1 h. 11'20 ; 906. Ochsenfarth Jürgen, Zermatt, 1 h. 11'21 ; 921. Gottsponer Oswald, Visperterminen, 1 h. 11'28 ; 981. Pasche Daniel, Monthey, 1 h. 11'53.

● En prenant la 9e place du marathon international de Kosice (Tch), le Suisse Joseph Peter (Willisau) a réussi en 2 h. 19'18" la quatrième meilleure performance jamais obtenue par un Suisse sur la distance. La course a été remportée par le Finlandais Korteleinen en 2 h. 15'12".

Basketball: vingt-deux équipes aujourd'hui en coupe d'Europe

La coupe d'Europe des clubs champions débutera aujourd'hui 11 octobre. Cette épreuve réunira 22 équipes réparties en six groupes préliminaires. Le premier de chaque poule, au terme de matches aller et retour joués jusqu'au 29 novembre, sera qualifié pour une poule finale, dont les deux meilleures équipes se disputeront le titre sur une seule rencontre.

Les favoris de cette compétition seront le Real Madrid, le Maccabi de Tel Aviv et Bosna Sarajevo, tenant du titre et récent finaliste du championnat du monde des clubs. Absent de marque dans cette épreuve, Varese (It), l'un des grands clubs européens, qui a été devancé dans le championnat d'Italie par Bologne et qui s'est incliné en finale européenne devant Sarajevo, la saison passée, laissant ainsi échapper la possibilité d'être qualifié d'office.

Autre absent notable dans cette épreuve, celle des clubs soviétiques. Encore une fois, la Fédération d'URSS a choisi de renoncer aux épreuves européennes des clubs, préférant axer tous ses efforts dans la perspective des Jeux olympiques de Moscou.

Cette semaine, seule la coupe des champions commencera. Les quatre autres épreuves européennes débuteront à la fin du mois d'octobre. Voici les matches du premier tour :

Jeudi 11 octobre : poule A : Zamalek Le Caire - Spartak Sofia. Exempt : Bosna Sarajevo. **Poule B :** Slovan Bratislava (Tch) - Sinudyne Bologne. Exempt : Sparta Luxembourg. **Poule C :** Crystal Palace Londres - Real Madrid ; BC Copenhague - Bayer Leverkusen (RFA). **Poule D :** Maccabi Tel Aviv - SK Istambul ; Dynamo Bucarest - Aris Salonique (Gre). **Poule E :** Partizan Belgrade - Partizan Tirana (Alb) ; Itihad Alep (Syr) - Honved Budapest. **Poule F :** EBBC den Bosch (Ho) - UBSC Vienne ; Royal Fresh Air Bruxelles - SC Moderne Le Mans. Le 2e tour aura lieu le 18 octobre.

GYMNASTIQUE

SÉLECTIONS SUISSES

L'équipe nationale féminine de gymnastique artistique disputera deux matches internationaux d'ici le 21 octobre, qui serviront à la formation du cadre national pour les championnats du monde de Dallas (2-9 décembre).

Suisse - Hongrie à Staefa (12-13 octobre). Romi Kessler (1963/Wald), Claudia Rossier (1964/Guin), Yvonne Schumacher (1960/Sulz), Karin Trier (1964/Frauenfeld), Martina Kaiser (1964/Magden), Angelika Schulz (1962/Bâle). Remplaçantes : Olivia Matile (1965/Boudry), Marielle Perret (1964/Neuchâtel).

Suisse - RDA à Domdidier (20-21 octobre). Rommi Kessler, Claudia Rossier, Yvonne Schumacher, Coco Vanza (1964/Seuzach), Daniela Willimann (1965/Saconnex d'Arve/GE). Remplaçantes : Karin Trier, Evelyne Hutter (1961/Bülach), Thérèse Häfliger (1965/Niederglatt).

1re ligue: dès vendredi sur la brèche (2)

Reportage: Georges Mariétan

NOUS avons présenté hier trois des six formations valaisannes qui disputeront le prochain championnat de première ligue. En faisant mieux connaissance aujourd'hui des trois autres équipes (celles du centre du Valais), nous tenons à rappeler quelques traits marquants de la saison écoulée. C'est Forward-Morges et Serrières qui avaient participé aux finales, mais en vain puisque la promotion est finalement revenue à Lyss, finaliste du groupe 3. Martigny, qui avait connu une pénible entrée en matière, s'était bien ressaisi pour faire office de 3e larron! Derrière ces ténors, la lutte fut très ouverte et personne ne fut vraiment décroché puisque le relégué Leukergrund marqua tout de même 57 buts en 18 matches.

Les perspectives de cette nouvelle empoignade, dont le coup d'envoi sera donné vendredi déjà, sont assez réjouissantes. Le niveau d'ensemble devrait être maintenu mais on s'attend à un certain affaiblissement des équipes de tête. Tout cela nous promet donc beaucoup d'incertitudes et de matches animés qui... le seront d'autant plus dans notre canton avec la multiplication des derbies! Y aura-t-il pour autant un regain d'intérêt du public? On peut le supposer en tout cas à Monthey (où le premier derby de vendredi devrait servir de mise en condition), mais aussi à Martigny et (pourquoi pas?) à Sion. Le sérieux de plus en plus manifesté dans la préparation d'avant-saison, le soin apporté à l'organisation des matches et la stabilité des effectifs rendent beaucoup plus attrayant ce championnat dont certains clubs alémaniques aimeraient modifier la formule en faisant trois groupes de douze équipes. Indépendamment du fait que cela provoquerait la relégation de quatre clubs, on doit retenir, pour inconvénient de cette proposition, l'accroissement des déplacements. Chaque entraîneur consulté ici s'oppose en tous les cas à de nouvelles mesures qui pénaliseraient les localités de petite et moyenne importance disposant de moyens financiers limités.

Enfin, on notera tout spécialement combien l'atmosphère est saine parmi nos représentants valaisans qui s'efforcent de se tenir à une ligne de conduite. Ce souci de continuité se traduit par le peu de remue-ménage qui affecte le poste d'entraîneur. Ainsi, Udriot, Pousaz, Métrailler, Lienhard et Dekumbis étaient déjà en fonction l'an passé. Seul Henzen débute dans une carrière qu'il pourrait d'ailleurs bien mener un bout de temps...

Le HC Sion saison 1979-1980

Debout (de gauche à droite): *Marcel Brunner (resp. matériel), Freddy Fontannaz, Francis Schroeter, Alain Héritier, Walter Bucher, Jean-Marc Lenz, Jean-Antoine Martignoni, Jean-Pascal Délez, Jean-Michel Zermatten, Heinz-Rico Nanchen.* **Assis (de gauche à droite):** *Jean-Noël Codallonga, Philippe Praz, Michel Müller, Benoît Senggen, Charly Henzen (entraîneur), Angelo Vesta, Pascal Praz, Christian Massy, Jean-Paul Melly.*
Manquent: *Jürg Lenz, Aldo Mayor, Daniel Rotzer, Mario Rotzer.*

HC Lens

Tout nouveau, tout beau!

Néo-promu en 1re ligue, le HC Lens est le parfait porte-parole des clubs de village aux moyens modestes mais pleins d'enthousiasme. Sans patinoire artificielle, il peut paraître une gageure de se lancer ainsi dans une compétition où les exigences se sont singulièrement accrues en quelques années. Qu'à cela ne tienne! Les Lensards disputeront tous leurs matches «at home» à Sierre où ils trouveront des conditions idéales de jeu et d'ambiance. Pour les entraînements, la glace de Montana est proche et la surface naturelle de Lens apportera ses services durant l'hiver. L'aventure s'annonce rude mais tout à fait abordable sur la lancée de l'ascension. Pour l'avenir, en revanche, l'entraîneur André Métrailler ne cache pas que la commune créerait un terrible stimulant en faisant une patinoire artificielle:

«Oui, il n'est pas exclu qu'une telle réalisation voit le jour dans le village prochainement. Ce serait évidemment merveilleux pour notre club qui a la cote d'amour dans la population lensarde, mais, pour l'heure, nous devons songer d'abord à nous maintenir. Notre tâche ne sera pas facile, nous en sommes conscients. Nous sommes renforcés par l'apport de Didi Imhof surtout, du gardien Bordoni (ex-Sierre) et de J.-P. Duc (ex-Montana). De plus, nous avons suivi un bon entraînement avec un camp de trois jours à Leysin et des séances régulières en été à Montana, puis deux fois par semaine à Sierre. Mais mon grand souci est de pouvoir évoluer à trois lignes d'attaque afin d'adopter le rythme qui est tout de même bien plus élevé qu'en 2e ligue. Pour le reste, je me réjouis de tous ces derbies qui devraient donner une nouvelle impulsion au hockey valaisan.»

On le voit, Métrailler et ses hommes vont entamer ce championnat avec beaucoup d'application. Réputés pour leur bon jeu collectif et leur remarquable ténacité, ils ne partent en tous les cas pas condamnés d'avance à la relégation. «Loin de là même» doivent se dire les nombreux supporters lensards...

Ancien entraîneur du HC Sierre, Didi Imhof se retrouve cette année joueur à Lens. Une étonnante reconversion à 35 ans...

HC Montana-Crans

Un peu l'inconnue...

C'est sans grande excitation que Montana-Crans a préparé ce prochain championnat. Le contingent déjà réduit par la force des choses (le manque de relève se fait sentir), il n'y a eu qu'un minimum de joueurs pour affiner leur forme pendant l'été et le début de l'automne, pour la bonne raison que la saison touristique a fait place à la période des vacances et que le hockey est plutôt une chose hivernale sur le Haut-Plateau. Cela n'est peut-être d'ailleurs pas un mal, dans la mesure où plusieurs hockeyeurs sont des sportifs accomplis et se sont mis en condition par la pratique d'autres disciplines et qu'ils ont ainsi gardé leur enthousiasme intact. Ces dernières semaines toutefois, l'équipe s'est retrouvée au complet et paraît avoir une respectable allure puisque les modifications sont minimes (Nanchen reprend la compétition et Epiney, transfuge du HC Sierre, est un apport intéressant, mais il sera blessé jusqu'en décembre). Principal problème pour l'entraîneur Dekumbis, celui de la quantité de l'effectif qui rend délicat l'alignement de trois lignes d'attaque. Ecoutons-le:

«C'est effectivement un problème qui est lié à l'absence d'équipes juniors. Nous avons repris maintenant un travail de prospection à la base pour renouveler les forces vives du club avec les anciens Glettig, Taillens et Jimmy Rey qui s'occupent de l'école de hockey. Mais on ne peut évidemment pas négliger l'objectif immédiat qui est d'abord le maintien, puis – avec les forces morales qui sont les nôtres – un 6e ou 7e rang. A mon avis, c'est le début de saison qui est d'une importance capitale. Or, il faudra être attentif car, même si nous sommes aussi bons que l'an passé, le niveau du groupe me paraît légèrement rehaussé. Cela devrait être d'autant plus intéressant dans notre canton où les derbies seront abondants. Espérons aussi que notre public, trop peu nombreux, y trouvera là de nouveaux motifs à nous soutenir!»

Etonnant 4e la saison écoulée, l'équipe des deux stations ne s'attend donc pas à réaliser des miracles. Il y a là toutefois des gars très expérimentés qui parviennent souvent à faire pencher la balance dans les moments tendus. C'est le cas notamment de Dekumbis et Gillioz, mais aussi de la défense qui est l'une des plus solides de 1re ligue.

HC Sion

Des jeunes et Henzen !

Ayant mis fin à son long calvaire qui l'a conduit ce printemps à la 1re ligue, le HC Sion n'avait plus le choix: regarder l'avenir à long terme en travaillant avec les jeunes et en disposant d'un entraîneur capable de galvaniser sa troupe. Cette orientation, les Sédunois l'ont prise sans prétention. A vrai dire, ils ne sont pas candidats à l'ascension en LNB, ni même résolument aux finales. Nous pensons, de surcroît, qu'il faudra probablement deux ou trois ans pour redonner à cette formation une assise solide qui lui permette de se découvrir de nouvelles destinées. Mais l'essentiel est d'avoir retrouvé la confiance et la conviction qu'un chemin attrayant peut encore s'offrir au hockey sédunois que l'on a peut-être trop vite condamné à l'agonie. Cela a été possible grâce au nouvel entraîneur bien connu qu'est Charly Henzen qui débute dans la carrière avec beaucoup d'ardeur. Il se veut résolument optimiste: **«Je suis content du comportement de mes joueurs qui sont très jeunes puisque quatre seulement ont plus de 23 ans. Il y a eu beaucoup de départs (Métrailler, Zago, Truffer, Vivace, Senggen), mais je compte beaucoup sur les anciens Francis Schroeter, Freddy Fontannaz et le Tchécoslovaque Suchy (ex-Lucerne). Nos soucis? C'est surtout l'absence de glace à Sion pour des raisons malheureuses qui nous obligent à aller à Monthey nous entraîner, car tout est occupé à Sierre et car on a rencontré peu de compréhension à Viège. De plus, notre gardien Melly est à l'école de recrues et ne dispose pas des congés nécessaires. Cela fait que je m'attends à un début difficile, mais j'ai pour ambition de terminer dans les quatre premiers et tout spécialement de garantir la progression de mes jeunes joueurs. J'ai, bien sûr, le sentiment que notre manque d'éléments expérimentés va nous desservir à ce niveau où une individualité peut encore avoir une grosse influence, mais je sens que mes gars progressent et que le public devrait gentiment prendre du plaisir à revenir à l'Ancien-Stand. C'est bien là l'essentiel! Quant à moi, il est clair que je ne pourrai pas jouer, pour la bonne raison que le transfert n'a pas pu se réaliser comme je l'espérais.»**

Ce qu'il faut aussi savoir

Le tiercé des trois entraîneurs

André Métrailler (HC Lens): 1. Serrières, 2. Forward-Morges, 3. Monthey.

Daniel Dekumbis (HC Montana-Crans): 1. Monthey, 2. Serrières, 3. Martigny.

Charly Henzen (HC Sion): 1. Serrières, 2. Monthey, 3. Martigny.

Le classement de la saison passée

(groupe 4)

CLASSEMENT FINAL

1.	Forward	18	15	1	2	133- 58	31
2.	Serrières	18	14	1	3	83- 69	29
3.	Martigny	18	11	2	5	126- 64	24
4.	Montana	18	8	2	8	87- 95	18
5.	Ch.d'Œx	18	7	3	8	75- 91	17
6.	Yverdon	18	7	2	9	107- 92	16
7.	Monthey	18	7	1	10	67- 85	15
8.	Le Locle	18	6	1	11	78-112	13
9.	Champéry	18	5	1	12	57- 97	9
10.	Leukerg.	18	2	2	14	57-107	6

Relégué de LNB, le HC Sion remplace Le Locle, transféré dans le groupe 3. C'est le HC Lens, néo-promu, qui remplace le relégué Leukergrund.

Programme de la 1re journée

VENDREDI

Monthey - Champéry
Forward - Serrières
Sion - Montana-Crans

SAMEDI

Lens - Yverdon (à Sierre)
Martigny - Château-d'Œx

...et de la 2e journée

VENDREDI

Yverdon - Monthey

SAMEDI

Serrières - Lens
Château-d'Œx - Sion
Champéry - Martigny
Montana-Crans - Forward

Les joueurs à disposition

HC Lens

Gardiens: Sauro Bordoni (1957), Eric Romailler (1959), Richard Nanchen (1963).
Défenseurs: Bruno Besse (1958), Christian Besse (1949), Philippe Bonvin (1960), Georgy Praplan (1961), Dominique Praplan (1962), André Métrailler (1952).
Attaquants: Pierre-Yves Albrecht (1945), Jean-Pierre Duc (1942), Gabriel Emery (1953), Jeannot Emery (1949), Roland Emery (1961), Eric Gillioz (1960), Claude Imhof (1944), Francis Morard (1960), Jean-Jacques Nanchen (1960), Bernard Rey (1955), Michel Rey (1963), Stéphane Bucher (1953).
Entraîneur-joueur: André Métrailler (ancien)
Président: Georges Lamon **Coach:** Philippe Emery

HC Montana-Crans

Gardiens: Guy Favre (1952), Vladimir Granziero (1956).
Défenseurs: Jean-Pierre Bonvin (1947), Georges Nanchen (1949), Christian Coudray (1953), Daniel Grand (1958), Eric Arnold (1955), Patrice Bagnoud (1958).
Attaquants: Serge Constantin (1952), Michel Nendaz (1952), Pascal Bonvin (1952), Geo Bonvin (1949), Daniel Dekumbis (1949), Edgar Gillioz (1952), Gabriel Milani (1958), Carril Bonvin (1961), André Nydegger (1957), Jean-Daniel Epiney (1957).
Entraîneur-joueur: Daniel Dekumbis (ancien)
Président: Géo Bonvin.

HC Sion

Gardiens : Jean-Paul Melly (1959), François Codallonga (1960).
Défenseurs : Alain Héritier (1958), Freddy Fontannaz (1950), Angelo Vesta (1959), Francis Schroeter (1948), Heinz-Rico Nanchen (1959), Mario Rotzer (1954), Christian Massy.
Attaquants: Vladimir Suchy (1949), Jean-Michel Zermatten (1957), Walter Bucher (1957), Jean-Pascal Délez (1959), J.-Antoine Martignoni (1960), Aldo Mayor (1962), Philippe Praz (1961), Pascal Praz (1957), Joël Favre (1956), Michel Müller (1959), Benoît Senggen (1960), Jürg Lenz (1960), Daniel Rotzer (1963).
Entraîneur : Charly Henzen (nouveau). **Président:** Roger Curdy.

EN MARGE DU 75e ANNIVERSAIRE DE CIBA-GEIGY

Vernissage d'une exposition et récompenses

Peu avant la partie officielle de la remise des prix du concours « Ville de Monthey », M. Martin Stucky (vainqueur, qui gagne un voyage aux Antilles) avec, à gauche, M. Fessard, responsable du service de presse de Ciba-Geigy.

MONTHEY (Cg). – Dans les salles du château de Monthey s'est ouverte l'exposition des dessins d'enfants, résultant du concours organisé au sein des écoliers montheysans traitant du 75e anniversaire de Ciba-Geigy, usine de Monthey.

Ce fut l'occasion pour M. Georges Kästli, membre de la direction de la grande usine montheysanne, de recevoir de nombreux invités dans la salle des gouverneurs du château (nouvellement aménagée avec goût), venus non seulement pour ce vernissage mais pour applaudir les lauréats du concours « Ville de Monthey » dont les participants avaient à rechercher les réponses à 12 questions ayant trait à l'industrie chimique montheysanne (une question subsidiaire – un bocal contenant 4040 pastilles diverses – devait départager les concurrents).

Le premier prix est revenu à M. Martin Stucky, de Troistorrents, qui a répondu avec exactitude à la question subsidiaire, suivi de M. Christophe Goumand, de Monthey (4035 à la question subsidiaire), suivi de Mlle Marie-Jo Buttet, Troistorrents, (4033), MM. Marcel Guillat, Lavey (4050), Louis Bertona, Monthey (4050 également), Léon Défago, Monthey (4025), Mmes Irène Giroud, Martigny (4025 également), Jeanne Buttet, Monthey (4024), M. Georges Brandt, Monthey, (4020) et Mlle Raymonde Nebel, Monthey (4019).

Ce dernier acte marquant le 75e anniversaire de Ciba-Geigy s'est déroulé avec simplicité, dans une ambiance décontractée.

Quelques-uns des participants à ce vernissage. **Photos NF**

L'Université populaire du Chablais en appelle aux autorités locales

MONTHEY (cg). – Après sa conférence de presse de lundi, l'université populaire du Chablais en appelle aux autorités locales.

Ses responsables, constatant le vif intérêt suscité par les cours auprès de la population chablaisienne durant le premier semestre d'activité, proposent une rencontre d'information pour le lundi 15 octobre.

Les responsables de l'UPC désirent que les élus des deux rives du Rhône prennent conscience du rôle important qu'ils peuvent jouer dans l'unité culturelle auprès des Chablaisiennes et des Chablaisiens. Ils invitent donc toutes les autorités politiques à cette réunion qui se tiendra au café des Cheminots.

Beaucoup ont compris le besoin impérieux d'un pont culturel entre Vaudois et Valaisans du Chablais. Il appartient maintenant aux élus locaux de construire et de sceller les pierres de ce merveilleux édifice.

« Dizaine du requin » à Monthey

MONTHEY (Cg). – La Confrérie des Potes-au-Feu du Chablais a lancé il y a quelques semaines, à l'occasion de son concours gastronomique national, une recette pour apprêter le requin bleu, une des rares espèces comestibles.

La réussite de cette recette a incité les Potes-au-Feu chablaisiens à organiser une « dizaine » du requin qui débutera ce samedi 13 octobre au restaurant-buffet AOMC à Monthey.

Mercredi matin, les Potes-au-Feu du Chablais recevaient les représentants de la presse afin de leur fournir toutes explications utiles dans le domaine particulier de la gastronomie du requin. Bien sûr, ils n'ont pas encore dévoilé leurs recettes, mais ils se sont présentés devant un requin bleu de 2 m 20, d'un poids de 130 kilos, capturé dans la mer Baltique en fin de semaine dernière et transporté en Suisse tout spécialement pour la Confrérie des Potes-au-Feu du Chablais à l'occasion de leur « dizaine du requin » à Monthey.

Le succès rencontré par cette spécialité gastronomique est tel que les Potes-au-Feu du Chablais ont dû prendre des dispositions pour un nouvel arrivage afin de satisfaire toutes les demandes de réservation.

Quelques-uns des membres de la Confrérie des Potes-au-Feu du Chablais devant le requin bleu de 2 m 20 de long d'un poids de 130 kilos destiné aux gourmets de cette « Dizaine du requin » à Monthey. **Photo NF**

SAINT-MAURICE: 90 ANS DANS LA JOIE

Mme Marie Rappaz-Barman qui vient de prendre possession de son fauteuil de nonagénaire devise gaiement avec sœur Augusta et le président de la ville, M. Roger Udriot.

SAINT-MAURICE (cg). – Mardi, en début d'après-midi, les autorités agaunoises ont remis le fauteuil accordé à tous les nonagénaires à Mme Marie Rappaz-Barman née à Vérossaz le 9 octobre 1889, maman de neuf enfants dont le premier est décédé à l'âge de 20 ans et la dernière des filles à l'âge de 50 ans.

L'heureuse nonagénaire, qui est une abonnée du *NF* depuis son mariage en 1914, a la joie d'être l'aïeule de 23 petits-enfants et de 29 arrière-petits-enfants. Depuis deux ans elle est pensionnaire de la clinique St-Amé où sœur Augusta est son ange gardien.

Les autorités paroissiales étaient représentées par le chanoine Pralong (curé de St-Sigismond) alors que le chanoine Maillat était de cette petite fête en qualité d'aumônier de la clinique dont le personnel tant religieux que laïc entoure les personnes du 3e âge de leurs soins diligents dans une affection bien comprise. Quant à l'administration communale, elle était représentée par le président de la ville, M. Roger Udriot et Mlle Lily Rey-Bellet (conseiller municipal) alors que la noble bourgeoisie avait délégué son président, M. René Duroux et Bernard Gex (conseiller).

Le *NF* se joint aux vœux et félicitations adressés à Mme Marie Rappaz-Barman qui a la joie de posséder encore une vue perçante, lisant chaque jour son quotidien sans lunette.

Dès le 22 octobre: cours de répétition du rgt inf 15

Ce régiment, dont la plupart des soldats viennent des régions de l'Emmental, de la vallée de l'Aare entre Thoune et Berne et du pays de Schwarzenburg, passera son cours de répétition 1979 au Bas-Valais. Pour la première fois, c'est le colonel Ernst qui commande le Inf rgt 15.

Dans les deux premières semaines (22 octobre - 3 novembre), les troupes auront l'occasion de s'exercer dans le cadre de la compagnie et du bataillon (Fus Bat 31, 32 et 33, Inf Bat 15). Un exercice du commandant de division dans la dernière semaine terminera le cours du régiment.

Les soldats bernois espèrent bien que les relations entre les Valaisans et eux seront les meilleures possibles.

RÉDACTION CHABLAISIENNE I MONTHEY

Pierre Chevalley
Tél. (025) 71 12 38
Av. du Crochetan 10
Privé tél. 025/71 25 46
1868 Collombey

Sion: vente aux enchères des antiquités de la Maison de la Diète – L'argenterie a disparu...

SION (bl). – La surprise était de taille hier matin dans les sous-sols de l'église de Saint-Guérin où a lieu actuellement une vente aux enchères qualifiée par les connaisseurs comme étant la plus importante jamais opérée en Valais. Surprise, écrivions-nous, et de taille en plus! Une porte fracturée, des objets envolés: l'exposition-vente a été visitée en dehors des heures, dans la nuit de mardi à mercredi. Et c'est l'argenterie qui en a fait les frais. Tant M. Zimmermann, propriétaire, que M. Marguet, commissaire-priseur, ont estimé la perte occasionnée par ce vol: «Au bas mot, plusieurs milliers de francs». On conviendra tout de même que c'est un peu la chance dans le malheur que les malfaiteurs ne soient venus avec une déménageuse.

Même si quelques-unes des 1000 pièces en vente ont disparu, il en reste assez pour satisfaire tous les appétits, à l'enseigne de cet échantillon, dont le fameux Lutrin du XVIIe, (notre photo) que nous a proposé M. Marguet!

Photo NF

Voir page 22

DENNER

économie garantie!

Actions à partir du 11.10.79

Maggi «Knöpfli»

300 g ~~2.45~~ **1.95**
(100 g –.65)

Maggi Sauces

• Sauce de rôti liée Trio	114 g	~~2.15~~	1.75 (100 g 1.54)
• Sauce à la crème	33 g	~~-.75~~	–.55
• Gourmet-Mix pour goulasch	58 g	~~-.75~~	–.55
• Sauce provençale	48 g	~~1.–~~	–.80
• Sauce chasseur	36 g	~~1.–~~	–.80

solo Citron

au jus de citron pur

780 g ~~2.55~~ **2.10**
(100 g –.27)

INCAROM

Le café qui plaît toujours et à toute occasion.
Extrait soluble de café en grains 27%, chicorée 23% hydrates de carbone 50%.

550 g ~~8.80~~ **7.80**
(100 g 1.42)

Sherry Sandeman
- Medium Dry

70 cl **11.95**

Sherry Tio Mateo
Fino
Palmino & Vergara, Jerez

70 cl ~~7.50~~ **5.95**

Filetti

Pour l'automate et le lavabo

pour l'épiderme délicat seul Filetti est assez doux

40°-95°
3,28 kg ~~14.35~~ **12.35**
(1 kg 3.77)

Offre spéciale

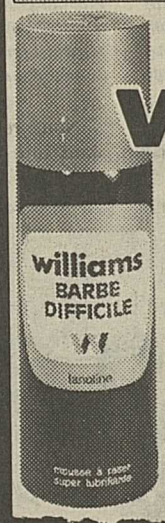

williams
Mousse à raser
pour les barbes difficiles

170 g **2.85**
(100 g 1.68)

Scherk Lotion faciale

pour nettoyer en douceur et entretenir la peau

100 ml ~~4.35~~ **3.35**

nouveau chez DENNER

TRIM

le savoureux repas principal pour les chiens

3 kg ~~7.90~~ **6.50**
(1 kg 2.18)

brekkies avec poulet

le repas croquant que les chats aiment

400 g ~~1.70~~ **1.45**
(100 g –.36)

Hit DENNER

Chaussettes pour messieurs

80% polyamide 20% laine

en 5 couleurs
2 tailles

1 paire **2.40**

DO–41/111079

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer ou à vendre à **Sierre**

UN STUDIO
meublé ou non.

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à
Agence Marcel Zufferey
Sierre.
Tél. 027/55 69 61.
36–242

A vendre de particulier, dans une maison de deux appartements, à **Mollens** (à dix minutes de la station d'hiver et d'été de Crans-Montana)

un appartement
comprenant:
- deux chambres et un séjour au sud,
- une cuisine, une salle de bain et une petite chambre au nord
- un balcon (15 m2 environ) au sud,
- chauffage central, téléphone
- deux garages, une cave voûtée.

Possibilité d'avoir également un jardin.

Fr. 150 000.–, jardin en sus.

Ecrire sous chiffre P 36–30876 à Publicitas, 1951 Sion,
ou téléphoner au 027/55 07 13,
entre midi et 13 h. 30.

Très bel appartement 4½ p.
à vendre, dans immeuble résidentiel en ville de Sion, comprenant: 3 chambres, grand séjour et garage.
Bonne situation.

Ecrire sous chiffre P 36–900456 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre
(à la sortie de Sierre)

2000 m2 environ de terrain à construire

(équipé), avec maison ancienne à rénover, soit: deux appartements, grande cave voûtée et jardin.

Faire offre sous ch. P 36–31098 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, à l'avenue Maurice-Troillet, immeubles CIVAF

appartement 4½ pièces
Fr. 343.– plus charges, tout confort.
Libre dès le 1er novembre.

appartements 3½ p.
Fr. 303.50 plus charges.
Libres dans l'immédiat.

Renseignements: régie J. Pellet
Rue de la Dent-Blanche 20, Sion.
Tél. 027/22 16 94. 36–263

Occasion rare!

A vendre à Sion
avenue Maurice-Troillet

appart. résidentiel
de 5 pièces, env. 120 m2
immeuble Joli Roc
plus cave, garage et place de parc

Prix à débattre.

Régie immobilière
VIGIM
Perren Charles
Tél. 027/36 22 38

A louer à Sion, Blancherie 29

appartement 4½ pièces
Fr. 530.– plus charges.
Libre tout de suite.

S.S.G.I. Jed Kramer S.A.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 · Sion · Tél. 027.22 85 77

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à **Savièse,** dans maison neuve

magnifique appartement de 2½ pièces

Cave. Buanderie. Cheminée française. Chauffage électrique. Surface 80 m2.

Tél. 027/22 87 32, professionnel
23 25 61, privé.
36–31099

A louer à l'année, à **Crans-Montana, Crans-Forest**

un joli studio

Confort. Tranquillité. Event. garage à disposition.
Fr. 465.– par mois, charges comprises.

Event. à vendre.

Tél. 027/55 19 73
55 41 41.

A louer
à Carré d'Amont, 1868 Muraz
appartements 3 p., Fr. 360.– par mois plus charges, libres tout de suite;
appartements 2 p., Fr. 270.– par mois plus charges, libres tout de suite;
studios Fr. 235.– par mois plus charges, libres tout de suite.
Pour tout renseignement, s'adresser à case postale 1105, 1870 Monthey
ou tél. 025/71 22 91. 143.153.817

A vendre **directement à amateur à Champlan**

chalet 5 pièces
Cave, buanderie, carnotzet, couvert deux voitures, chauffage central et cheminée, jardin arborisé, 800 m2. Fr. 235 000.–.
Tél. 025/71 75 93, dès 20 heures.
36–31095

On cherche à louer

locaux aménageables
pour cabinet médical, surface: 200 m2, centre ville de Sion.
Ouverture prévue: automne 1980.

Ecrire sous chiffre P 36-30615 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre
dans Valais central pour **tapissiers-décorateurs**

atelier

avec machines et deux grands locaux, à louer évent.

Fr. 10 000.–.

Ecrire sous chiffre P 36-401049 à Publicitas, 1951 Sion.

Vivre chez soi? Nous finançons

L'achat ou la construction de villas, appartements en copropriété, prêts hypothécaires sur constructions existantes.

Discrétion garantie.
Renseignements: case postale 171, 1870 Monthey.
89–216

Centre Romand de la Cheminée
EXPO D'USSIERES
1099 ROPRAZ
Tél. 021 / 93 22 82
24 26 08

Catalogue sur demande

A remettre à Lausanne

bar à café tea-room
avec restauration chaude.

Bon chiffre d'affaires, neuf ans d'exploitation. Loyer raisonnable. Long bail. Nécessaire pour traiter: Fr. 100 000.–.

Ecrire sous chiffre PC 358868 à Publicitas, 1002 Lausanne.

NF l'iNFormation en Valais NF

On cherche

baraque de chantier

Faire offre à
Etrasa
à Martigny

Case postale 327
Martigny.

Tél. 026/2 53 59.
36–90487

MARTIGNY
A louer, dans immeuble résidentiel neuf

magnifiques appartements
1, 2½, 3½, 4½ pièces
disponibles dès le 15 décembre 1979.

Léonard Gianadda
Avenue de la Gare 40
1920 **Martigny.**
Tél. 026/2 31 13. 36–2649

Suzanne Auber au Manoir de Martigny et un livre aux Editions «La Matze»

MARTIGNY. – *« En voyant la peinture de Suzanne Auber, j'ai éprouvé un choc. Ses toiles portaient une empreinte d'émotion très forte. J'ai eu besoin de m'expliquer cette œuvre à moi-même...»* **Voilà comment Jacques-Dominique Rouiller, membre fondateur du groupe « Impact », ancien chroniqueur artistique de** *La Gazette de Lausanne,* **rédacteur en chef de « Radio TV - Je vois tout » a situé hier face à la presse la démarche qui l'a conduit à « accompagner » Suzanne Auber pour la réalisation du dixième ouvrage de la collection** *Peintres de chez nous* **des éditions La Matze à Sion.**

« J'ai voulu donner une autre dimension à ma collection » a avoué de son côté l'éditeur Guy Gessler.

« Quand le livre est sorti, je croyais être folle de joie, j'était triste car l'« aventure » qu'il signifiait était finie » a enfin reconnu Suzanne Auber. 120 pages, 80 illustrations dont 28 en couleurs, ainsi se présente le dernier-né de la collection valaisanne. La solidité des textes, leur personnalisation, le fil conducteur choisi pour mieux cerner l'artiste *« épousent »* avec force l'œuvre de Suzanne Auber, *« une œuvre qui porte suffisamment de ferments pour qu'elle soit cautionnée »* a dit sans réserve Jacques-Dominique Rouiller avant de conclure : *« Suzanne Auber appartient aux grands peintres de notre temps ».*

Comment Suzanne Auber ? Pourquoi Jacques-Dominique Rouiller ?

Est-ce par timidité, par paresse, par pudeur ou encore par manque d'audace ou de courage que des artistes pourtant importants tardent à faire surface par la voie du livre ? Il aura fallu l'initiative de l'éditeur Guy Gessler pour que soit révélée au public l'œuvre de Suzanne Auber.

Suzanne Auber

Née à Martigny, Suzanne Auber a connu une existence plutôt itinérante du fait de circonstances familiales particulières. Elle suit ses premières classes dans sa ville natale, avant de se rendre à Zurich, puis à Bâle, où elle fréquente deux ans durant l'Ecole des beaux-arts. En 1950, elle entre en section décoration à l'Ecole des arts et métiers de Vevey. Plus tard, c'est la décoration industrielle et le dessin publicitaire qui l'accaparent. Peu à peu, ce dernier domaine est abandonné au profit de l'architecture d'intérieur. Enfin, la peinture se fait de plus en plus pressante. Suzanne Auber s'y consacre exclusivement depuis 1972. Actuellement, elle vit entre Lausanne, Paris et la Bretagne.

A la suite de la préface de Philippe Spupault qui fut un des princes du dadaïsme et un des grands surréalistes, des textes de Jacques-Dominique Rouiller s'insèrent entre les parties illustrées du livre qui donnent à voir à la fois les débuts du peintre et les travaux récents, heureux présage d'un avenir qui a d'ailleurs commencé.

Le propos de l'auteur n'a pas été de commenter en spécialiste les œuvres que compte le livre, mais de tenter plusieurs approches sous la forme de l'interview, du constat, de l'analyse scrupuleuse et, pourquoi pas, de la poésie. Suzanne Auber et son œuvre se trouvent ainsi éclairées par des faisceaux qui la révèlent dans sa force, sa fragilité, son besoin de gagner les autres à sa cause... avant d'être « peintre de chez nous », elle est peintre du monde et de ses émotions. Ses dernières toiles sont à l'instar des sanctuaires qui recèlent et de la magie et du sacré. Rarement œuvre fut pareillement indissociable de la personne qui la crée.

Des photos prises à l'atelier viennent appuyer, comme des pièces à conviction tout ce qu'il faut à l'artiste de patience, de solitude, de recommencements, de douleur pour parvenir à ses fins. L'interview du peintre donne des clefs pour mieux comprendre ce qui n'a cessé d'encourager le créateur à se révéler lui-même. Suzanne Auber, dans son drame intérieur et aussi dans son bonheur souvent partagé a besoin d'échos. Chacune de ses toiles porte l'empreinte d'un cri, d'une révolte, voire de secrets suffisamment cachés pour qu'ils soient bien gardés, mais suffisamment perceptibles pour qu'ils engagent à en savoir plus.

Manoir : samedi le vernissage

Samedi, dès 17 heures, au Manoir de Martigny, les amateurs d'art pourront s'« ouvrir » à la peinture de Suzanne Auber, une peinture qui - le mot est de J.-D. Rouiller – est un combat, une déchirure, un vécu. Ils y trouveront l'artiste et sa vision sans concession du monde pictural : *« Ce qui m'intéresse, c'est de peindre ce qu'on ne voit pas. Si je regarde un verre, ce n'est pas de le reproduire qui m'intéresse, mais d'imaginer ce qu'il y a dedans ».* Certaines angoisses manifestées au travers des toiles n'échapperont pas au public, mais, Suzanne Auber le dit sans réticence : *« Pour combattre mes angoisses, j'éprouve une urgence de créer ».*

Michel Pichon

LES CAVES DU MANOIR
CABARET-THEATRE MARTIGNY

Ce soir, Schaefer et Buzzi

Les caves du Manoir accueilleront, ce soir, Gaston Schaefer et Michel Buzzi. Chanteur, guitariste, auteur et compositeur, Michel Buzzi vient du folk. En effet, pendant dix ans, il a fait partie de plusieurs groupes folk, dont celui de Roland Wilhem. Il aime tellement ce genre qu'il voudra lui donner des frontières nouvelles et se mettra à écrire des chansons qui lui sont très proches et ont le mérite de notre langue : la langue française. En 1975, il représente la Suisse au Festival de Spa en

Belgique et en 1976, il y retourne avec Gaston Schaefer, dont il sera l'accompagnateur. Ils montent ensuite un tour de chant et réalisent leur premier 33 tours.

Gaston Schaefer débuta par la guitare et le rock'n roll... à l'âge de 12 ans ! En 1960, il crée un premier groupe « Les Faux Frères », qui deviendra une formation professionnelle parcourant l'Europe. Et puis, ce sera la « Grande Aventure » : la fondation avec François Vautier de la première société suisse indépendante de production de disques et d'édition : Evasio. Ce sera ensuite la fondation du groupe « Extra Muros » et en 1943, le premier 45 tours « en solo » avec notamment *Comme avant* et *La nuit n'en finit pas.* En 1976, c'est le Prix de la ville de Spa au festival du même nom et l'association définitive avec Michel Buzzi.

Deux garçons dynamiques et pleins de poésie, deux excellents musiciens, une ambiance folk, une excellente soirée en perspective donc ce soir aux caves du Manoir.

Un grand pas vers la jeunesse

On a reproché, à tort, au cabaret-théâtre de Martigny, de n'être pas assez populaire. C'était méconnaître le souci des responsables d'intéresser toutes les couches de la population, leur souci de plaire à un maximum de gens aimant le théâtre, le cabaret. Dans ce domaine, les responsables font aujourd'hui un nouveau pas très sympathique : ils ont en effet décidé de porter le prix d'entrée de 10 à 5 francs seulement pour les étudiants et les apprentis. Voilà un geste qui méritait d'être souligné.

GASTRONOMIE

Avant à l'Hôtel-de-Ville à Broc
maintenant
nouveau tenancier de
l'hôtel-restaurant de l'Aigle à Villeneuve
P.-A. Turrian
vous attend avec
ses spécialités de la chasse
Grand-Rue 48,
Villeneuve.
Tél. 021/60 10 04.
Prière de réserver votre table.
Fermé le mardi.

La chasse au
restaurant Le Chalet
Binii-Savièse
- Selle de chevreuil
- Médaillon de chevreuil
- Civet de chevreuil
- Côtelette de cerf aux cerises
- Entrecôte de cerf au poivre vert
- Médaillon de cerf à la crème
- Caille «Vigneronne»
- Civet de sanglier

Nouveau: salle de 30 à 220 personnes.
Dès le samedi 13, tous les jours
BRISOLÉE
Le dimanche, dès 16 heures
M. et Mme Germain Roten
Tél. 027/22 63 17.

Assemblée générale du PARTI RADICAL de Martigny

Le parti radical organise une séance d'information sur les élections fédérales
le jeudi 11 octobre à 20 h. 15
à la salle communale à Martigny.

Avec la présence de tous les candidats radicaux au Conseil des Etats et au Conseil national.

L'assemblée est publique.
Invitation cordiale à tous.
89–44464

Aujourd'hui, devant le tribunal de Martigny

L'accident de Lise-Marie Morerod

MARTIGNY. – Ce matin s'ouvre devant le tribunal d'arrondissement de Martigny le procès relatif au grave accident de la route dont fut victime la skieuse nationale Lise-Marie Morerod, des Diablerets. Rappelons brièvement les faits.

C'était samedi 22 juillet 1978, il était 15 heures, lorsque deux voitures entraient en collision avec une extrême violence, sur la route de Dorénaz. L'une, portant plaques valaisannes, était conduite par M. Pierre-Alain Bruchez et l'autre, immatriculée en Grande-Bretagne, par M. Andrew Holmes, ressortissant de Grande-Bretagne. C'est ce dernier véhicule qui provoqua la collision, n'ayant pas respecté le signal de perte de priorité de la route de débordement de la future autoroute.

On retirait de la petite voiture de Pierre-Alain Bruchez, de Charrat, sa fiancée, Lise-Marie Morerod, grièvement atteinte lors de ce choc qui aurait pu avoir des conséquences mortelles pour les passagers, à voir les restes des véhicules.

La skieuse devait d'ailleurs voir son état de santé s'aggraver au fil des jours, ce qui nécessita son transport de l'hôpital de Martigny au CHUV à Lausanne. On connait les suites pénibles qui obligèrent la jeune sportive dynamique à abandonner sa carrière prometteuse pour une chambre d'hôpital et commencer jour après jour une rééducation difficile car les séquelles de cet accident sont importantes.

Aujourd'hui Lise-Marie Morerod a réussi, grâce à son courage, à sa volonté, à retrouver un rythme de vie normal qui ne devrait pas tarder à la ramener à la vie sportive qu'elle mérite de goûter à nouveau.

Cycle d'orientation de Leytron
Inauguration en novembre

LEYTRON (DDK). – Initialement prévue le 27 octobre, l'inauguration du Cycle d'orientation de Leytron se déroulera le 10 novembre, ceci pour permettre la présence d'un parterre d'invités plus varié à cette période de l'année.

L'inauguration portera en fait sur le constructions annexes des deux bâtiments scolaires déjà existants. En effet, dans un bel ensemble architectural, on a ajouté une salle de gymnastique, trois belles salles de classes et des salles de travaux manuels, de physique et une bibliothèque. Au centre, le bâtiment administratif comprend, outre les bureaux de la direction, les locaux des maîtres.

Nous reviendrons plus en détail dans une prochaine édition sur les caractéristiques de cette très belle réalisation qu'est le Centre scolaire de Leytron qui fait donc partie du Cycle d'orientation régional de Martigny. Le coût total de ce complexe se chiffre à 3 millions de francs. C'est un bel instrument de travail pour tous les maîtres et les élèves qui viennent d'Isérables, Saillon et Leytron, le tout dirigé avec compétence par M. Théo Chatriand, directeur.

Une journée presque familiale

Le jour de l'inauguration sera l'occasion pour les élèves de faire visiter à leus parents des salles de classes spacieuses et modernes où il fait bon étudier. Une journée « portes ouvertes » qui débutera vers 10 heures par la présentation du bâtiment que l'architecte des lieux commentera, puis la cérémonie d'inauguration accompagnée des discours du conseiller d'Etat Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique.

Ce sera ensuite au tour de M. Raymond Vouilloz, président du conseil d'administration, de s'adresser aux invités et enfin, M. Théo Chatriand, directeur, en collaboration avec les élèves, présentera le centre sous l'angle scolaire.

L'apéritif et le vin d'honneur, offerts par la commune de Leytron, sera servi, puis un repas en commun pris au réfectoire terminera cette inauguration qui se veut d'abord une fête de famille entre élèves, parents, enseignants et personnalités invitées.

Affaires traitées par la police en septembre

Le meurtrier du Rhône arrêté

Le 21 mai dernier, la police valaisanne retirait des eaux du Rhône, au barrage d'Evionnaz, le corps d'un inconnu enchainé. Après plusieurs mois de recherches, l'identité de la victime a pu être établie (statut dentaire et comparaison des radiographies de l'ossature).

L'enquête a permis de déterminer que la mort n'était pas accidentelle. L'auteur de l'acte a été appréhendé et mis en détention préventive.

Deux autres corps ont été identifiés. Dans un premier cas, il s'agissait d'un ressortissant vaudois disparu en montagne au début d'avril et dont le corps a été retrouvé la semaine dernière dans les eaux du Nanztal.

Quant au corps d'une personne du sexe masculin, disparue de Sion au début septembre, il a été retiré du Rhône au barrage d'Evionnaz, après avoir séjourné une vingtaine de jours dans l'eau.

Un autre corps, en état de putréfaction, retrouvé dans la Dranse aux Trappistes, près de Bovernier, n'a pas encore été identifié. Les vérifications sont en cours et elles s'avèrent ardues.

Le cadavre du nouveau-né, découvert dans une meunière, à Bramois, a été identifié et la mère déférée à la justice. Il s'agit d'une sommelière travaillant dans un établissement public de la région.

L'auteur de 47 dommages à la propriété sur des voitures automobiles à Saint-Maurice a été découvert. Il s'agit d'un personnage ayant déjà eu maille à partir avec la police et connu pour son irrascibilité.

Un couple d'Allemands a été arrêté dans une localité du Haut-Valais, où ils occupaient un appartement. Escrocs internationaux, ils étaient recherchés par le canal d'Interpol.

Quatre ressortissants français, appréhendés par la police soleuroise, ont commis de nombreuses infractions en Valais, cambriolant principalement les buvettes des tennis-clubs et autres cantines. L'un de ces malfaiteurs s'est évadé en traversant la frontière suisse à Saint-Gingolph, lors d'une visite des lieux de leurs méfaits.

Un groupe d'Iraniens, circulant en voiture automobile, fut intercepté par une patrouille de la brigade de circulation, après avoir opéré dans notre canton. Il fut établi, par la suite, qu'ils s'étaient rendus coupables de vols au rendez-moi dans plusieurs cantons suisses.

Par ailleurs, il a été constaté, dans tout le canton, une recrudescence de vols avec mode d'introduction particulier, soit arrachage de cylindre de la porte d'entrée ; des coffres-forts ont été découpés à l'aide de chalumeaux et, en d'autres endroits, on les a emportés. Ces infractions ont été constatées dans des locaux commerciaux, bureaux et autres appartements.

A la suite de contrôles particuliers concernant la main-d'œuvre étrangère, effectués dans la section de Saxon et des environs, la situation s'est nettement améliorée. Une soixantaine de personnes ont été interpellées pour contrôle d'identité. La plupart étant sans moyens d'existence et leurs conditions de séjour non réglementaires, elles furent refoulées.

Le commandant
de la police cantonale,
Ernst Schmid

Statistiques des délits

Vols par effraction, escalade, etc.	88	– stupéfiants	32
Vols simples	47	– ivresse et scandale	5
Tentatives de vols	20	– vols et soupçonnés de vols	50
Suicides	3	– divers	52
Levées de corps, personnes retrouvées sans vie	10	Evasions	7
Arrestations et personnes appréhendées pour interrogatoire pour :	182	Disparitions	10
– attentats à la pudeur des enfants	2	Fugues	1
– exhibitionnisme	2	Constats d'incendies	11
– escroqueries, abus de confiance	4	Accidents de montagne	7
– dommages à la propriété	8	– avec blessés	2
– refoulement	26	– avec morts	5
– lésions corporelles	1	Accidents de travail	3
		– avec blessés	2
		– avec mort	1
		Rixe	1
		– avec blessé	1
		Délits et contraventions de chasse	15

RÉDACTION DE MARTIGNY
Michel Pichon
Avenue de la Gare 8
Tél. (026) 2 42 96/97
Télex 38 580

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

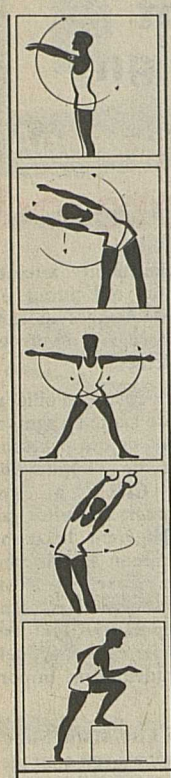

La plupart des hommes célèbres ont forgé leur succès par le travail.
Nous ne vous demandons pas plus car cette qualité nous suffira pour faire de vous un(e)

conseiller(ère) en assurances

Pourquoi ne pas en parler calmement et sans engagement?

Osez téléphoner au 027/22 23 50 et vous aurez déjà prouvé que vous êtes une personne de contact.

Vous pouvez également nous écrire brièvement à VITA, agence générale du Valais, case postale 321, 1950 Sion.

VITA *L'assurance qui créa le Parcours-VITA*

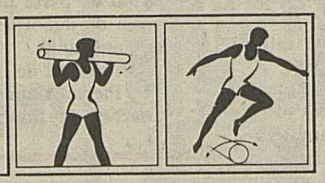

L'Ecole-club Migros Martigny

engage

un professeur d'accordéon

pour ses cours du soir.

Faire offre à Martigny au 026/2 10 31.

ECOLE-CLUB MIGROS

Wir suchen

Mitarbeiter für Planung und Städtebau

Unser Büro bearbeitet im Bereich der Raumplanung ein beeites Spektrum: Quartierplanung - Ortsplanung - Regional- und Entwicklungsplanung - Forschungsaufträge.
Wir benötigen einen Mitarbeiter, der das notwendige Wissen und eine genügende Berufserfahrung mitbringt, um auf diesen Gebieten weitgehend selbständig zu arbeiten.
Sprachen: Deutsch perfekt, Französisch erwünscht.

Atelier 5
Architekten und Planer
Sandrainstrasse 3
3007 **Bern.**

Tel. 031/22 36 36
(Hr. Thormann ab 15. Oktober).

Tavaro s/a Sion
57, route des Casernes

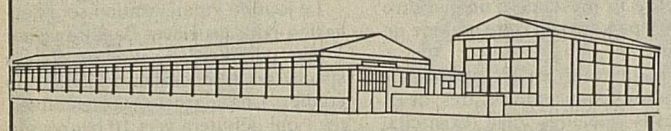

cherche

micromécanicien diplômé

comme régleur chef d'équipe, pour son atelier de fabrication.

Des connaissances en usinage de pièces d'horlogerie seraient particulièrement appréciées.
Notre entreprise, jeune et dynamique, est spécialement bien équipée.

Nous offrons:
– un horaire individuel,
– un restaurant d'entreprise,
– des prestations sociales importantes.

Les candidats intéressés sont invités à faire leurs offres par écrit, avec curriculum vitae et copie de certificats, à M. G. de Sépibus, qui pourra également donner des renseignements par téléphone au 027/22 95 55.

18–5053

Employé de commerce

cherche emploi

Ecrire sous * chiffre P 36–31090 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune couple grec parlant français et anglais, avec deux enfants, cherche

jeune fille au pair

pour la durée d'une année.

Voyage payé et argent de poche et conditions de vie très agréables.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à
Marylène Gillioz
Le Cerisier
1914 **Isérables.**
Tél. 027/86 20 21
le soir.

*36–31092

THYON 2000
☆☆ **SION**

offre postes

2 secrétaires de réception
1 stagiaire
1 night-auditor
2 téléphonistes

Envoyer curriculum vitae, photo et lettre manuscrite à F. Mueller, Thyon 2000, 1973 Thyon.

36–245

On cherche
pour entrée tout de suite

dame ou garçon de buffet
un couple
pour l'entretien de la cuisine
une sommelière
connaissant les deux services

Places à l'année.

Tél. 021/60 14 46
ou se présenter à l'hôtel du Port, Villeneuve.

36–31123

Restaurant de station à Haute-Nendaz
cherche

deux sommelières
pour la saison d'hiver 15 décembre 79 - 15 avril 80.

Nourries, logées, blanchies. Bonne ambiance de travail avec jeune couple de patrons.

Tél. 027/88 21 67.

36–31088

Entreprise de gypserie-peinture de Sion cherche

apprentis plâtriers-peintres
apprentis peintres

Bonne formation assurée.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous ch. P 36–900460 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche
pour Sierre

personne
pour s'occuper d'un enfant de 20 mois,
le samedi de 13 à 17 heures
(éventuellement tous les après-midi).

Tél. 027/55 55 03
heures des repas.

*36–302569

Renommée et importante torréfaction de café de Suisse romande cherche

un agent exclusif

pour le Valais, pouvant s'adjoindre la représentation et éventuellement la distribution de cette marque de café.

Il ne sera pris en considération que les offres des professionnels de la vente déjà introduits aussi bien dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie que dans celui de la distribution alimentaire.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire sous chiffre P 28–950082 à Publicitas, avenue de la Gare 25, 1951 Sion.

Importante marque européenne de voitures
cherche

agent régional

pour le district de Martigny et Entremont.

Faire offre sous chiffre P 36–900462 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons des

représentants (tes)

Débutants (es) acceptés (ées).
Clientèle industrielle et commerciale.
Fixe, frais et commissions.
Formation complète. Gains élevés.

INSTITUT HAGO
Case 50, Bellevaux, 1018 Lausanne 18.

Nom: .....
Prénom: ..... Age: .....
Rue: .....
Lieu: .....
Tél.: ..... No postal: .....

22–622

Hôtel Alpenblick, Zermatt

Nous engageons, pour la saison d'hiver

PERSONNEL

– de salle
– d'étage
– de buffet
– de bar

Entrée le 15 décembre (éventuellement le 15 janvier).

Pour tous renseignements, les intéressés sont priés de prendre contact avec **M. Daniel Pannatier, 3920 Zermatt.**
Tél. 028/67 10 43.

36–12510

Prix Unip

atrix 2.20
Crème pour les mains 100 ml

Fa 2.25
Savon de toilette 3 pièces 3x 135 g

Gard 2.70
Shampooing 2 sortes 200 ml

Deo Spray *fresh & elegant* 2.90
125 g

Laque pour cheveux
cadonett 3.90
normal, gras, sec 380 g

Colgate 3.90
Dentifrice 2 pièces 2x 75 g

ACTION *Rollette + Refill*
MUM 4.50
Déodorant 6 sortes 2x 30 ml

Gard 4.50
volume, traitant 365 g

Längen + Spitzen
Shampooing Brushing 2.90
2 sortes 200 g

UNIP

Restaurant de la Nouvelle-Poste, Montreux, cherche tout de suite ou pour une date à convenir

SOMMELIER (ÈRE)

J. Bucher, tél. 021/61 41 61.

22–120

Hôtel Central, 1880 Bex
cherche tout de suite

un garçon de buffet

Tél. 025/63 24 04.

36–31115

Café-bar Le Furet à Sion
cherche

une serveuse

Débutante acceptée.
Nourrie et logée.

Tél. 027/22 29 61.

36–30940

Sofapain cherche

un boulanger
un pâtissier

Tél. 021/77 42 02, le matin.

22–306614

Hôtel-restaurant des Cols
Avenue des Ormonts 19,
1860 Aigle, cherche

une serveuse
jeune, dynamique, et surtout sachant travailler.

Congé le dimanche. Bon salaire.

22–120

On cherche

un maçon
ou
un aide-maçon
pour travail temporaire.

Région de Chermignon.

Tél. 066/22 63 44. *36–31093

4 jours de fête, du 12 au 15 octobre 1979

Portes ouvertes chez Renault.

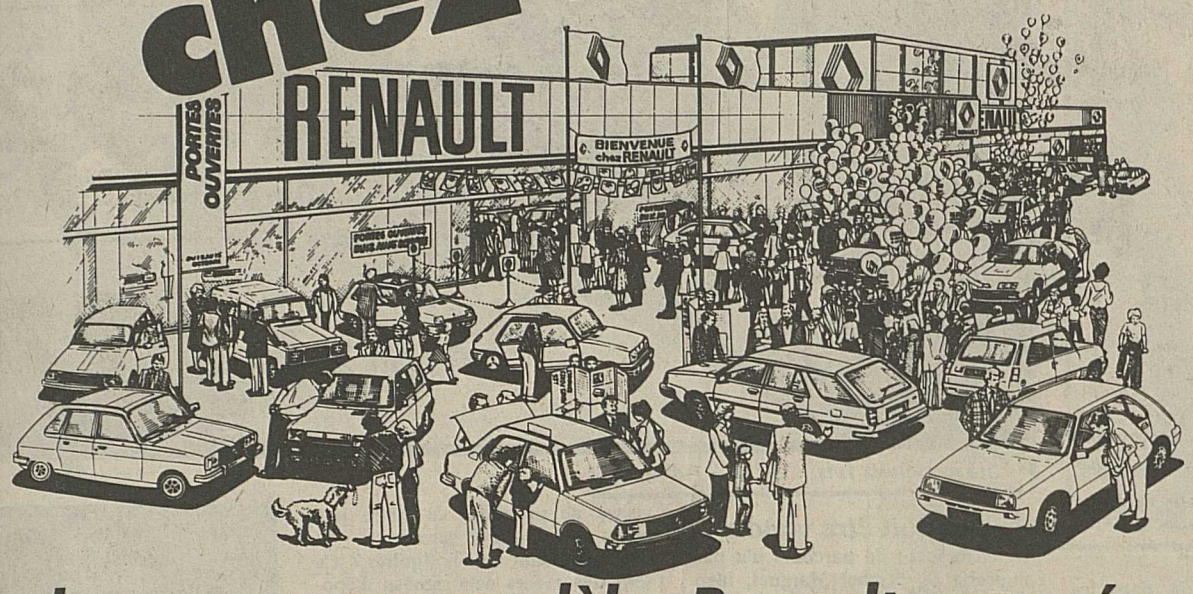

Les nouveaux modèles Renault exposés chez tous les agents Renault.

Gagnez une Renault 5 - 5 portes modèle 1980.

Faites connaissance du monde automobile Renault.

Renault la meilleure solution

79.1.226.2.26.1f

Samedi 13 démonstration SELMA®

- peintures
- crépis
- protections, isolations,
- imperméabilisants,
- ciments, colles,
- outils et panneaux «décos»

POBIRAMA
Tout pour tout faire chez soi

Centre Magro, Sion-Uvrier
Tél. 027/31 28 94

A vendre

VW Passat Karavan 5 portes

33 000 km, expert.

Tél. 027/23 39 77 privé
027/86 13 07
027/86 49 28.

A vendre

Opel Ascona 2.0 berline

1979, 9000 km.

Prix neuf: 15 300.–
Cédée 12 800.–.

Tél. 027/86 13 57.

A vendre

Valiant 19 PS

grise, automatique, très soignée, 110 000 km.
Fr. 3000.–.

Garage des Barzettes Montana.
Tél. 027/41 30 25.

A vendre

VW Golf GLS

1977, 55 000 km.
Garantie.
Facilités de paiement.

Tél. 027/23 39 77 privé
027/86 13 07
86 49 28.
36–2445

Préparez vos caves!

Chez nous, vous trouverez
à des prix avantageux
conseils et produits de qualité:
levures, acide sulfureux
classe toxique 4

Bonbonnes en verre
Bouchons, bondes
Brosserie, robinetterie
Produits de nettoyage, etc.

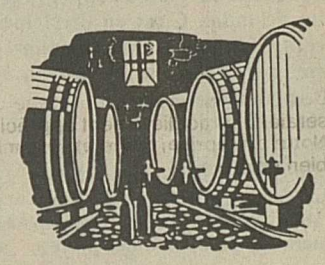

DROGUERIE **JORDAN**
Rue du Rhône 1950 SION
✆ 027/22 20 83

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais — Un journal indispensable à tous.

De l'argent comptant immédiat

jusqu'à un tiers, et même plus, meilleur marché!

p. ex. Fr. 20'000.– à seulement 11% d'intérêt au lieu de 18%, que l'on peut vous réclamer ailleurs, p.ex. remboursement en 60 mensualités de Fr. 426.50 seulement. Vous payez Fr. 3'560.– de moins!

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!
Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de **Fr.** P 587

Mensualité désirée env. Fr.

Nom
Prénom
Rue/no
N.P./lieu
Né(e) le État civil
Profession
Employeur
Salaire mensuel Fr. Revenu de l'épouse Fr.
Date
Signature

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR

elnapress

Presser est plus facile, plus rapide et plus agréable que repasser.

Aussi à l'essai et en location

Radiomoderne Sierre
Vis-à-vis Migros
36–6801

Quelques

bahuts

en noyer, en mélèze, et en sapin.

Bon prix.

Tél. 027/61 12 09.
36–30965

Machine à écrire

neuve, entièrement électrique, garantie: **1 année.**
Fr. 340.–

Tél. 064/51 87 51
107.358.425

Machines à laver linge et vaisselle
marques suisses d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais
Facilités de paiement
Fr. 30.–
par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès **390.–**
Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM
Appareils ménagers
Sion
Tél. 027/23 34 13

Notre Suisse.

Calendrier de nos manifestations
du 28 septembre au 13 octobre

Hôte d'honneur: Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A. Sion

Autres partenaires:

8 au 13 octobre	Vins Gay, Sion
12 au 13 octobre	Michel Ebener Fabrique de viande séchée
12 au 13 octobre	Boulangerie Henri Maître Les Haudères
11, 12, 13 octobre	Raymond Devanthéry, Sion Artisan-sculpteur
6, 13 octobre	René Boisset, produits laitiers Sion

Soyez des nôtres, vous aussi!

PLACETTE
SION

Vente aux enchères des antiquités de la Maison de la Diète

L'argenterie a disparu...

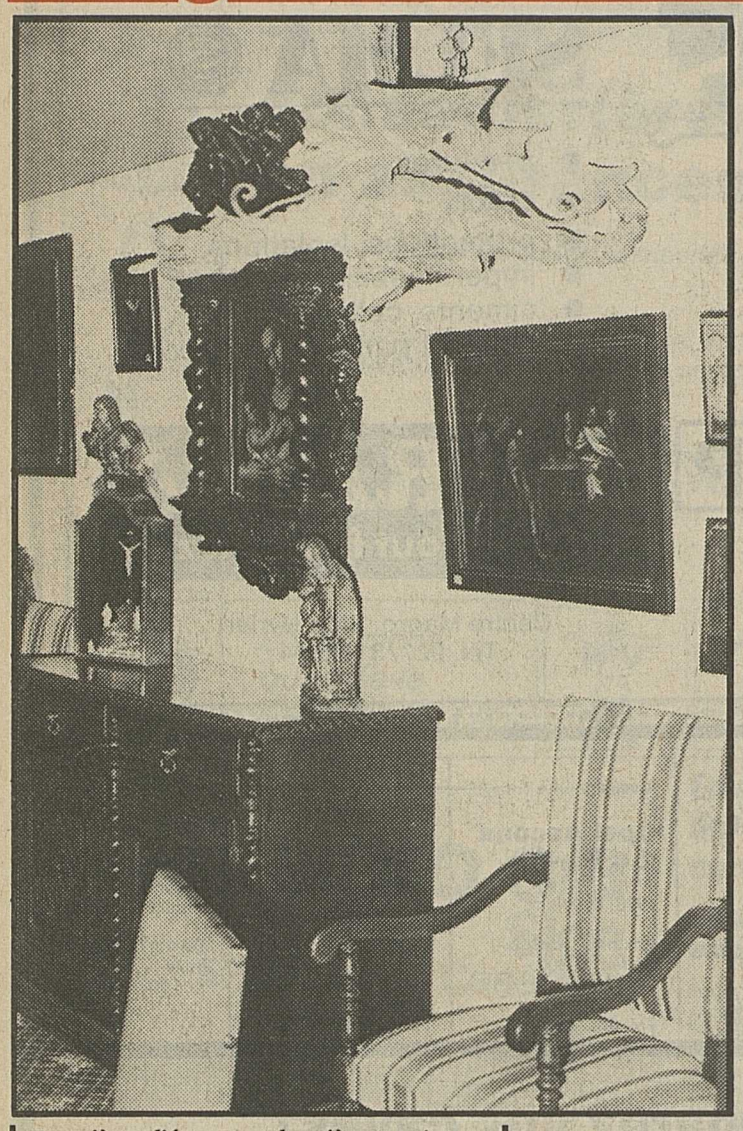

Des pièces d'époque et des pièces anciennes

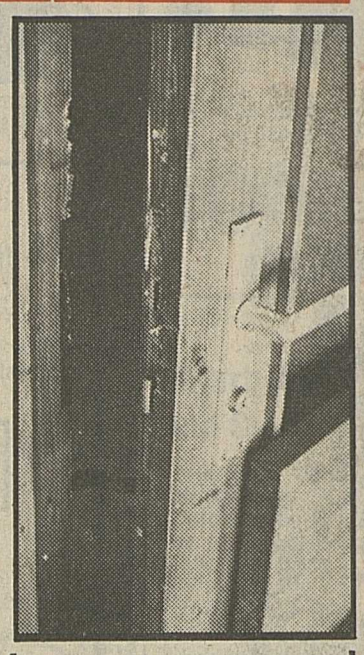

La porte d'entrée de la salle n'était pas à vendre. Certains s'y sont pourtant intéressés.

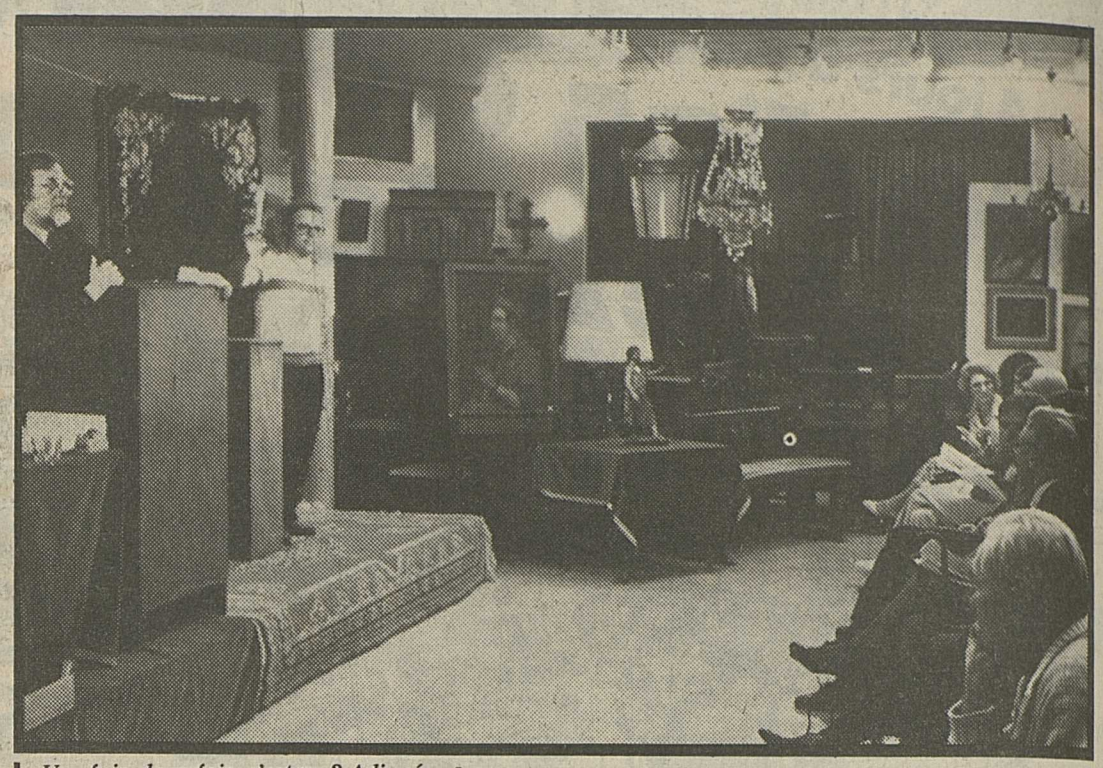

Une fois, deux fois, c'est vu ? Adjugé...

SION (bl). – La vente aux enchères d'antiquités, la plus importante jamais réalisée en Valais depuis bien des décennies, a débuté par une surprise de taille. C'est en effet hier matin que les responsables de cette vente, M. Pierre Zimmermann en tête, ont dû malheureusement constater qu'un vol par effraction avait été perpétré dans la nuit de mardi à mercredi.

Rapidement dressé, un premier inventaire permit de constater l'importance du cambriolage. Il s'est avéré ainsi qu'une grande partie de l'argenterie, et parmi elle des pièces sinon très rares en tout cas de grande valeur, avait tout bonnement pris la clé des champs, emportée qu'elle fut par un (ou des) amateur de belles pièces. Entreposés depuis près d'une semaine déjà, dans les sous-sols de l'église de Saint-Guérin, les quelque 1000 numéros, dont certains sont convoités par de grands spécialistes de l'antiquité venus de France, d'Italie et d'ailleurs, étaient une proie relativement facile pour les visiteurs nocturnes puisqu'une seule porte devait être franchie. Ce qui fut fait. Le (ou les voleurs) ont opéré vraisemblablement au moyen d'un pied-de-biche ou d'un objet métallique lourd. La porte eut tôt fait de céder, laissant le champ libre au malfaiteur. « Encore heureux qu'ils aient dû opérer dans le noir » nous confiait le commissaire-priseur, M. Michel Marguet, tout en nous précisant que le tableau d'éclairage était difficilement atteignable. Mais de toute évidence, il eut été périlleux de vouloir emporter des armoires ou d'autres meubles vu leur encombrement. Il n'est pas impossible cependant que des tapis d'Orient aient eux aussi disparu. Mais il était difficile hier d'infirmer ou d'affirmer la probabilité. Toujours est-il que le vol a d'ores et déjà été constaté par la police. Il a été estimé, pour l'heure, à plusieurs milliers de francs.

« Tout doit être vendu »

Cet incident de parcours n'a pas empêché M. Michel Marguet, bien connu en Valais pour y avoir déjà effectué des ventes aux enchères en sa qualité de commissaire-priseur, d'ouvrir officiellement la vente hier après-midi à 14 h. 30 précises. De nombreuses personnes allant du spécialiste au simple amateur ont occupé la salle pour y assister.

Comme déjà mentionné dans le *NF* du 6 octobre courant, il s'agit de la vente aux enchères de 1000 numéros au plus offrant. Toutes ces pièces sont la propriété de M. Pierre Zimmermann de la Maison de la Diète. Contrairement aux rumeurs de mauvais goût qui courent ces jours-ci à Sion, c'est à une cessation de commerce qu'est due cette vente dont les résultats chiffrés pourraient bien laisser songeurs quelques-uns. M. Zimmermann, qui aspire à une semi-retraite, ne pouvait en effet plus assumer seul la tenue de son imposant et important commerce. D'où la décision de tout vendre. Et comme le précise clairement le placard publicitaire, « tout doit être vendu ». Cet objectif devrait être atteint sans trop de problèmes, même si le commissaire-priseur envisage de prolonger la vente jusqu'au samedi soir 13 octobre...

Quelles sont ces antiquités ? Ce sont des pièces soit signées d'époque, soit affichées comme « anciennes », c'est-à-dire issues du XIX[e] siècle au moins. Leurs valeurs respectives varient donc selon leur époque ou leur ancienneté. C'est ainsi que l'on trouve des commodes Louis XIV, Louis XV et Louis XVI valaisannes, des bahuts XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles valaisans, des tables Louis XIII, des salons Louis XIII et Louis XVI dorés ; on peut y acheter des tableaux de T. Ribot, de François de Ribaupierre, de C. Melli, de D. Bussy, des gravures de Bosshardt ; on peut également y convoiter le très beau lutrin en fer forgé, époque XVIII[e], venant de la cathédrale de Sens et signé P. Maget, 1761 ; on peut encore s'approprier des bois sculptés et surtout un très beau saint Jean, ou des tapis d'Orient (grand Kirman, tapis du Caucase antiques Kazak, Derbend, Karabag, etc.

Et « une fois, deux fois, c'est vu ?... adjugé à... ».

Un très beau saint Jean en bois sculpté.

Tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey

Les jugements

Drogue

Le tribunal a suivi les conclusions du procureur en condamnant à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans ce jeune toxicomane et trafiquant de 20 ans qui, actuellement, semble montrer d'excellentes dispositions pour se sortir de l'engrenage où il est entré dès l'âge de 16 ans en fumant du « H ». Le sursis accordé est assorti de la condition que le condamné suive un traitement médical régulier. Enfin, comme le veut la loi sur les stupéfiants, l'accusé est condamné à payer 5000 francs à l'Etat au titre de créance compensatoire du bénéfice illégitime réalisé.

Chèque sans provision

Pour escroquerie (chèque sans provision) le procureur avait demandé une peine de 3 mois de prison contre chacun des deux administrateurs d'une société d'études publicitaires. Le tribunal s'est montré plus sévère en les condamnant à 4 mois d'emprisonnement, avec sursis pendant 2 ans.

Incendie intentionnel

Deux ans de réclusion, mais peine transformée en internement (art. 42 CPS) : tel est le verdict que demandait le procureur contre l'incendiaire récidiviste qui a bouté le feu aux herbes sèches entre Aproz et Fey et qui, aux débats de lundi, n'a voulu ni être assisté d'un défenseur, ni se défendre lui-même. Le tribunal a suivi le représentant du Ministère public et a prononcé cette peine. Le cas de cet accusé, qui a certainement été lourdement marqué par le manque d'affection maternelle et qui paraissait avoir dominé ce traumatisme lorsqu'il fut libéré d'une antécédente détention, doté d'un métier qu'il exerça dans une entreprise sédunoise, demeure incompréhensible au vu de son attitude fataliste alors que le président du tribunal faisait tout ce qui était en son pouvoir pour l'aider.

g.r.

?

Pour vous SERVIR

?

Mort subite lors d'un cours de répétition

STALDEN/VIÈGE/HUTTWIL. – M. Bernhard Ruppen, de Stalden, est décédé subitement mardi matin à Huttwil, où il accomplissait son cours de répétition.

Il était appointé à la cp EM fus mont 89. En se rendant avec ses camarades aux lavabos, il a été frappé d'un malaise, tombant lourdement et heurtant le dallage avec l'arrière de la tête. Transporté en hélicoptère à l'hôpital de l'Ile, à Berne, il devait y décéder peu après. Les causes du décès ne sont pas encore déterminées.

M. Bernhard Ruppen avait 29 ans. Il avait épousé M[lle] Vreny Bumann et avait deux enfants encore en bas âge. Il était très apprécié à Stalden, mais aussi à Viège, où il était directeur d'un grand commerce de meubles. Sportif actif, il était président du HC Kalpetran et soutenait aussi le HC Viège.

Nous présentons nos très sincères condoléances à la famille dans la peine.

CAUSERIE AU ROTARY–CLUB DE SION

Quelques aspects de la politique fédérale vus par M. Pierre Moren

SION. – Mandé par le Rotary-Club de Sion, M. Pierre Moren a parlé, mercredi, de la politique fédérale. De cette causerie, nous retenons quelques idées générales énoncées avec beaucoup d'à-propos, ressortissant, il est vrai, d'une philosophie politique que le conférencier s'est forgée.

En Suisse, nous sommes en train de faire un choix de société, un choix entre une société dans laquelle les libertés individuelles seront toujours à l'honneur ou une autre société qui nous est offerte par d'autres partis ou de conception globale. En conception globale, on sera étouffé sous un amas de lois toujours plus contraignantes, révélatrices de dépenses toujours plus importantes et d'une bureaucratie plus envahissante.

La liberté ne peut être que le bien le plus précieux que nous possédons. Il faut la défendre.

Pour M. Moren seule la liberté d'entreprendre, le goût du risque, la volonté de créer et d'innover peuvent maintenir une économie prospère et un niveau de vie élevé. Mais il convient de tout tenter pour que les activités de l'Etat soient maintenues dans les strictes limites que lui fixe la Constitution. Il importe aussi d'éliminer les lois désuètes dont le coût d'application ne justifie pas le maintien.

La solidarité a fait l'objet d'une dissertation éloquente de la part de M. Moren. Solidarité à tous les échelons et chaque fois réciproque dans la recherche de solutions équitables pour tous.

Solidarité confédérale aussi qui devrait amener nos amis d'autres cantons à consommer avec le même plaisir nos produits de la terre que nos kilowatts-heures.

Le rôle de l'Etat a évolué depuis quelques décennies ; aux fonctions classiques se sont ajoutées d'autres missions. La charge la plus importante aujourd'hui de la Confédération est son rôle d'Etat social et non pas social-démocrate. En 1960, les dépenses de l'AI, AVS et caisses-maladie s'élevaient à quelque 320 millions de francs ; aujourd'hui, elles atteignent 3,2 milliards. Réjouissons-nous de ce progrès. Mais la croissance a des limites qui s'appellent pénurie d'énergie ou atteinte grave à l'environnement. Nous sommes placés face à des ruptures conjecturelles qui effraient. On voudrait que l'Etat résolve nos problèmes, puisse faire face à tous nos besoins et à nos caprices. Or l'Etat ne peut pas et ne doit pas tout faire. Qu'il intervienne où cela est indispensable absolument ; c'est cela la vraie subsidiarité. Beaucoup de gens pensent – et les dernières votations l'ont démontré – que l'Etat fait trop ou veut trop en faire. Et, comme le disait récemment le professeur Schaller : « Il (l'Etat) devient envahissant, s'approprie une part exorbitante du revenu national brut (41%). » Une progression, dans ce sens, ne peut plus continuer.

M. Moren a mis l'accent sur l'abandon de certaines valeurs fondamentales et a insisté pour que soit enlevé de l'esprit des Confédérés suisses-alémaniques l'idée que le Valais est un pays assisté. Car le Valais, aujourd'hui, fournit à la Confédération le 25% de l'électricité produite dans notre pays. Dans la situation présente, voilà un élément très important.

« Je pense que ce Valais qui a dû se créer, se faire, et s'est réalisé à cause du travail des Valaisannes et des Valaisans, à le droit de dire, aujourd'hui, à la Suisse, en regardant les Confédérés bien en face, que nous ne sommes pas un canton assisté, mais que nous apportons à la vie de la Confédération moderne autant que nous recevons... Et je suis persuadé que si l'on nous payait notre électricité au prix indexé du pétrole, non seulement nous n'aurions plus besoin de subventions mais que nous pourrions éventuellement prêter de l'argent à d'autres régions de la Suisse. »

D'autres aspects ont été examinés et analysés par M. Pierre Moren qui a montré une parfaite connaissance des grands problèmes suisses actuels et beaucoup d'aisance pour en débattre.

f.-g. g.

L'Imprimerie Moderne S.A. à Sion
cherche

un correcteur qualifié

Préférence sera donnée à candidat de langue française ayant de bonnes connaissances de l'allemand.

Faire offres à la direction de l'Imprimerie Moderne S.A., 13, rue de l'Industrie, Sion.
Tél. 027/23 30 51

Studio Coop du mercredi
chaque mercredi entre 19.15–19.25

Coop-informations

W 41/79/TP

Provisions de ménage – Tout à votre avantage

Demandez à votre magasin Coop la brochure intéressante et utile «Provisions de ménage – Tout à votre avantage» qui est gratuitement mise à votre disposition.

Hit «weekend»

du jeudi 11 octobre au samedi 13 octobre 1979

Dorina
Huile de tournesol
1 litre
Provisions de ménage – Tout à votre avantage
3.95 au lieu de 4.65

Hits hebdo 10–16 octobre 79

Nescoré
Verre de 200 g
Provisions de ménage – Tout à votre avantage
avec caféine 5.70 au lieu de 6.90
sans caféine 6.60 au lieu de 7.80

Bière suisse normale
6-pack (6x33 cl)
3.45 au lieu de 3.90

Potages Knorr
Provisions de ménage – Tout à votre avantage
6 sortes au choix
1 sachet
-.55 au lieu de -.85

Knorr Bouillon de bœuf spécial
Provisions de ménage – Tout à votre avantage
Barre de 5 litres
1.80 au lieu de 2.20

Filets de cabillaud
Gold Star
surgelés, sans arêtes
400 g
3.– au lieu de 3.70

Séré aux fruits
Baies des bois, fraises, pommes, abricots, cerises «diététique»
Gobelet de 150 g
-.75 au lieu de -.95

Fromage double-crème Gerber «Gala»
Provisions de ménage – Tout à votre avantage
2 boîtes de 80 g = 160 g
2.10 au lieu de 2.60

Thon pour chats «Cha-Cha-Cha»
2 boîtes de 170 g
1.20 au lieu de 1.50

Aliment complet pour chiens Frolic
Paquet de 1,5 kg
4.25 au lieu de 4.95

Viande pour chiens Pal
Boîte de 780 g
2.20 au lieu de 2.60

Maintenant action!

Provisions de ménage – Tout à votre avantage

Cassoulet
Boîte de 880 g
1.20 au lieu de 1.50

Haricots fins midi
Boîte de 860 g
poids égoutté: 440 g
2.10 au lieu de 2.45

Petits pois fins avec carottes midi
Boîte de 870 g
poids égoutté: 540 g
1.75 au lieu de 2.25

Rösti
midi
en sachet aluminium de 500 g
1.80 au lieu de 2.10

Petits pois fins
midi
2 boîtes de 425 g
poids égoutté: 260 g
2.20 au lieu de 2.60

Garniture de légumes avec champignons de Paris midi
Boîte de 850 g
poids égoutté: 540 g
2.80 au lieu de 3.50

Prix choc actuel

Jeans en velours côtelé «Texstar» pour enfants
100% coton, coloris: brun, bleu, olive

Tailles 104 à 128 – 10.–
Tailles 140 à 164 – 12.–

Coop compte pour qui sait compter!

coop-oi

coop valais
de MARTIGNY à BRIG

36–1065

Ragoût de porc 500 g 5.40
Rôti de porc 500 g 6.40
Pommes Golden du Valais 1er choix, par carton de 15 kg, le kilo 1.10

ANNONCES DIVERSES

24 au 27 octobre à Berne

Importante vente aux enchères
Tableaux de maîtres anciens et modernes
dessins, gravures, Helvetica, Asiatica, sculptures et antiquités provenant de collections suisses et de l'étranger
Grand catalogue illustré – 1800 lots

Exposition 8-22 octobre, dimanches inclus
Galerie Dobiaschofsky S.A., Berne, Monbijoustrasse 28-30
Tél. 031/25 23 72.

A vendre
Range Rover de luxe
roulé douze mois, 10 000 km, état de neuf, radio stéréo, deux ans de multigarantie.
Fr. 27 000.–, facilités, reprise.
Tél. 027/23 39 38. 36–1063

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage – usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
(021) 35 41 51

Nouvelles tâches pour un photographe sierrois

Une nouvelle responsabilité, cette fois au sein de la presse spécialisée pour M. Marc-Antoine Biderbost.

SIERRE (ag). – La revue suisse des photographes et cinéastes *Photo ciné expert* annonce dans son dernier numéro le début d'une collaboration avec un photographe sierrois bien connu, M. Marc-Antoine Biderbost, animateur socio-culturel au service de l'Association sierroise de loisirs et culture.

Quelles seront les tâches de M. Biderbost? Auteur d'un livre consacré à la photographie, paru récemment aux Editions Marabout, dans la collection Guide pratique, ce Sierrois sera chargé de créer deux nouvelles rubriques, à savoir : *L'analyse systématique de l'image et Le coin du furet* chronique photographique.

« A en juger par les premiers dossiers qu'il nous a fait parvenir, nous pouvons vous assurer que ses articles seront intéressants», pouvait-on lire dans le numéro de *Photo ciné expert* daté du mois d'octobre, en guise de présentation de ce nouveau collaborateur.

Cabane des Violettes: nouvelle jeunesse

MONTANA-VERMALA (ag). – De nombreux invités se retrouvaient dimanche à la cabane des Violettes, au-dessus de Montana-Vermala, pour participer à une petite cérémonie destinée à marquer un nouvel essor de cette cabane.

Construite en 1944, propriété de la section de Montana-Crans du Club alpin suisse, placée sous la présidence de M. Olivier Cordonier, cette cabane des Violettes fut une première fois transformée en 1961.

Au début de cette année, de nouveaux travaux étaient entrepris et on procédait à une augmentation du nombre de lits mis à disposition. Les touristes et les alpinistes de passage pourront ainsi désormais utiliser 45 couchettes.

La cuisine et l'office de la cabane ont également subi quelques améliorations. Les membres du CAS de Montana-Crans et leurs familles étaient donc conviés à marquer l'événement. Le curé Gruber de la paroisse catholique prononça une messe, avant de bénir la cabane des Violettes dans sa nouvelle forme. Un fidèle du lieu fut aussi à l'honneur, M. Julot Tichelli qui, depuis 36 ans, assure le gardiennage de cette maison.

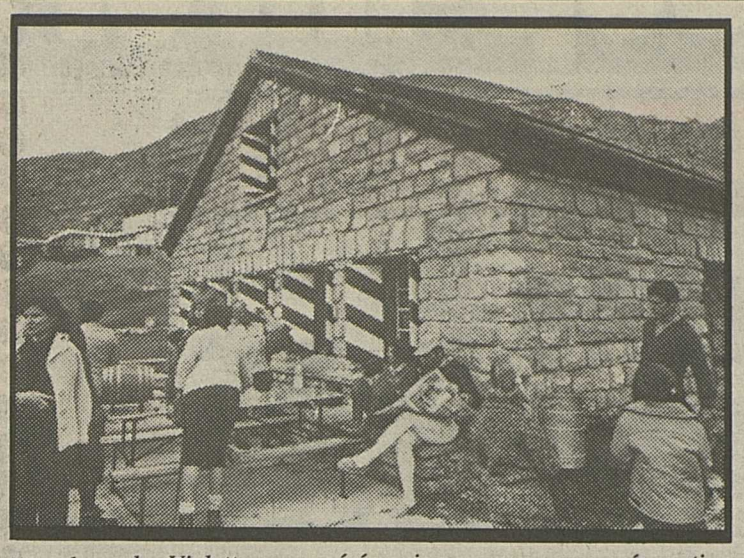

La cabane des Violettes : une cérémonie pour marquer sa rénovation.

M. J. Tichelli, depuis trente-six ans gardien de la cabane.

De la Raspille au glacier du Rhône

Les Frères de Marie à Brigue: un siècle d'enseignement et d'engagement total

BRIGUE. – Il y avait hier cent ans que les deux premiers Frères de Marie arrivaient à Brigue. Ils répondaient à l'appel de Peter-Marie von Stockalper, président de Brigue à l'époque. L'un des deux, Kaspar Wehrle, qui devenait ensuite directeur des écoles de Brigue, se voyait finalement décerner la bourgeoisie d'honneur. Une plaquette sera publiée prochainement, retraçant le siècle d'activité des Frères de Marie à Brigue.

Malheureusement, le problème des vocations se pose aussi pour cette congrégration. Les deux seuls marianistes qui enseignent encore à Brigue, MM. Josef Stähli et Alfred Benz, quitteront le Haut-Valais à la fin de l'année scolaire en cours.

En ce jour anniversaire, teinté d'un peu de mélancolie, M. Anton Bielander, président de la commission scolaire de Brigue, a rendu un hommage ému aux Marianistes, qui ont marqué de leur enseignement chrétien des générations entières de Haut-Valaisans. Ils ont en outre toujours participé à la vie communautaire de la cité, à travers les sociétés religieuses et profanes, sportives ou culturelles. Ils ont été les grands responsables du renouveau du mouvement scout dans le Haut-Valais. La bibliothèque populaire est en grande partie leur œuvre. Ils ont toujours apporté leur entière collaboration à la paroisse.

Les débuts en 1879 n'ont pas été faciles pour les Frères de Marie, à une époque où la scolarité obligatoire n'était pas encore entrée dans les mœurs et où les parents, spécialement ceux de la campagne, n'envoyaient leurs enfants à l'école que lorsque cela leur plaisait, ou convenait.

Mais les Marianistes, grâce à leur sens pédagogique et leur travail constructif, ont surmonté toutes les difficultés. En 1899, date du début de la construction du tunnel du Simplon, un nouveau problème a surgi. De très nombreux enfants se sont présentés aux écoles de Brigue, venant d'autres parties du Haut-Valais, de la partie romande du canton, ainsi que d'autres cantons et d'Italie. Il fallait alors, subitement créer l'harmonie, entre tous ces enfants et parents séparés par des langues différentes, par des habitudes de vie divergentes. Aujourd'hui, on parlerait d'intégration! Mais les Frères de Marie ont surmonté tous les écueils.

La reconnaissance de la communauté de Brigue leur demeure acquise. Mais sans doute nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur cette question, après la publication de la plaquette commémorative et lors du départ des deux maîtres qui sont encore à Brigue.

Un car pour la protection des éléphants

NOES (ag). – Lundi, mardi et hier mercredi, les écoliers de Sierre et des environs avaient l'occasion de découvrir un car aménagé par la Ligue pour la protection de la nature WWF.

Par l'image et le son, une grande campagne a donc été entreprise pour la protection de l'éléphant. Ce car, peint de couleur verte, a remporté un vif succès puisque pas moins de quatre cents gosses ont pu le découvrir.

Les plus grands mammifères terrestres se trouvent aujourd'hui dans une très mauvaise situation. Leur survie est étroitement liée à l'espace vital et, dans le cas des éléphants, il s'agit essentiellement des forêts tropicales.

« Les éléphants sont des paysagistes : ils cassent et déracinent des arbres mais par contre, ils contribuent par cette action à la régénération de la forêt et créent des lieux d'habitation pour d'autres êtres vivants. Bien entendu, uniquement si leur territoire reste suffisamment vaste. Par contre, si cet espace est limité, ceci peut mener à une catastrophe : les paysagistes se transforment en destructeurs de leur propre terrain de vie.

En effet, les intérêts aveugles du monde industriel usent et détruisent la terre, transforment la forêt en désert au lieu de l'utiliser convenablement. L'homme et l'éléphant ont besoin d'espace, de beaucoup d'espace et une fois de plus l'animal est lésé. Mais l'homme sait-il où est son intérêt?», devait notamment remarquer le WWF.

Le car Jumbo-Quizmobile montre ces relations grâce à une suite d'images impressionnantes, des enregistrements, des objets et une projection sonore. Un concours ouvert aux enfants se déroule en parallèle.

Le car du WWF, qui achève ainsi sa tournée romande, se trouvera en fin de semaine à Martigny.

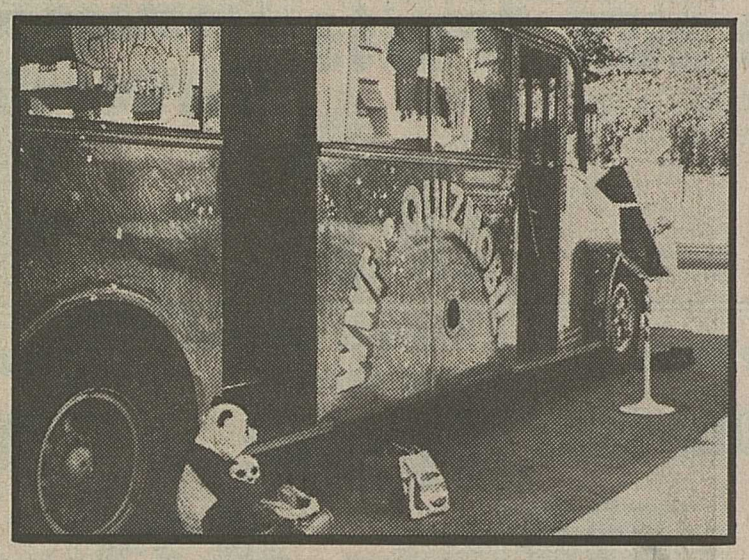

Le car du WWF, ici à Noës.

ORDRE DE LA CHANNE

Chapitre renvoyé

Vu le nombre restreint d'inscriptions, l'Ordre de la Channe se voit dans l'obligation d'annuler le chapitre des 13 Etoiles prévu pour ce vendredi 12 octobre à Brigue.

Cette manifestation, au cours de laquelle le champion suisse des ensembles de cuivres – le Brass Band 13 Etoiles – devait se produire, est reportée à une date ultérieure.

Une exposition de famille sur le Haut-Plateau

Pierre et Yvon Devanthéry : deux artistes pour une exposition.

CRANS-MONTANA (ag). – A la fin de la semaine écoulée, avait lieu à la galerie de l'Etrier à Crans, le vernissage de l'exposition de MM. Pierre et Yvon Devanthéry.

Père et fils, tous deux originaires de Chalais, se retrouvent ainsi sur les cimaises d'une galerie, proposant leurs créations au public de l'endroit.

Association sympathique de deux genres différents, Pierre Devanthéry et son fils Yvon, l'un de tendance naïve, l'autre plus réaliste, présenteront durant un mois leurs toiles sur le Haut-Plateau.

Feu vert pour la nouvelle gare du Simplon

Une première étape de 40 millions

BRIGUE-DOMODOSSOLA (mt). – Les travaux pour la nouvelle gare internationale du Simplon commenceront le printemps prochain. ainsi, en ont finalement décidé les chemins de fer italiens qui sont les maîtres de l'œuvre. Ceux-ci sont effectivement arrivés au bout d'un long tunnel en ce qui concerne une phase délicate. Elle se rapportait à des questions d'expropriation de terrains en corrélation avec le nouveau centre ferroviaire et ses voies d'accès, ferrées et routières.

Lors de la mise à l'enquête publique, quelque 300 propriétaires s'étaient farouchement opposés à ce que leurs terres agricoles, d'une surface totale de 900000 mètres carrés, soient sacrifiées aux besoins de la nouvelle gare. Après d'interminables discussions et avoir obtenu la promesse formelle d'une judicieuse compensation, les opposants se sont finalement montrés plus conciliants. L'autorisation de construire octroyée par les trois communes intéressées s'est également fait attendre. A un point que les autorités helvétiques s'en inquiétèrent. L'opportunité de la double voie sur le BLS dépendant beaucoup de la réalisation de cette nouvelle gare de triage. 20 milliards de lires (40 millions de francs) ont été accordés pour la première étape, qui comprend la correction du fleuve, dont le lit aura une largeur de 40 mètres, la construction de bâtiments administratifs et la pose des premiers faisceaux de voies. Le coût total de l'ouvrage est devisé à près de 100 millions de francs. La durée des travaux s'étendra sur une dizaine d'années environ. Mais, une partie des installations sera mise en service dans trois ou quatre ans déjà.

Les Valaisans attendent juste compensation

C'est à ce moment-là que les services de la douane suisse seront successivement transférés outre-Simpon. C'est la décision qui a été prise par les autorités ferroviaires des deux pays. Sans tenir compte de la convention internationale précisant que la douane suisse doit demeurer à Brigue ni des revendications valaisannes pourtant justifiées. D'autant plus que ce transfert entraînera la suppression de nombreuses places de travail dans le Haut-Valais et portera évidemment un coup sensible à l'économie régionale.

Une compensation s'impose donc. Mais dans quel sens? La question mérite réponse.

Chermignon
Heureuse initiative

CHERMIGNON. – Le 24 mai dernier, une soirée en faveur de l'enfance fut organisée à Chermignon. Le bénéfice de cette soirée, selon le désir de Mme Angeloz, organisatrice, devait permettre de convier à Chermignon des enfants défavorisés de Suisse pour un déjeuner sur l'herbe.

C'est le dimanche 30 septembre, que fut mise sur pied cette journée avec l'aide de personnes bénévoles. Ce ne sont pas moins de trente enfants qui purent être invités.

La journée débuta par une promenade au Christ-Roi, à Lens. A midi, les souhaits de bienvenue furent adressés aux participants par M. Jean Clivaz, vice-président de la commune, et par Mme Angeloz. L'après-midi fut animée par des jeux divers et se termina par la distribution d'un petit cadeau-souvenir. Vers 17 h. 30, tout ce petit monde reprit le train, avec quelque chose dans les yeux et le cœur, qui n'eut d'égal que la belle journée qui venait de s'écouler.

RÉDACTION DE SIERRE
Antoine Gessler
Tél. : (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

RÉDACTION DU HAUT-VALAIS
Georges Tscherrig
Tél. (028) 23 31 25
Villenweg 17
3900 Brig

Conduire en gentleman

Avoir des réserves
TCS) Ne roulez jamais à la limite des possibilités de votre véhicule. Votre voiture est un objet utilitaire et non un bolide; la route n'est pas un circuit de compétition. Gardez toujours une marge d'accélération – elle peut être salvatrice – maintenez-vous à un espace suffisant du véhicule qui vous précède – deux secondes au minimum.

Les idées,
le courage,
le courage de ses idées.

Les radicaux:
du cran et
du cœur

radical

Parti radical

L'amour c'est...

3-30

...lorsque tout vous plaît en elle.

TM Reg. U.S. Pat. Off.—All rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

Indispensables à notre économie, les petites et moyennes entreprises

Dans son projet socio-politique pour les années 80, le **parti démocrate-chrétien déclare:** « Pour délivrer l'homme de l'anonymat des relations impersonnelles, il est nécessaire, d'une part, de promouvoir la vie des petites communautés et l'intégration des individus et, d'autre part, d'éviter que s'accentuent, à tous les niveaux, la concentration et la centralisation. »

C'est pourquoi le PDC accorde une attention toute particulière au développement des petites et moyennes entreprises. Il n'est pas seulement nécessaire de maintenir une classe moyenne saine et vigoureuse, il faut mieux exploiter les connaissances et la mobilité des petites et moyennes entreprises. Les investissements étant le moteur de la croissance et la condition de survie et du plein emploi, les mesures fiscales de redistribution ne doivent pas freiner les possibilités d'investissement de ces entreprises avec leurs fonds propres. Le PDC fonde avec raison sa politique sur la famille et veut, de ce fait, soutenir les petites et moyennes entreprises qui sont en général des entreprises familiales.

La nouvelle photocopieuse à cassette REX–ROTARY 4040

bon marché à l'achat et à l'utilisation ; pas de préchauffage, un seul bouton, feuilles en cassette, plusieurs copies à la fois, peu encombrante.

Demandez une démonstration.

BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX & Cie SA

Service de vente et d'entretien

SION
Av. de Pratifori
Tél. 027/23 34 10

SIERRE
Av. Gén.-Guisan
Tél. 027/55 17 34

Les personnes intéressées au

cours intensif

de préparation au

FIRST CERTIFICATE OF ENGLISH

peuvent s'annoncer au secrétariat local et centre d'examens de l'Université de Cambridge

Ecole-Club Migros
1950 Sion (027/22 13 81)

Premier cours:
LUNDI 15 OCTOBRE à 19 HEURES

Le niveau minimum souhaité pour l'inscription correspond à trois ans d'école ou six mois dans le pays.

Les cours de
STÉNO
viennent de débuter à Sion
Il reste encore quelques places
(mercredi 20 heures)

ECOLE-CLUB MIGROS

Centre commercial MAGRO

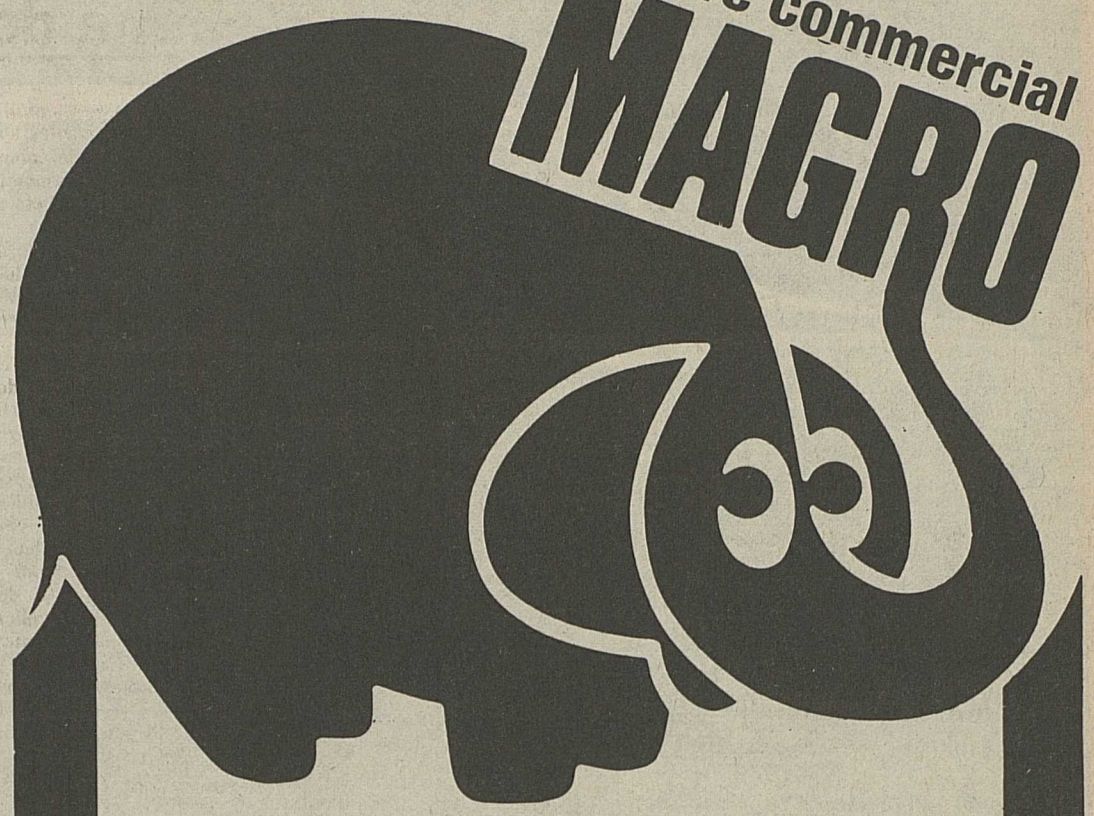

Fromage gras du Valais II, Conches ou Bagnes	le kilo	**9.80**
Miel du pays	le kilo	**14.20**
Nouilles Carina	le paquet 500 g	**–.90**
Sucre fin 5 x 1 kg	le kilo	**–.99**
Jus de pomme	Fruitel, le litre	**–.80**
Jus de pomme	La Pépie, le litre	**–.70**

Produits pour diabétiques: biscottes, chocolats, biscuits, crèmes, conserves de fruits, confitures, etc.

SION-UVRIER

PARKING GRATUIT
ESSENCE **1.03**

Cure d'automne

Sirop dépuratif Elesco
(aux extraits de plantes)

Fl. cure pour un mois Fr. 20.–

SION
Herboristerie de la Matze
Droguerie A. Thévenon
Tél. 027/22 38 89

MARTIGNY
Herboristerie B. Crettex
Droguerie, rue du Rhône 1
Tél. 026/2 12 56

Jeune fille dans la trentaine, handicapée suite d'accident, ayant situation, cherche

correspondant
pour amitié et sorties.

Si possible avec voiture. Handicapé accepté. Pas sérieux s'abstenir.

Ecrire sous chiffre P 36–31037 à Publicitas, 1951 Sion.

URGENT!
A vendre

12 lits pliables en métal
neufs
avec matelas

stock de chaises de café

Hôtel du Port
Villeneuve.
Tél. 021/60 14 46.
36–31123

R. Revaz
SION
Garage de l'Ouest ✆ 22 81 41

vous offre cette semaine

Ascona 1200 S	1977
Kadett 1200 S	1977
Kadett Karavan 1200 S 2 modèles	1977
VW Golf LS	1976
Mazda 818 commerciale	1977
Toyota 1200 Corolla	1977
Rekord Karavan 1700	1974

P 027 21 21 11

MARIAGE

Jeune fille

20 printemps, blonde, sympathique, sportive, désire rencontrer homme, sérieux, sportif, profession indifférente.
Ecrire sous chiffre PZ 902141 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nouveau lot de 10 voitures à enlever

de Fr. 1900.– à Fr. 2500.–

Expertisées: Toyota 1200 et 1600 – VW – Renault – Ford – Opel, etc.

Votre agent Toyota

Garage des Nations
Martigny-Bourg **Tél. 026/2 22 22**

A vendre

caisses à fruits
caisses à légumes

A louer

emplacements CO2 et frigo normal

Profruits, 1951 Sion.
Tél. 027/22 55 21. 36–5226

Garage de la Forclaz
Rue du Léman 17
Tél. 026/2 23 33

Garage Gulf
Av. Gd-St-Bernard 31
Tél. 026/2 31 29

MARTIGNY
Jean-Pierre Vouilloz

Nos occasions sûres

Peugeot 504 break	80 000 km	77
Mini 1000	35 000 km	74
Alfa 2000 GTV	55 000 km	74
Alfa 2000 berline	56 000 km	75
Austin Princess 2200 HLS	70 000 km	76
Austin 1300	80 000 km	70
Toyota 2300 hardtop	80 000 km	75
Talbot Sunbeam 1600	5 000 km	79
BMW 316	55 000 km	75
Bus VW moteur et boîte échange	100 000 km	75

ainsi que plusieurs voitures neuves à des prix discount...

Demandez nos conditions! 36–2898

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu .....

Citroën Aigle
AUTO-CHABLAIS F. ZUMBRUNNEN
025/26 14 21/22

Nous payons cash votre ancienne voiture et pouvons vous offrir:
Fourgonnette AK 400, 76, 39 000 km
36 x Fr. 170.–
Renault 15, 72
36 x Fr. 129.–
Renault R 16, 73
74 000 km
36 x Fr. 167.–
CX 2400 Pallas, 77
57 000 km
48 x Fr. 340.–
BMW 525, 77
89 000 km
48 x Fr. 354.–
Skoda, 77
30 000 km
36 x Fr. 126.–
Ami 8 break Super 76, 47 000 km
36 x Fr. 158.–
Rover 3500 S
74, 75 000 km
36 x Fr. 269.–
Alfa 1600 Super, 71
36 x Fr. 102.–
Volvo 104, 71-72
36 x Fr. 129.–
Fiat 128, 76
36 x Fr. 181.–
Fiat 850
Minibus, 72
36 x Fr. 126.–
Fiat 128, 72
80 000 km
36 x Fr. 109.–
Véhicules livrés expertisés avec une année de garantie, sans limitation de kilomètres.

SWISS GARANTIE

Renseignements:
A. Christin, soir et repas: **025/65 29 15.**

Véhicules utilitaires

VW Pick-up 68 Fr. 4600.–
VW Pick-up 69 Fr. 4500.–
VW Pick-up 70 Fr. 5500.–
VW Pick-up 73 Fr. 6500.–
VW fourgon 71 Fr. 4700.–
VW fourgon 72 Fr. 5200.–
Peugeot fourgon 74 Fr. 5900.–
Peugeot 404 camionnette 74 Fr. 5800.–

Garage Rex 3930 Viège

Tél. 028/46 20 21.
36–12402

A vendre

betteraves

Tél. 027/86 15 48 heures des repas
027/36 29 09 heures des repas.
*36–302566

A vendre

vache portante

Bonne laitière.

Tél. 027/81 20 16 dès 17 heures.
*36–302570

Transformation hôtel Richemont Chesières-Villars

A vendre

Portes intérieures dim.: 80 x 200 cm
Armoires, 3 faces dim.: 240x80x40 cm
Sanitaire
Radiateurs, fonte et acier
Parquets chêne
Mobilier divers
Matériel de restaurant conviendrait pour cantine ou pension.

S'adresser sur le chantier
Entreprise Meichtry S.A.
Hôtel Richemont
Chesières.
Tél. 025/35 22 84.
22–16703

A vendre

très beaux meubles

1 morbier Fr. 650.–
1 bahut arolle 180.–
1 travailleuse 200.–
1 chanier 200.–
1 salon Louis XV
1 grande table valaisanne
1 collection de channes valaisannes, 8 pièces, 3 l à 1 dl, en étain pur poinçonné au 95%, Fr. 390.–
5 chaudrons valaisans anciens de 20 l à 80 l et divers bibelots à bas prix.

Tél. 025/81 28 59.
89–306

P 21 21 11

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant – laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Rennie® agit vite dans l'estomac

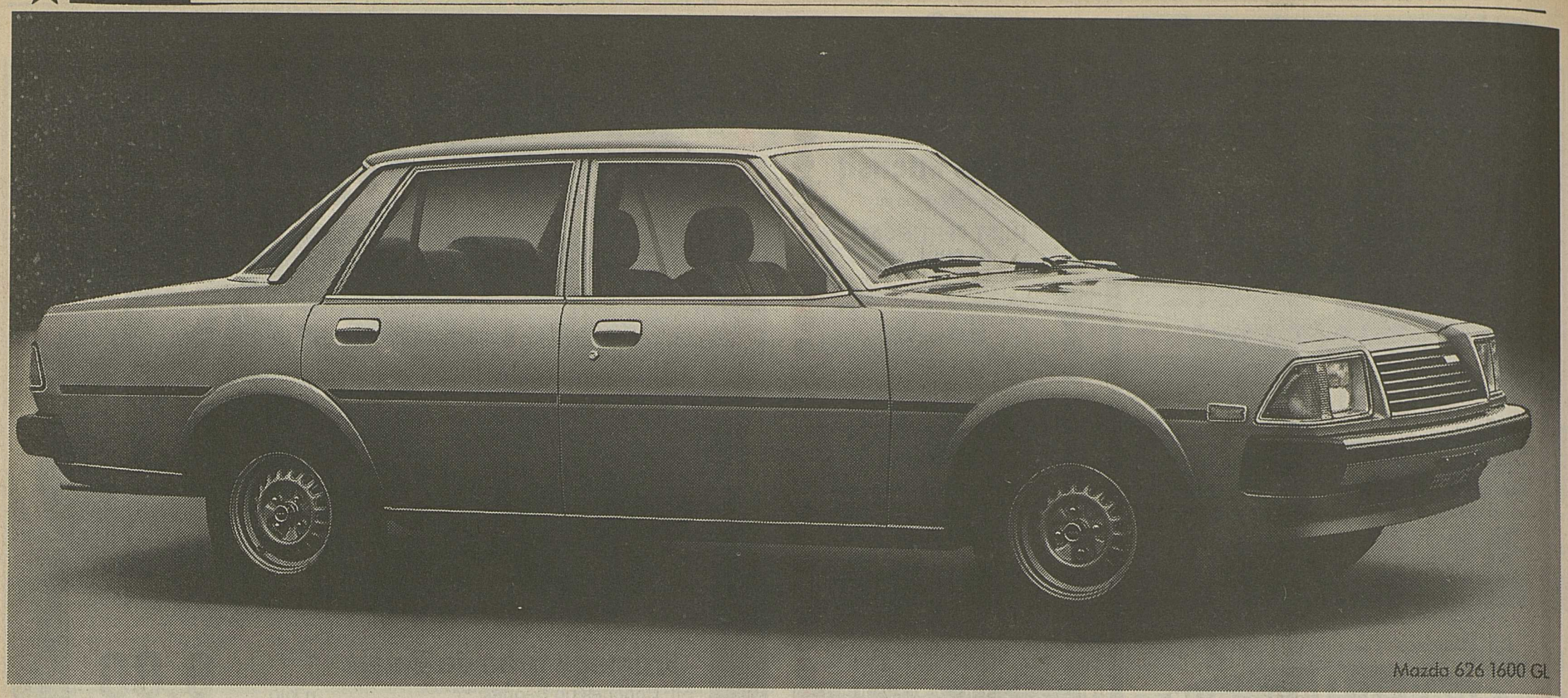

La réussite d'un nouveau concept:

Mazda 626. Beauté. Technique. Qualité.

Un nouveau concept de qualité.

Les nouvelles Mazda 626 (1600 et 2000 cm³) possèdent un ensemble de qualités jamais réunies jusqu'ici. Leur élégance fonctionnelle améliore les performances, la tenue de route et l'insonorisation. Elle contribue également à diminuer la consommation.

Confort et équipement de luxe, sécurité optimale.

Le confort exemplaire de la Mazda 626 a aussi pour but d'augmenter la sécurité. Quelques exemples: suspension d'une exécution technique difficile à surpasser, siège du conducteur réglable en hauteur, galbe du dossier également adaptable, appuie-tête à réglage en hauteur et en profondeur, essuie-glace intermittent, vaste coffre à ouverture à distance, phares halogènes, désembuage des vitres latérales avant, nombreux vide-poches, etc.

La qualité de la finition Mazda.

La robustesse des Mazda 626 est due à leur conception technique et à la qualité de leur finition. De nombreuses mesures anticorrosion en prolongent encore la longévité. Les frais d'entretien sont donc minimes.

Le dossier des sièges arrière est rabattable en 2 parties pour varier le volume du coffre en fonction des besoins.

Le prix de la qualité.

Une voiture d'une telle qualité, aussi richement équipée, pourrait coûter très cher. Mais Mazda reste fidèle à sa politique de prix. La Mazda 626 GL 1600 illustrée ci-dessus, avec peinture métallisée, coûte exactement

11950.–

Et il existe même une Mazda 626 à un prix encore plus avantageux. Quand viendrez-vous l'essayer?

Mazda 626 4 portes:		2000 GLS 5 vit.	13950.–
1600	4 vit. 10990.–	2000 GLS Autom.	14850.–
1600 GL	4 vit. 11950.–	Mazda 626	
1600 GLS	4 vit. 12950.–	Hardtop 2 portes:	
1600 GLS	Autom. 13850.–	2000 GLS 5 vit.	16000.–

Importateur: Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin GE

mazda 626

offre plus pour moins

Sion Garage Vultagio Frères SA, 027 22 39 24
Sierre Aminona SA, route de Sion 65–67, 027 55 08 24
Martigny Garage de l'Autoroute, 026 2 63 24
Glis O. Hutter, 028 23 42 21
Saint-Maurice/La Balmaz Claude Boson, 026 8 42 78
Saint-Séverin-Conthey J.-B. Carruzzo, 027 36 22 43
Stalden Garage Rallye, 028 52 14 34

A124el

CSWH Univas d

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

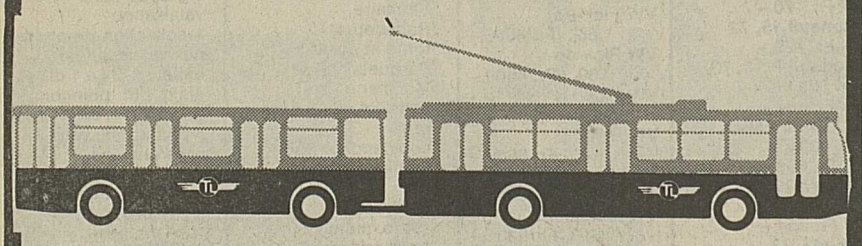

Les Transports publics de la région lausannoise engagent quelques

aspirants conducteurs

âgés en principe de 21 à 30 ans, de nationalité suisse ou étrangers avec permis C.

La formation à la conduite des trolleybus, puis, selon les besoins, à celle des autobus est assurée par l'entreprise.

Salaire dès le début du stage de formation.

Horaire de travail régulier. Après deux ans de service environ, tournus de: 4 jours de travail - 2 jours de congé - 5 jours de travail - 1 jour de congé. Vingt dimanches de congé au minimum par année.

Communiquez votre adresse au **bureau du personnel TL, av. de Morges 60, 1002 Lausanne. Tél. 021/24 84 41;** nous vous enverrons une formule de demande d'emploi et nos conditions d'engagement. 22–1808

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais — **Un journal indispensable à tous.**

AUTOVAL S.A.
Garage de la Noble-Contrée
Veyras-sur-Sierre
cherche

UN MANŒUVRE DE GARAGE

Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter
ou téléphoner au 027/55 26 16.
36–44

Importante fabrique suisse de matériel de sécurité
cherche, pour compléter son équipe du service extérieur

représentant

(vente/service)

L'activité consiste à visiter, conseiller et développer une clientèle comprenant l'industrie, les services publics, les corps de sapeurs-pompiers, architectes, propriétaires, etc.

Un collaborateur dynamique ayant de l'initiative, pratique de la vente et l'expérience de la représentation, a la possibilité de se créer une position stable et bien rémunérée.

Les candidats sont priés de s'adresser à
W. Wirz, Schafmattweg 78
4102 Binningen (BL).

Tél. 061/47 23 60
de 7 h. 30 à 17 h. 30
Tél. 061/47 33 79
de 19 à 21 heures.

Ayant pratiqué 3 ans le métier d'

éducateur

je cherche place me permettant de suivre, si nécessaire, une formation en cours d'emploi.

Faire offre sous ch. P 36–302562 à Publicitas, 1951 Sion. *

On cherche, pour la saison d'hiver

une serveuse

expérimentée.

Entrée début décembre.

Restaurant Le Carrefour
Verbier.
Tél. 026/7 53 42.
*36–401046

Pour son rayon électroménager à
Coop City Monthey

la maison Fredy Richard

cherche

un vendeur

connaissant bien la branche.

Fixe élevé plus commissions.

Se présenter à Coop City Monthey et demander M. Casorla entre 11 et 12 heures, ou prendre rendez-vous en appelant le 022/49 66 66 à Genève.
36–31120

Institution d'assurance à **Lucerne** cherche un

employé de bureau

de nationalité suisse ou avec permis C, de 20 à 35 ans, pour des travaux administratifs en relation avec le décompte et le paiement des prestations d'assurance.

Occupation intéressante dans un petit groupe de langue française. Une formation commerciale n'est pas indispensable, mais l'habitude du travail précis et l'intérêt pour les chiffres sont de rigueur.
Place stable et bien rémunérée. Possibilité d'affiliation à la caisse de pension. Libre choix de l'horaire de travail.

Veuillez adresser vos offres de service avec curriculum vitae et copie de certificats sous chiffre OFA 2495 LZ à Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 6002 Lucerne.

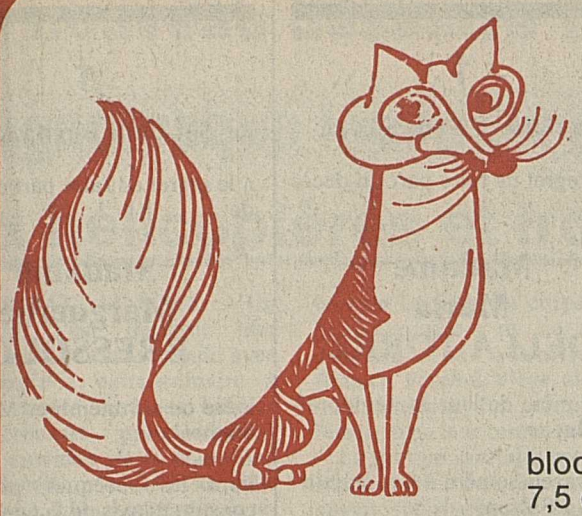

Crème glacée

Lusso, Danemark
café glacé, Forêt-Noire
et coupe Jacques

bloc
7,5 dl

2.75

Glace Igloo caramel

Frisco 4 pièces

3.95

Crème à café

15%, upérisée

5 dl

2.40

DISCOUNT COMBI

la Source

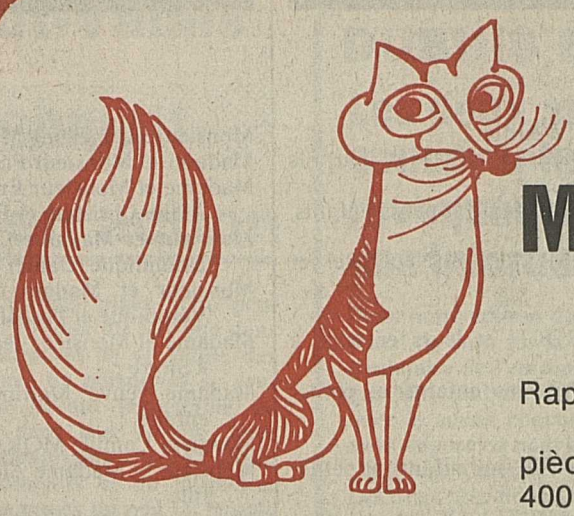

Mortadelle

Rapelli

pièce
400 g

3.40

Salametti

Rapelli

le triopack

3.25

Lard sec extra

Cher-Mignon

kilo

9.90

DISCOUNT COMBI

la Source

Seiler Zürich BSR

750.–*

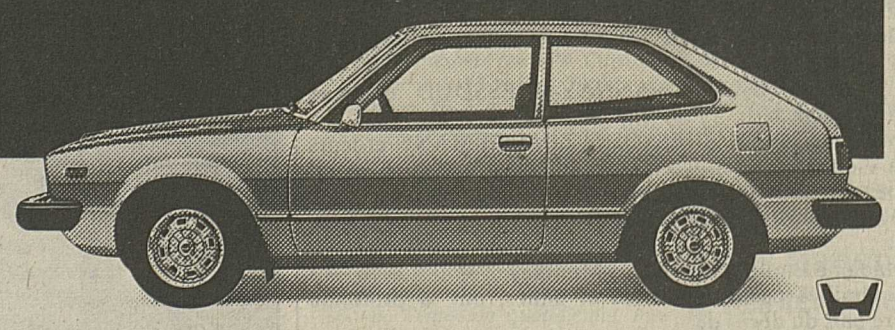

*L'Accord 1600 Coupé, comme tous les modèles Honda, est livrable avec Hondamatic, la boîte automatique économique et sportive. Pour seulement Fr. 750.–.

**Hondamatic.
Une solution judicieuse et économique. Une manière de conduire souple et sportive.**

La transmission Hondamatic a tout spécialement été développée pour les moteurs de moyenne cylindrée. Pour les voitures de la nouvelle tendance. Pour les conducteurs les plus exigents.

Sans rien perdre de son caractère sportif et économique, elle séduira aussi les amateurs de conduite encore plus détendue. Elle accélère sans à-coups, opère sans perte de puissance et ne consomme pratiquement pas plus d'essence que la boîte mécanique. Grâce à son rapport spécial, la boîte Hondamatic répond aussi bien sur les petites routes sinueuses que dans la circulation des villes aux heures de pointe.

Conduite sportive, conduite économique: Hondamatic un avantage incomparable à un prix extrêmement avantageux.

Honda Accord 1600 Coupé Fr. 14290.–,
Honda Accord 1600 Sedan Luxe Fr. 13990.–,
Sedan GL avec servo direction Fr. 15290.–
(+ transport Fr. 80.–).
Modèles de série avec 5 vitesses.

Hondamatic Fr. 750.–. Métallisé Fr. 290.–.
Air conditionné (GL) Fr. 1950.–.

HONDA
AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse

Aigle: Gilliardy Automobiles, Tél. 025/2 22 67/26 13 15/26 22 87 – **Ardon:** Garage A. Berard, Tél. 027/86 11 50 – **Brig-Gamsen:** Auto-Center, O. Heldner, Tél. 028/3 51 64/3 16 79 – **Grengiols:** Garage Guldersand, Zurwerra + Schmid, Tél. 028/27 25 76 – **Monthey:** Garage Europa, Tél. 025/4 38 76 – **Montreux:** Garage Auto Moto Sport SA, J.C. Favre, Tél. 021/62 49 59 – **Muraz-Collombey:** Garage du Rovra, M. Martig, Tél. 025/4 17 82 – **Noës et Sierre:** Garage Bruttin Frères, Tél. 027/55 07 20 – **Sion:** Garage T. Micheloud, Tél. 027/22 70 68 – **Ulrichen:** Garage Nufenen, Tél. 028/73 11 26 – **Visp:** Süd-Garage, B. Zerzuben, Tél. 028/46 33 33 – **Importateur:** Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève. Tél. 022/42 92 40.

Si votre voiture démarre mal, nous lui redonnons du nerf.

Avec beaucoup d'amour, de compétence et les produits Bosch de 1ère qualité. Votre voiture est en bonnes mains chez nous!

Dépistage rapide de pannes électriques sur autos.

Sion: EDGAR NICOLAS,
Av. de Tourbillon 43, **027/23 22 62**

Martigny: GUEX,
Rue du Grd. St-Bernard 42, **026/2 20 06**

Monthey: HAROLD MISSILIEZ,
Av. de la Plantaud 108, **025/71 29 39**

Sierre: WILLY FOURNIER,
Route des Lacs 1, **027/55 24 24**

Nouveau

Contre les maux de tête.

Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.

Plus rapide – plus efficace.

†

Madame Angèle BÉRARD-DARBELLAY, à Ardon ;
Madame et Monsieur Fernand PETRUZZI-BÉRARD et leur fils Fabrice, à Territet ;
Monsieur Jean BROCCARD-BÉRARD, ses enfants et petits-enfants, à Ardon ;
Les enfants de feu Ernest KÜFFER-BÉRARD, à Neuchâtel et Triengen ;
Monsieur Antoine BÉRARD, à Ardon ;
Monsieur et Madame Louis BÉRARD-ROCH et leurs enfants, à Ardon ;
Monsieur Jules DARBELLAY-ARLETTAZ, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;
Mademoiselle Alice DARBELLAY, à Territet ;
Madame Simone DARBELLAY-DARBELLAY, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur Henri GYSLER-DARBELLAY, leurs enfant et petits-enfants, à Zurich ;
Le fils de feu Charles DUBUIS-DARBELLAY et ses enfants, à Territet ;
Madame Yvonne LEHMANN-DARBELLAY, à Territet ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Léon BÉRARD

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, enlevé subitement à leur tendre affection le 9 octobre 1979, dans sa 69e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le vendredi 12 octobre 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Ardon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Football-Club Ardon

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Léon BÉRARD

membre fondateur et premier président du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Monsieur et Madame Julian PIGNAT-BOTTINI et leurs enfants ;
Madame Janice JOHNSON et sa fille ;
Madame Urbain PIGNAT-PARCHET ;
Monsieur et Madame Urbain PIGNAT-MICHEL, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Etienne CRETTON-PIGNAT, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Rachel PIGNAT ;
ainsi que les familles LESQUEREUX, CHÂTILLON, PILET, PARCHET, GAY-BALMAZ, BOTTINI, parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Julien PIGNAT

commerçant

leur très cher père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé tragiquement à leur tendre affection le 8 octobre 1979, dans sa 66e année.

L'absoute sera donnée en l'église de Vernier, le vendredi 12 octobre 1979, à 15 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Vernier.

Le défunt repose au centre funéraire de Saint-Georges à Genève.

Domicile : 8, place de la Navigation, 1201 Genève.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'entreprise Bonvin, Rudaz & Favre et ses employés, électricité, à Vex

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Marcellin RUDAZ

d'Emile

leur cher collaborateur et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Monsieur Barthélemy MORAND, à Euseigne ;
Madame et Monsieur Paul GAUYE-MORAND, à Euseigne ;
Madame et Monsieur Ernest HATT-MORAND, leurs enfants Pierre-Alain, Christian et Freddy, à Sion ;
Monsieur et Madame Cyrille MORAND-GENOLET, leurs enfants Dominique, Daniel et Bernard, à Sion ;
Monsieur et Madame Jules MORAND-JORDAN, leurs enfants Véronique et Pascal, à Monthey ;
Madame et Monsieur Jean-Daniel REY-LOGEAN et leur fils David, à Sierre ;
Madame veuve Martin PRALONG-DAYER, à Euseigne, et ses enfants ;
Monsieur Camille MORAND-PRALONG, à Sion, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Alexandre PRALONG-DAYER, à Sion, et leur fille ;
Monsieur et Madame Alexandre MORAND-DAYER, à Euseigne, et leurs enfants ;
Madame veuve Baptiste SIERRO-MORAND, à Nice, et ses enfants ;
Madame veuve Alphonse DAYER-MORAND, à Sion, et ses enfants ;
Famille de feu Henri PRALONG-MORAND, à Euseigne et Conthey ;
Famille de feu Louis DAYER-PRALONG, à Hérémence et Sion ;
Famille de feu François THEYTAZ-MORAND, à Hérémence, Vex et Sion ;
Famille de feu Oscar MAYORAZ-MORAND, à Ollon (VD) ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Célestine MORAND

née PRALONG

tertiaire de Saint-François

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, filleule, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection, dans sa 82e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémence, le vendredi 12 octobre 1979, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte d'Hérémence, où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 11 octobre 1979, de 18 heures à 20 heures et une veillée de prière aura lieu à Euseigne à 19 h. 30.

Un car partira d'Euseigne vendredi à 9 h. 15.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté et on est prié de n'apporter ni fleurs, ni couronnes, mais de penser à Terre des Hommes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La direction et le personnel de la maison Sion-Transports

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame Célestine MORAND

mère et belle-mère de MM. Cyrille Morand et Ernest Hatt.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Monsieur et Madame Joseph BRESSOUD-D'ANDRÈS et leurs enfants, à Vionnaz et Troistorrents ;
Madame et Monsieur Angelo SABBADINI-BRESSOUD et leur fille, à Berne ;
Madame et Monsieur Gratien VANNAY-BRESSOUD et leurs enfants, à Vionnaz ;
Monsieur et Madame Marcel BRESSOUD-ZIMMERMANN et leurs enfants, à Vionnaz ;
Monsieur Robert BRESSOUD, à Vionnaz ;
Monsieur et Madame Michel BRESSOUD-CONUS et leurs enfants, à Vionnaz ;
Monsieur et Madame Emile RABOUD, à Monthey ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Alphonse BRESSOUD

née MARIAUX

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 87 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Vionnaz, le vendredi 12 octobre 1979, à 16 heures.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas faire de visites et de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes, mais de penser aux œuvres charitables.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La classe 1955 de Salvan

a le regret de faire part du décès de

Madame Maria DELLA TORRE

belle-mère de leur contemporaine Bluette.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui à Salvan.

†

Le Théâtre du Vieux-Mazot à Salvan

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Maria DELLA TORRE

mère de son membre M. Bruno Della Torre.

†

La maison Orgamol S.A. à Evionnaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Maria DELLA TORRE

mère de son collaborateur M. Bruno Della Torre.

L'ensevelissement a lieu à Salvan, aujourd'hui jeudi 11 octobre 1979, à 14 h. 30.

†

La classe 1915 de Salvan

a la douleur de faire part du décès de

Madame Maria DELLA TORRE

L'ensevelissement a lieu à Salvan, aujourd'hui jeudi 11 octobre 1979, à 14 h. 30.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur André GILLIOZ

1959 - octobre - 1979

Vingt ans déjà qu'un soir d'octobre, une lumière s'est éteinte dans notre foyer.

Le souvenir de ta bonté restera gravé dans nos cœurs.

Ton épouse, tes enfants et famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée en la chapelle d'Uvrier, le vendredi 12 octobre 1979, à 19 h. 30.

†

Le Ski-Club Jorettaz-Torgon

a le regret de faire part du décès de

Madame Marguerite BRESSOUD

mère de ses membres Marcel et Michel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

L'entreprise Willy Bonvin Electricité, à Sion

a le regret de faire part du décès de son employé

Monsieur Marcellin RUDAZ

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur François GIROUD

et de

Madame Marie GIROUD

1969 - 1979

Dix ans déjà que vous nous avez quittés, parents chéris.
Vos yeux pour toujours se sont fermés, emportant avec eux l'image de ceux que vous avez aimés et soutenus.
Dans nos cœurs meurtris, jamais ne régnera l'oubli.

Votre famille

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le dimanche 21 octobre 1979, à 19 h. 30.

†

EN SOUVENIR DE

Madame Anne-Marie LUYET

née REYNARD

12 octobre 1977 - 12 octobre 1979

Déjà deux ans que tu nous as quittés.
Ton passage ici-bas fut tout d'affection et de bonté.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.
Elle ne fut qu'amour et bonté.

Je quitte ceux que j'aime pour trouver ceux que j'aimais !
Repose en paix !

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Germain-Savièse, le vendredi 12 octobre 1979, à 19 heures.

Un nouveau désastre forestier dans le Haut-Valais

Gigantesque incendie dans les forêts d'Erschmatt

Six hélicoptères et trois cents hommes en action

ERSCHMATT-LOÈCHE. – Un incendie s'est déclaré, hier après-midi, et s'est répandu avec une rapidité extraordinaire à d'importantes surfaces boisées ou herbeuses, principalement sur le territoire de la commune d'Erschmatt, mais aussi sur celle de Loèche. A Erschmatt, c'est la région en dessous de la localité, appelée «Grüner Boden», qui a été ravagée. Favorisé par le fœhn qui soufflait violemment, l'incendie a passé par-dessus le pont du Diable et la gorge sauvage de Feschel. Hier soir, vers 18 heures, le feu a même atteint la plaine, près de la ligne de chemin de fer à La Souste.

C'est vers 13 h. 30 que des personnes ont remarqué l'incendie, à Tourtemagne, donnant l'alarme aux pompiers d'Erschmatt. Puis, on alertait les pompiers de Loèche. Devant l'avance foudroyante du feu, une alarme générale était donnée, appelant sur les lieux les corps de sapeurs-pompiers de La Souste, d'Agarn, de Tourtemagne, Bratsch, Feschel, Viège, ainsi que trois échelons des pompiers de Sierre, avec leur tonne-pompe.

Le groupe sanitaire montagne 10, en service dans la région, envoyait spontanément sur place 82 hommes avec un important matériel.

La région est très escarpée, d'accès difficile. Les hélicoptères sont entrés en action, trois d'Air-Zermatt, un d'Air-Glaciers et deux de l'armée. Cela a provoqué un ballet incessant, ceux-ci venant puiser de l'eau à la retenue du Rhône à La Source, puis la déversant sur les lieux de l'incendie. Tard dans la nuit, cet effort extraordinaire continuait à la lueur des projecteurs.

Mais le sinistre n'était pas maîtrisé, le vent soufflant toujours, et le terrain étant très sec.

Aucune agglomération habitée n'est menacée, mais des granges et des chalets sont en danger, de même que le château de Lichten. On lutte avec une vigueur particulière pour éviter une extension vers les hameaux d'Unter et d'Oberrotafen, de Lichten et de Brunnen, et la situation s'est améliorée dans ce secteur.

L'engagement des hommes en action, dont le nombre est de 300 environ, est exemplaire.

Les causes du sinistre ne seront sans doute jamais établies. Pour une magnifique région de forêts et de broussailles, c'est un désastre. Il faudra des dizaines d'années pour reconstituer ces réserves naturelles, toujours plus nécessaires. Il est inutile d'essayer de chiffrer le montant des dégâts.

La police cantonale est également entrée très rapidement en action pour régler la circulation dans la région de La Souste, ce qui a évité le chaos total. Nos gendarmes sont parvenus à maintenir ouvertes les routes, pour permettre aux sauveteurs d'arriver sur place. On peut aussi s'étonner du fait que dans des occasions de ce genre, des centaines de personnes se sentent le besoin incoercible de sauter dans leur voiture, pour venir compliquer encore l'action des pompiers et de la police. Nous sommes un peu un peuple de badauds !

En une ronde incessante, les six hélicoptères engagés dans la lutte contre le sinistre ont déversé des tonnes d'eau sur les différents foyers.

DUBUIS ET DUSSEX

Les deux sursis concordataires individuels révoqués à la demande des intéressés

Dans notre édition du 27 septembre, relatant les débats au tribunal de Sion sur la demande d'homologation du sursis concordataire de l'entreprise Dubuis-Dussex, nous avions signalé que MM. Dubuis et Dussex avaient demandé au juge de révoquer le sursis concordataire, que chacun des deux associés avait déposé en nom propre.

Le juge Christian Jacquod a accédé à ces deux demandes. Les deux associés attendent encore la décision du juge, la plus importante, concernant le sursis de l'entreprise.

Macabre découverte sur une berge du Rhône

SAXON. – Le cadavre d'un homme a été découvert, dimanche matin, sur une berge du Rhône, à Saxon, par M. Edmond Forré, entrepreneur-charpentier à Saxon. Il était 8 h. 30, lorsque M. Forré, qui s'adonnait à la pêche dans les eaux du Rhône, sur la rive gauche, en face des poulaillers « Optigal », entre Fully et Saillon, aperçut une forme humaine étendue sur la berge. S'approchant, il constata qu'il s'agissait du cadavre d'un homme âgé d'une quarantaine d'années. Le noyé portait des chaussures jaunes et un pullover bleu à rayures.

A constater l'état de la dépouille, on peut penser que la mort est récente, remontant à trois ou quatre jours environ. M. Forré avertit immédiatement la police de Saxon, qui dépêcha sur place un agent et s'assura le concours du service d'identification à Sion.

Comment ce cadavre a-t-il échoué sur cette berge à Saxon ? C'est probablement en raison du fait que, samedi soir, les turbines d'Ecône et celles de Riddes ont été stoppées pour le week-end. Ainsi, le niveau du Rhône descend de 1 m 50 environ. C'est certainement en raison de ce phénomène que les eaux ont rejeté le cadavre dans la nuit de samedi à dimanche. Le corps a été transporté à Sion. Pour l'heure, on ignore encore l'identité du défunt, en l'absence de tout papier et de tout signe particulier. Mais il faut relever qu'hier soir, vers 17 heures, un habitant de la région, constatant la disparition de son frère, célibataire qui n'est pas apparu à son domicile depuis quelques jours, a signalé cette disparition, ce qui corrobore peut-être cette macabre découverte. C'est ce matin, vers 8 heures, que cette personne procédera, en compagnie des agents du service d'identification, à une éventuelle reconnaissance de son parent.

Danièle Delacrétaz

A propos d'une histoire cocasse en prison

Malgré la semi-liberté des hommes tout de même...

SION (bl). – Grâce à un mouchardage intéressé, notre consœur L. V., de la *TLM*, pouvait écrire, hier matin, dans le journal qui l'emploie une histoire pour le moins cocasse et dont les imperfections n'ont d'égales que la source et la naïveté des uns et des autres.

En deux mots, il s'agit d'une histoire qui se passe entre trois détenus, au bénéfice de la semi-liberté, et quatre représentantes de la « gente féminine ». L'affaire n'aurait rien de bien extraordinaire, si elle ne s'était passée dans les quartiers du pénitencier cantonal valaisan, réservés aux pensionnaires en semi-liberté. Inutile d'expliquer ici ce que les deux parties attendaient l'une de l'autre. Il nous paraît bien plus intéressant de relever, après une enquête approfondie, les inexactitudes de la journaliste, à la fois bien et mal informée.

D'abord, les trois intéressés n'étaient pas ordinairement cantonnés à Crêtelongue, mais bien à Sion, où ils purgent actuellement leur fin de peine (l'un d'eux sera d'ailleurs libéré dans vingt jours). Les détenus qui y séjournent sont tous des cas particuliers, en ce sens que ce sont tous des gens qui travaillent, soit très loin de la capitale, soit durant la nuit, comme sommelier, par exemple. Il faut également relever que le « Français portant beau... » ne faisait pas partie du trio en question ; l'intéressé a d'ailleurs, sur recommandation de M. Evéquoz lui-même, directeur des pénitenciers cantonaux, sommé, par écrit, la journaliste de rectifier incessamment ses dires.

De plus, M^me^ Varone parle de « cellule » dans son papier. Or, il n'existe aucune cellule dans l'appartement de l'ancien géôlier et il n'y a eu aucune transformation en ce sens. Ce qui revient à dire qu'il s'agit d'un appartement tout à fait conventionnel avec cuisine, salle de bains, et six chambres à même d'accueillir sept personnes au total.

Une seule contrainte

L'horaire de rentrée normale étant fixée à 22 h. 30 le soir, et le départ au matin à partir de 4 h. 30, il existe une seule contrainte pour les bénéficiaires de la semi-liberté : celle de s'annoncer par téléphone au gardien de service au moment de la sortie et de la rentrée. Des contrôles sont effectués régulièrement et à n'importe quel moment de la nuit. Parfois, le week-end surtout, la porte principale de l'appartement est vérouillée. Il convient de rappeler ici que la semi-liberté est basée avant tout sur la confiance et l'assiduité à un travail régulier.

Pour cocasse que soit cette affaire, il n'en demeure pas moins que ces « bagnards des temps modernes » (sic !), dont la plupart sortent de longues peines, restent des hommes et que l'amour (avec ou sans grand «A») fait partie de la réinsertion sociale du détenu. On conviendra, dès lors, que de rentrer à l'heure accompagné ou non comporte moins de risque que de ne point rentrer du tout. Il faut croire que ces détenus-là n'ont pas trompé la confiance qui leur était témoignée, puisque de deux « maux », ils ont choisi le moindre !...

Visite aux troupes fribourgeoises

MONTHEY (Cg). – Sans vouloir faire un jeu de mot, c'est avec beaucoup de brio que le cdt du rgt inf mont 7, le colonel Briod a reçu les autorités fribourgeoises et la presse à Morgins, occupé par le bat fus mont 15.

Le président du Gouvernement fribourgeois, M. Dreyer, accompagné du président du Grand Conseil, M. Henri Steinhause, de M. Money, chef de service au Département militaire de ce canton, ont été salués tout spécialement. Le commandant du régiment fit ensuite un exposé sur son unité et sa composition groupant 2500 hommes, 347 véhicules à moteur, 102 chevaux, 80 bicyclettes au service des bat fus mont 7, 14, 15 et 16.

Le colonel Briod releva combien ce cours de répétition fut chargé tant sur le plan physique que technique. La troupe fut immédiatement « mise dans le bain » du fait des manœuvres du CA, le rgt 7 étant disposé dans la région du Brunig alors que sur le plan du CR de division il se trouvait dans le secteur du Chablais.

Toutes les troupes du rgt inf mont 7 sont plus que satisfaites de l'accueil que leur ont réservé les populations qui ont eu à « subir » tant la période de manœuvres que celle de l'instruction.

Le régimentier Briod, terminant sa période de commandement du rgt inf mont 7 a relevé, pour répondre à une question, que ce n'était pas sans nostalgie qu'il s'apprêtait à quitter son poste tant il lui semblait être intégré à cette troupe dont il a toujours apprécié le comportement dans quelque situation que ce fut malgré la diversité de ses composants.

Une intéressante visite du secteur « organisé » du bat fus mont 15 s'ensuivit durant laquelle les élèves du collège Saint-Michel et ceux de l'école normale des instituteurs de Fribourg, les invités et la presse écrite eurent l'occasion de se rendre compte de l'équipement dont dispose l'armée à l'heure actuelle.

A l'alpage de Tovassières, une démonstration de tir devait se dérouler avec le nouveau lance-mine lourd 72 devenu opérationnel en 1979, d'une portée de 8 km, d'un diamètre de 81 mm, puis un exercice de cp renforcée avec armes d'infanterie lourdes avec munition de guerre.

Avant que les invités et la troupe ne redescendent sur Morgins, les élèves fribourgeois, ne se firent pas prier pour « tirer à boulets rouges » sur le colonel Briod en le bombardant de questions que celui-ci en excellent stratège sut admirablement utiliser pour donner l'essentiel des besoins de la défense nationale.

Après l'éboulement sur la route de Morcles

LE DANGER SUBSISTE

Automobilistes : attention !

MORCLES (phb). – Les usagers de la route cantonale secondaire de Lavey-les-Bains - Morcles (village) devront s'accommoder jusqu'en fin de semaine des interruptions momentanées de la circulation. Des travaux y sont actuellement entrepris, en effet, afin de remettre en état les lieux d'une part et de déloger les roches toujours instables, tout en procédant au nettoyage de la paroi dangereusement friable.

On sait qu'un important glissement a obstrué, dans la nuit de samedi, aux environs de 22 heures, l'artère cantonale secondaire, en aval du pont sur la « Pisse-Chèvre », à l'entrée du village de Morcles ; 400 mètres cubes de matériaux s'étaient répandus sur la chaussée jusque dans la rivière. La largeur de l'éboulement a atteint 40 mètres pour une hauteur de chute de quelque 150 mètres.

Samedi soir déjà, et durant toute la nuit, une équipe aux ordres du voyer d'Aigle, M. Borloz, et du cantonnier, s'affairait au déblaiement. Dimanche, en début d'après-midi, grâce à un effort soutenu des ouvriers, la circulation pouvait être rétablie par intermittence, grâce notamment à la création d'une voie provisoire. Le passage des véhicules se fait sous la surveillance de l'équipe en place.

Les travaux se prolongeront jusqu'en fin de semaine. Les usagers s'en tiendront aux prescriptions et signalisations et sont en outre rendus attentifs au fait que des danger subsistent. En dehors des heures normales de travail, toute circulation nocturne sera formellement interdite en direction du village de Morcles.

MSI

Pour la santé du Valais
Contre la corruption
et l'asservissement du pouvoir

Coup d'œil sur le petit écran

C'était au tour, hier soir, du parti libéral, représenté par MM. Cavadini et Reymond d'être les invités de l'émission Face aux partis, *animée par Marc Schindler et Gaston Nicole. Face à des représentants d'un parti gouvernemental dans certains cantons romands (Genève, Vaud et Neuchâtel), mais dans l'opposition « constructive » sur le plan fédéral, les deux meneurs de jeu de la TVR n'ont guère été à l'aise. Une fois encore, l'émission quotidienne, inscrite dans le cadre de la campagne électorale en vue du renouvellement des Chambres fédérales, nous a fait penser à la manipulation que l'on peut faire des statistiques. Car il est facile, pour poser des questions, d'éliminer une phrase de son contexte pour la présenter sous forme d'interrogation. C'est un peu le jeu auquel se livrent MM. Nicole et Schindler. Mais, comme d'autres avant eux, MM. Cavadini et Reymond ne sont pas tombés dans le piège. Ils ont eu le mérite de définir clairement les options de leur parti : non à la participation, non aux impôts nouveaux, oui aux économies, oui à la liberté économique. Abordant certains problèmes sociaux, les deux représentants du parti libéral se sont prononcés contre l'Etat central, mais pour des responsabilités individuelles. Car ce sont ces responsabilités individuelles que défendent les libéraux. De récentes interventions de leurs représentants au Conseil national, nous pensons notamment à M^me^ Monique Bauer-Lagier lors de certains débats, en ont été une preuve authentique. C'est, finalement, ce que les deux invités d'hier soir ont démontré avec succès, nous semble-t-il.*

GT

Saas-Fee

Les stations des téléphériques cambriolées

SAAS-FEE. – Mardi dans la nuit, des cambrioleurs ont pénétré par effraction dans les locaux des téléphériques de Felskinn, Längfluh et Spielboden. Ils ont choisi une mauvaise saison, les caisses ne contenant que peu d'argent ! Mais les dégâts d'effraction sont importants. La police enquête.

Nouveau garage postal à Visperterminen

VISPERTERMINEN. – Au début de la semaine a été inauguré à Visperterminen, en présence du conseil municipal, le nouveau garage postal, conçu de façon moderne. Il se trouve au centre du village, à côté de la place de parc officielle. Ce terminus de la ligne postale Viège - Visperterminen sera encore développé dans l'avenir, mais cela nécessite d'importants travaux de terrassement.

A toute vapeur !

BOUVERET (Cg). – Hier, en fin d'après-midi, une locomotive à vapeur 3 3/3, construite en 1893 et complètement rénovée, était présentée à la presse sur le chantier de la Rhona.

Cette machine du type dit des « Tigerli » a été retirée du service des CFF en octobre 1966. Ces 3 3/3 ont toujours été appréciées parce qu'économiques à l'emploi et aptes à tirer de lourdes charges.

Ce prochain dimanche, cette 3 3/3 inaugurera la ligne touristique entre le restaurant de Rive-Bleue de la plage de Bouveret et le débarcadère du Bouveret.

Air Zermatt et la GASS

Accord prolongé

ZURICH (ATS). – La Société Air-Zermatt S.A. et la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) ont renouvelé leur accord de collaboration dans le domaine du sauvetage aérien. Selon les termes de cet accord, Air-Zermatt met en tout temps à disposition de la GASS, pour ses opérations de sauvetage deux hélicoptères avec équipages. Les deux organisations ont également décidé de faire un effort dans la défense mutuelle de leurs intérêts.

Vos congélateurs à MAGRO MÉNAGER

Congélateur bahut 200 litres**** **458.–**

Congélateur bahut 385 litres**** **649.–**

Congélateur bahut 500 litres**** **779.–**

Congélateur armoire 140 litres**** **458.–**

Congélateur armoire 290 litres**** **698.–**

Et divers autres modèles de capacités différentes en bahuts et armoires.

Garantie, service après vente, livraison gratuite.

MAGRO MENAGER

Uvrier-Sion, tél. 027/31 28 53
et Roche, tél. 021/60 32 21

...c'est meilleur marché!

NF **Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne**

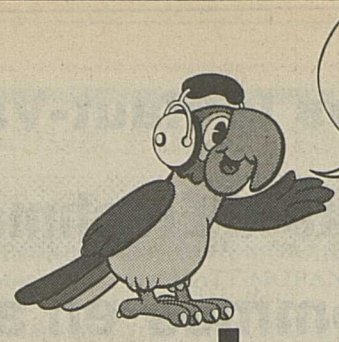

STEREO de chez REDIFFUSION

Choix gigantesque + prix imbattables + garantie de service maximum

Visitez **maintenant** notre exposition de nouveautés:

Fabuleusement avantageux! **Rack Magnum 4000** Tuner 2 longueurs d'ondes, puissance musicale 2 x 20 watts, deck à cassettes avec Dolby. Tourne-disques semi-automatique. 2 enceintes hi-fi comprises. Prix à l'emporter **998.–** seulement. (Sans étagère à disques) Location p.m. 36.60 + 6.– pour service total.

Slim-line – du tout plat! **Rack Benytone M 2600** Tuner 3 longueurs d'ondes à 5 stations fixes, puissant amplificateur de 2 x 45 watts sinus. Deck à cassettes avec commutateur pour bande métallique. Tourne-disques semi-automatique. Enceintes à 3 voies. Prix à l'emporter **1990.–** seulement. Location p.m. 69.65 + 6.– pour service total.

Rack Philips quartz digital Récepteur 3 longueurs d'ondes à 9 touches de présélection de stations. 2 x 40 watts sinus. Horloge digitale. Tourne-disques. Deck à cassettes avec Dolby. Enceintes à 3 voies super-Bass-reflex. Prix à l'emporter **2590.–** seulement. Location p.m. 89.65 + 6.– pour service total.

Composée exclusivement pour vous **Tour hi-fi Redi 5500** Tourne-disques entièrement automatique. Tuner SALORA FM/OM, sinus 2 x 50 W + deck à cassettes tout confort. 2 super-enceintes de 20 litres. Une sonorité fantastique. Prix à l'emporter **1750.–** seulement. Location p.m. 61.70 + 6.– pour service total.

La chaîne compacte pour tous les budgets: **Benytone 9130 S** Récepteur 3 longueurs d'ondes, puissance musicale 2 x 15 watts, tourne-disques semi-automatique, deck stéréo à commutateur pour type de bande. Enceintes à 2 voies + 2 micros. Prix à l'emporter **580.–** seulement.

Uniquement chez REDIFFUSION **Philips SX 6984** Partie radio 3 longueurs d'ondes avec 5 touches de présélection FM, puissance musicale 2 x 35 watts, tourne-disques, magnétophone à cassettes y compris enceintes et 12 cassettes gratuites **995.–** seulement. Location p.m. Fr. 36.50 + 6.– pour service total.

Du tout nouveau **Mini-components AIWA** Tuner OM/FM + amplificateur 2 x 16 W sinus + deck à cassettes DOLBY. Venez l'écouter! Prix à l'emporter **998.–** seulement. Location p.m. Fr. 44.60 + 6.– pour service total (enceintes incl.) Enceintes à 2 voies adaptées avec témoin de contrôle LED. Fr. 240.– la paire.

POUR IMAGE ET SON
REDIFFUSION

Sion: 25, rue du Rhône. **Téléphonez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22.**

Slip homme 5–8 **6.50**
Slip fille 116–164 **2.50-2.90**
Camisole 5–8 **7.90**
Chemisette 116–164 **3.50-3.90**

UNIP

Slip garçon/Camisole 104–164
Slip enfant 86–110 **2.25**
Slip dame 38–50 **3.90**
Chemisette 86–110 **2.90**
Chemise 38–48 **7.90**

Des nappes d'huile qui laisseront quelques traces cuisantes...

LUGANO (ATS). – Dimanche après-midi, sur le lac artificiel de Fusio (val Maggia) dans le canton du Tessin, un pêcheur avait remarqué des nappes d'huile flottant à quelques mètres de la rive. Croyant à un accident, il avait alerté la police. L'intervention des plongeurs a permis de découvrir, à 25 mètres de fond, une voiture de grosse cylindrée. La propriétaire de cette auto, en annonçant trop tard la disparition de son véhicule, a éveillé les soupçons de la police. Une enquête a permis de conclure à la malhonnêteté de la propriétaire et de deux acolytes : ils avaient fait disparaître la voiture pour encaisser la prime d'assurance. Le trio n'en était pas à son premier essai.

Déjà 1,4 million de dépenses pour la Transjurane

Dans sa réponse à une question écrite du député socialiste des Franches-Montagnes Denis Bolzli, le Gouvernement jurassien indique que le coût des études et projets réalisés à fin août dernier en rapport avec le projet de route transjurane se monte à 1,4 million de francs, sommes qui ont toutes été dépensées sous la souveraineté du canton de Berne. Le tracé général est connu à l'exception des variantes possibles aux abords de Porrentruy. Il est prévu que le coût global n'excède pas le montant sus-indiqué. Les services de l'Etat pourront procéder à l'étude des tracés des détails une fois que le tronçoin général aura été entériné. Rappelons que la réalisation de la Transjurane est liée à la décision des autorités fédérales d'inclure le tronçon Boncourt - Moutier dans le réseau des routes nationales, ce qui en assurerait le financement de la part de la Confédération à raison de 90% environ. La décision dans ce sens doit toutefois être prise par les Chambres fédérales. Or, depuis qu'elles ont été saisies du dossier, les autorités fédérales n'ont guère fait avancer son étude. Au contraire, en préconisant la création éventuelle d'une commission intercantonale Berne - Jura - Soleure pour l'étude du projet, elles ont choisi une voie lente qui n'est pas du tout du goût des autorités jurassiennes. C'est dire que, malgré l'importance des dépenses déjà consenties pour l'étude du tracé de la Transjurane, sa réalisation n'est pas pour demain, sans compter que les contingences politiques de l'heure ne se prêtent guère à la tenue d'un débat qu'on souhaiterait favorable, devant les Chambres fédérales, en vue du classement dudit tronçon dans le réseau des routes nationales. v. g.

Terrible collision sur l'autoroute Chiasso - Rivera

TROIS PERSONNES TUÉES

LUGANO (ATS). – Mardi soir vers 19 heures, une terrible collision a coûté la vie à trois personnes sur l'autoroute Chiasso - Rivera. Un automobiliste tessinois circulait en direction sud quand il a perdu le contrôle de son véhicule qui a terminé sa course folle sur la voie opposée après avoir « sauté » la barrière médiane. A cet instant survenait une voiture circulant normalement en direction nord et la collision n'a pu être évitée (notre photo). Le chauffeur de la première voiture, Renato Beltrami, un garde-frontière domicilié à Stabio (TI) est mort sur le coup. Les occupants de la voiture tamponnée, l'avocat de Bellinzone Alessandro Crespi et sa fille Betty, de 25 ans, sont morts peu après leur admission à l'hôpital.

Juriste de renommée internationale, l'avocat Crespi, secrétaire du Département de l'intérieur tessinois, était membre de l'ex-commission Wahlen, première commission à s'être occupée de l'étude de la réforme de la Constitution fédérale (actuellement commission Furgler). Il était aussi suppléant dans la commission fédérale consultative en matière de recours des programmes de radio et télévision. Sa fille Betty, qui venait de terminer ses études de droit, aurait débuté dans la profession de juriste demain, vendredi.

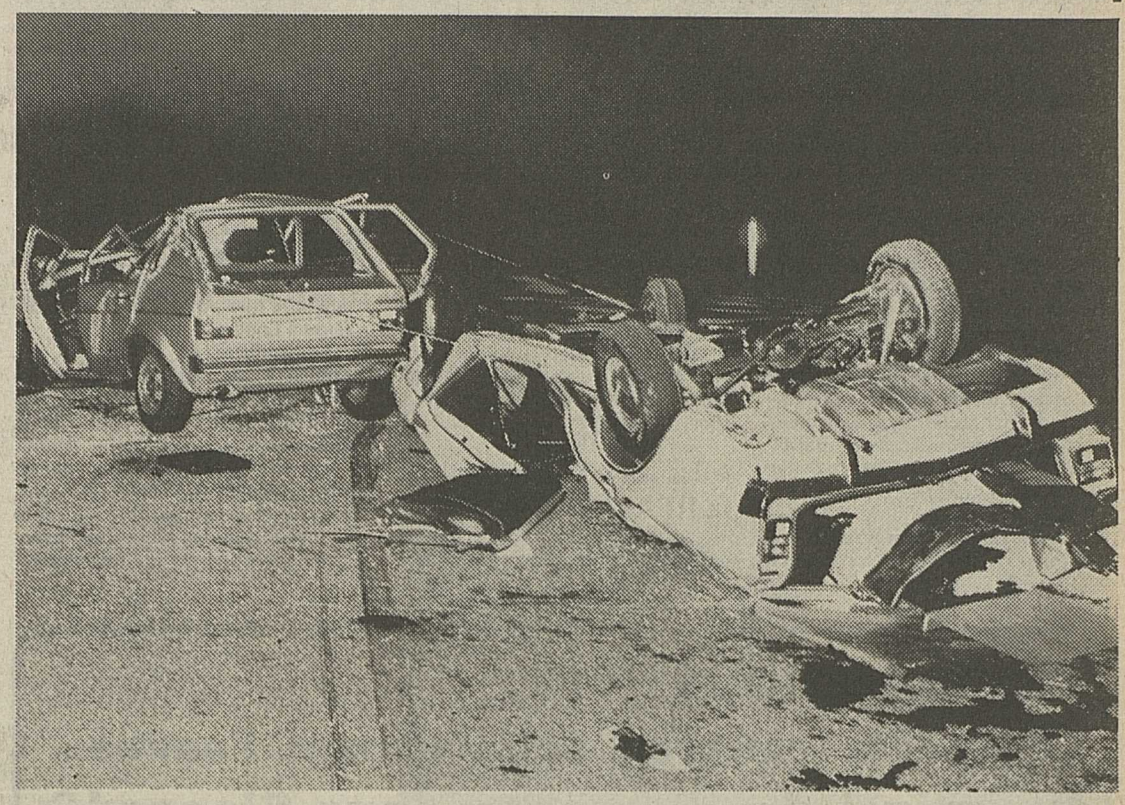

Un nouveau manuel de révision pour les experts-comptables suisses

«Un instrument de travail irremplaçable»

LAUSANNE (ATS). – A la veille de ses journées d'études et de son congrès de 1979, la Chambre suisse des sociétés fiduciaires et experts-comptables a organisé une réunion, à Lausanne, pour informer la presse sur les développements les plus récents dans les domaines de l'expertise comptable. MM. Rolf Winzeler, président, et Jacques Favre, ont fait un tour d'horizon des évolutions nouvelles de la révision, du droit des sociétés anonymes, de la responsabilité de l'organe de contrôle, de la qualification pour l'exercice de la profession.

La Chambre souligne la garantie que représente le diplôme fédéral d'expert-comptable pour la profession et pour la clientèle. A la suite des examens de l'automne 1978, le diplôme a pu être délivré à 135 candidats, ce qui traduit un accroissement de 20 % des spécialistes en matière de révision et de conseil.

M. Emile Born a présenté la seconde partie du *Manuel suisse de révision*, paru en allemand, et dont la version française suivra en 1980. Il s'agit là d'un instrument de travail irremplaçable pour l'ensemble de la profession. Plus de cent experts-comptables, juristes, fiscalistes et économistes ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage, qui fixe les directives pour des centaines de questions comptables.

Les journées d'études de la Chambre se déroulent aujourd'hui et demain à Zurich. Les 750 participants représentent la majorité des professionnels qualifiés en Suisse.

Avec l'augmentation du coût des journaux

Des répercussions inévitables

ZURICH (ATS). – Pour la presse écrite, le taux moyen de renchérissement jusqu'au mois de juillet 1979 s'établit à 4,8%. Les frais de personnel, qui représentent environ 40% de l'ensemble des coûts, ont augmenté entre 4,8 et 7,5%, indique l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ). En revanche le prix du papier (15% du total des coûts) est resté stable. Cette hausse moyenne des coûts se traduira immanquablement pour l'année à venir par une hausse des prix des abonnements et des annonces, bien que les prix de ceux-ci aient déjà été augmentés respectivement de 2,7 et de 2,6% au début de cette année, indique un communiqué de l'ASEJ.

Cette adaptation de prix sera connue dès que l'ASEJ aura terminé ses consultations auprès de ses membres au mois de novembre. Un porte-parole de l'ASEJ a indiqué que jusqu'à présent les adaptations de prix étaient toujours restées en dessous de la hausse des coûts.

A relever que les recettes des journaux proviennent dans l'ensemble à raison de deux tiers des annonces et d'un tiers des abonnements et de la vente au numéro, cette proportion pouvant varier fortement selon les journaux.

Gros trafiquants de drogue devant la justice tessinoise

LUGANO (ATS). – Un procès contre deux gros trafiquants de drogue s'est ouvert, hier matin, à Lugano. Les deux prévenus, âgés de 53 et 24 ans, sont accusés d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, de faux dans les titres et de port d'armes prohibé.

Le principal accusé, G.R., qui a refusé d'assister au procès, avait été arrêté en janvier au cours d'un contrôle de routine sur l'autoroute Chiasso - Rivera. Les policiers avaient découvert sur lui un pistolet de gros calibre. Une perquisition à son domicile avait permis de récupérer tout un arsenal d'armes et de munitions et de nombreux faux documents. La police avait par la suite pu arrêter son complice, T.A.

Alors qu'on croyait d'abord avoir affaire à des terroristes italiens, il s'avéra par la suite que les deux individus arrêtés étaient des trafiquants de drogue. La police retrouva en effet plus de trois kilos d'héroïne déposés dans un coffre d'une banque de Chiasso, loué par les deux accusés. Un quatrième kilo de cette dangereuse drogue fut découvert dans un appartement à Milan. La drogue saisie valait plusieurs millions de francs.

Le symbole de l'autorité remis à l'Etat jurassien

C'est à la générosité d'un donateur privé de Delémont que l'Etat jurassien doit désormais de posséder le symbole de l'autorité représenté par une masse dont les huissiers en costumes du canton du Jura seront désormais les porteurs lors de toute manifestation officielle. On notera que, lors des festivités marquant la journée officielle du canton du Jura à Martigny, ils étaient déjà porteur de ce symbole traditionnaliste. Le donateur avait initialement prévu la remise de cette masse aux autorités à l'occasion des festivités du 11 mai devant les représentants des autres cantons de Suisse. Cette fête ayant été annulée, la masse a été remise hier à Delémont au Gouvernement jurassien. Elle représente une sorte de bâton surmonté d'un cheval cabré, de type franc-montagnard évidemment. Le plateau sur lequel il est dressé est soutenu par trois crosses, alors que le manche en ébène comporte les armoiries des trois districts et les dates des 23 juin 1974 et 24 septembre 1979 représentant le vote d'autodétermination et le vote fédéral de ratification de la création effective du canton du Jura. La boule du bas du manche est frappée aux armes des princes-évêques de Bâle qui ont exercé leur autorité durant plus de huit siècles sur le territoire jurassien. v. g.

Droit à l'avortement

La lutte se poursuit

BERNE (ATS). – Dans toute la Suisse, « la lutte va se poursuivre, afin que le droit à la contraception et à l'avortement ne soit ni gommé ni restreint, mais conquis par tous les couples et toutes les femmes, afin qu'aucune ne soit plus acculée à la maternité forcée, au dangereux avortement clandestin ou au marché noir de l'avortement». Ainsi, s'exprime la nouvelle Association suisse pour le droit à l'avortement (ASDA), qui s'est constituée le 29 septembre à Berne et qui a présenté son programme d'action, hier à Berne, lors d'une conférence de presse.

L'ASDA admet que le droit a l'avortement ne sera pas obtenu « du jour au lendemain, aussi soutient-elle tous les efforts qui tendent vers ce but, en informant la population, en organisant des groupes d'hommes et de femmes, et en épuisant tous les moyens institutionnels disponibles, l'ASDA n'a pas l'intention, pour l'instant du moins, de lancer une initiative populaire, mais elle n'hésitera pas à lancer un référendum contre la nouvelle loi fédérale qu'élaboreront les Chambres.

L'ASDA compte actuellement neuf sections, fortes de 300 membres, issus des comités référendaires qui ont fait échouer, en mai 1978, la loi fédérale pour la solution dite des indications.

Agression dans un «sex-shop» :

L'auteur se rend

SOLEURE (ATS). – L'auteur de l'agression commise mardi après-midi contre une vendeuse d'un «sex-shop» d'Olten s'est rendu dans la soirée du même jour à la police à Emmen (LU) et a avoué, a annoncé hier soir le juge d'instruction de Soleure. Il s'agit d'un jeune homme de 20 ans dont l'identité avait pu être établie peu après l'agression déjà.

Il a été transféré à Olten où il est présentement détenu. Le mystère plane encore sur les mobiles de cette agression. Rappelons que la vendeuse avait reçu un coup de poignard. Hospitalisée, son état est cependant jugé satisfaisant. Quant à l'agresseur, il avait pris la fuite sans rien voler.

Le procès Cornfeld touche à sa fin

GENÈVE (ATS). – Le procès de M. Bernard Cornfeld, fondateur de l'IOS, a été suspendu hier soir après l'audition des derniers témoins et l'interrogatoire de l'accusé.

L'audience reprendra lundi prochain.

Au cours de son interrogatoire, M. Cornfeld a notamment expliqué qu'IOS était toute sa vie. La chute de la société a été l'événement le plus marquant de mon existence, a-t-il ajouté. « Mon activité professionnelle consiste aujourd'hui à produire des films », a précisé le fondateur d'IOS. Il a estimé sa fortune actuelle à près de 4,5 millions de dollars. Elle consiste essentiellement en biens immobiliers. En outre, M. Cornfeld a rappelé qu'il est âgé de 52 ans, et qu'il vit en Californie avec sa femme et sa fille de 3 ans.

● **LUGANO (ATS). – La Guardia di Finanza, le corps militaire italien chargé de faire respecter les mesures sur la protection de la lire, a saisi la semaine passée des devises et billets de banque pour un montant de plus de 1,5 million de francs aux frontières de Ponte Chiasso et Brogeda. La plus grande saisie concerne des documents sur des dépôts de devises à l'étranger pour un montant de 604 millions de lires. Sept personnes ont été dénoncées et deux arrêtées.**

Accident du DC-8 à Athènes

Malade, le pilote n'a pu être entendu

ZURICH (ATS). – Le pilote du DC-8 accidenté dimanche sur l'aéroport d'Athènes a été informé ce matin à Athènes de son inculpation pour homicide et blessure par négligence et atteinte à la sécurité aérienne, relève dans un communiqué le service de presse de Swissair.

La confusion au sujet de cette inculpation serait née, selon le porte-parole romand du service de presse de Swissair à Zurich, de «fuites» qui se sont produites à Athènes avant l'annonce officielle faite par le procureur de l'inculpation de M. Schmutz. Relevons encore que Swissair confirme que le co-pilote et l'ingénieur de bord ne sont pas autorisés à quitter la Grèce jusqu'à la fin de l'enquête.

Un plutonium inoffensif

Selon une dépêche de l'agence de presse grecque ANA, transmise hier soir à l'ATS, l'enquête sur l'accident du DC-8 de la Swissair s'est poursuivie hier dans la journée à Athènes. Cependant, le pilote n'a pu être entendu, car il serait malade. Quant au co-pilote, M. Martin Pluringer, il aurait déclaré que l'approche s'était déroulée sans problème: «aussitôt que l'appareil a touché le sol, il s'est mis à déraper et a dépassé la piste.» Quant à Swissair, sa délégation maintient que la piste ne se trouvait pas en bon état. A cet égard, un groupe d'experts européens a été sollicité afin de se rendre à Athènes et de procéder à une expertise concernant les conditions de sécurité de l'aéroport.

D'autre part, le Comité grec pour l'énergie atomique a précisé que la quantité de plutonium 238 se trouvant à bord du DC-8 ne constitue en aucune sorte un danger. Le comité précise que le plutonium 238 n'est destiné qu'à des utilisations industrielles, contrairement au plutonium 239 qui peut être l'objet d'applications militaires.

Vols en tous genres à Lausanne

Des délinquants italiens et français à l'œuvre

LAUSANNE (ATS). – Dans la nuit de mardi à mercredi, un policier de Lausanne a repéré au chemin des Boveresses trois inconnus qui pénétraient par effraction dans des voitures en stationnement. Des patrouilles ont pris en chasse ces délinquants, qui s'étaient enfuis dans une automobile Fiat 124, de couleur grise, portant plaques italiennes (TO), mais ont perdu de vue ce véhicule dans la région du Chalet-à-Gobet. L'enquête a montré que les fuyards s'étaient attaqués à une quinzaine de voitures et avaient volé des appareils radio de valeur.

Samedi dernier, deux jeunes Français, opérant ensemble à Lausanne, avaient arraché leur sac à main à deux passantes dans le quartier de Saint-Pierre. L'un d'eux fut pourchassé par des témoins de l'agression et put être arrêté peu après par la police. L'autre prit la fuite au volant d'une voiture portant plaques françaises, mais il fut arrêté le lendemain au moment où il s'apprêtait à commettre un nouveau coup sur les quais de la gare de Lausanne.

Radio-TV suisse alémanique

Un nouveau directeur des programmes

ZURICH (ATS). – La direction de la Radio-Télévision suisse alémanique et rhéto-romanche a désigné hier un nouveau directeur des programmes de la télévision en la personne de M. Ulrich Künding, âgé de 44 ans. Il remplace M. Guido Frei qui avait annoncé en juin son désir de quitter cette fonction qu'il occupait depuis 1965. Le nouveau directeur des programmes entrera en fonction le 1er janvier 1980. M. Künding s'est dit libéral, tolérant et sans étiquette politique.

Les candidats étaient au nombre de seize et on espère avec le choix de M. Künding «faire souffler un vent nouveau» après M. Frei.

Ferme réponse atlantique à M. Brejnev

L'Occident ne doit pas s'endormir

WASHINGTON (ATS/AFP). – Le vice-président Mondale a ouvert hier à Washington la 25e session annuelle de l'Association du traité atlantique en critiquant les mesures de désarmement en Europe proposées samedi dernier à Berlin-Est par le numéro un soviétique, Leonid Brejnev.

« Il est évidemment de l'intérêt soviétique de détourner l'OTAN de la modernisation cruciale de ses forces conventionnelles et du théâtre nucléaire », a déclaré M. Mondale qui a poursuivi : « Bien que nous devions examiner les déclarations de M. Brejnev soigneusement et positivement, nous devons aussi garder à l'esprit que la retenue manifestée par l'OTAN au cours des deux dernières décennies dans le domaine des armes du théâtre (armes nucléaires tactiques), n'a pas eu pour corollaire une retenue similaire de l'URSS. »

Soulignant que la dissuasion passe par un « étalage visible de la puissance » de l'OTAN, le vice-président américain a rappelé que les forces soviétiques en Europe dépassent largement celles de l'OTAN et que l'accroissement du budget de l'Alliance était une nécessité dictée par le renforcement militaire du Pacte de Varsovie. M. Mondale a également lancé un appel vibrant pour la ratification du traité SALT-2 par le Sénat américain.

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, qui lui a succédé à la tribune, a développé les mêmes thèmes et souligné que l'Occident ne devait pas s'endormir devant les progrès de la coopération Est - Ouest.

L'Association du traité atlantique devait également entendre hier des allocutions du commandant suprême des forces alliées, le général Bernard Rogers, et du directeur du Conseil national de sécurité des Etats-Unis, M. Zbigniew Brzezinski.

Missiles « Pershing » : la RFA moins seule ?

LONDRES (ATS/AFP). – La Grande-Bretagne pourrait accepter prochainement l'installation sur son sol de 150 missiles américains dirigés contre l'Union soviétique, laissait-on entendre hier au Ministère de la défense à Londres.

Le ministre de la défense, M. Francis Pym, présentera prochainement au cabinet britannique un projet dans ce sens, pour approbation, ajoute-t-on.

Les 150 missiles de ce type, qui seraient installés en Grande-Bretagne, seraient dispersés sur les cinq bases aériennes dont les Etats-Unis disposent dans le sud-est de l'Angleterre.

PAVEL KOHOUT

« Je suis toujours citoyen tchèque » !

VIENNE (ATS/AFP). – L'écrivain Pavel Kohout, qui vient d'être déchu de la nationalité tchécoslovaque, n'a pas l'intention de demander l'asile politique en Autriche ou ailleurs. Il a déclaré hier à Vienne qu'il ne se considérait ni comme un émigré, ni comme un réfugié. « Je suis toujours citoyen tchécoslovaque », a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse.

L'écrivain a confirmé qu'il introduirait un recours auprès des autorités de Prague dans un délai de 15 jours. Il n'a pas exclu une protestation sur le plan international.

Evoquant ses activités futures, Pavel Kohout a précisé qu'il se consacrerait entièrement à son travail d'écrivain et de dramaturge. Son contrat de conseiller au « Burgtheater » de Vienne dure jusqu'en 1981.

M. Pavel Kohout a ajouté : « Cette conférence de presse est la première et la dernière. Je ne donnerai pas d'interviews et ne ferai aucune déclaration publique. »

Et Helsinki ?

WASHINGTON (AFP/ATS). – Le Département d'Etat a dénoncé hier le Gouvernement tchécoslovaque pour avoir déchu de sa nationalité le dramaturge dissident Pavel Kohout.

« Nous regrettons profondément que le Gouvernement tchécoslovaque ait agi de cette manière à l'égard de l'un de ses plus grands artistes », a déclaré un porte-parole du Département d'Etat en soulignant que la mesure frappant Pavel Kohout était contraire à la lettre et à l'esprit de l'acte final d'Helsinki et à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pavel Kohout, qui avait obtenu en 1978 un visa d'un an pour plusieurs pays occidentaux, a tenté en vain, à la fin de la semaine dernière, de rentrer dans son pays. Depuis, l'ambassade de Tchécoslovaquie à Vienne lui a remis une lettre lui annonçant qu'il était déchu de sa nationalité.

Le dramaturge fait partie des signataires de la « Charte 77 ».

CENTRAFRIQUE

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié...

Un grigri de diamants pour Giscard ?

PARIS (ATS/AFP). – Trois quotidiens d'opposition, L'Humanité, Le Matin *et* Libération, *faisaient état hier d'une « révélation » du* Canard enchaîné, *selon laquelle M. Valéry Giscard d'Estaing aurait reçu, en 1973, alors qu'il était ministre des finances, un « cadeau » de Jean Bedel Bokassa : une plaquette de trente carats de diamants.*

L'hebdomadaire satirique, daté du 10 octobre, publie ce qu'il présente comme le fac-similé du « bon de commande » signé de l'ex-empereur centrafricain qui était à l'époque président de la République centrafricaine et adressé au « Comptoir national du diamant » de son pays.

M. Claude Angeli, qui signe l'article du Canard enchaîné, *affirme que « les témoignages » sur les « cadeaux » de Bokassa « figurent dans les archives du Comptoir national du diamant, devenu ensuite la Taillerie nationale du diamant » et qu'on « retrouve également la trace de ces générosités de Bokassa dans les archives du trésor public centrafricain, lequel était débité de la valeur des diamants offerts ».*

M. Angeli ajoute : « On comprend mieux aujourd'hui l'inquiétude qui régnait en France, l'autre semaine, à l'idée que les archives de Bokassa pourraient être dispersées. »

Le quotidien affirme : « Il fallait donc les faire disparaître, ces archives trop bavardes, et les paras français s'en sont chargés. »

Le journal L'Humanité *évoque l'affaire, mais sous une forme interrogative ou conditionnelle : « Giscard a-t-il reçu des diamants de Bokassa ? » « Le dictateur de Bangui, aujourd'hui déchu, écrit-il, aurait offert des pierres précieuses au président et à plusieurs ministres français. »*

« Waterdiam » !

Le journal Libération *– qui lui aussi pose la question avec un point d'interrogation – parle d'un « Waterdiam » et rappelle qu'une enquête parlementaire a été demandée le 4 octobre par le parti socialiste sur l'ensemble des relations entre la France et le Centrafrique. « Si la commission faisait son travail à l'américaine, écrit ce journal d'extrême-gauche, les documents dont parle le* Canard enchaîné *ne pourraient rester longtemps secrets. Et l'on aurait fait un pas vers son « Watergate à la française. »*

Le journal Le Matin *fait également état de certaines des affirmations du* Canard enchaîné, *mais sans commentaire. Il se borne à rappeler que Jean Bedel Bokassa n'était pas encore empereur mais président de la République et que M. Valéry Giscard d'Estaing n'était pas encore président de la République, mais ministre des finances.*

L'Elysée évasif

La présidence de la République française s'est refusée, hier, à commenter les affirmations du Canard enchaîné.

Cependant, un porte-parole de la présidence, en réponse à une question concernant « la pratique des cadeaux diplomatiques », a indiqué que « les échanges de cadeaux de caractère traditionnel, notamment lors des visites de membres du gouvernement dans les Etats étrangers, n'ont en aucun cas le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés par certains organes de presse à propos de Centrafrique ».

NORD LIBANAIS

Cinq membres de la famille Frangié assassinés ?

BEYROUTH (ATS/Reuter). – Un mouvement de droite, jusqu'ici inconnu, l'« Organisation de révolutionnaires du nord », a revendiqué, hier, l'assassinat de cinq membres de la famille de l'ex-président Soleiman Frangié. Dans un communiqué distribué dans Beyrouth-Est, le mouvement affirme que les cinq hommes, détenus depuis la veille, ont été « exécutés » à l'aube.

Les cinq membres de la famille Frangié ont été « jugés », poursuit le communiqué, précisant que les accusations portées contre eux allaient du meurtre au viol et à la haute trahison.

« Les révolutionnaires du nord » ajoutent qu'ils ont également « exécuté tous ceux qui traitaient avec les Syriens », sans toutefois en indiquer le nombre.

Le journal phalangiste *Amal* a identifié les victimes comme étant Gabriel, Hanna, Alfred, Michel et Boulos Frangié.

La radio phalangistes a indiqué que ces informations n'ont pas été confirmées.

Cependant, le président Elias Sarkis a passé en revue, hier, la situation dans le nord du Liban avec le premier ministre, M. Selim al Hoss, le ministre de l'intérieur, M. Banhij Takieddin, et le chef de l'armée de terre, le général Victor Khoury, indique-t-on de source autorisée.

« Ce qui est arrivé et ce qui arrive dans le nord est tragique, a déclaré M. Hoss aux journalistes, sans confirmer explicitement l'assassinat des cinq membres de la famille Frangié.»

« Il est vraiment douloureux que de telles méthodes inhumaines soient encore utilisées, empêchant tout progrès à chaque fois que l'espoir se profile à l'horizon », a-t-il toutefois ajouté.

Selon le quotidien *An Nahar*, les phalangistes détiennent encore 26 otages et partisans de M. Soleiman Frangié. Lundi, phalangistes et membres de l'armée de libération zghortiote de M. Frangié ont pris chacun en otages 150 personnes dans chaque camp.

L'hostilité entre les deux groupes remonte à l'assassinat du fils de M. Frangié, Tony, et de trente autres personnes, l'an dernier, par les phalangistes.

Des responsables de la droite ont déclaré qu'ils craignaient des affrontements à grande échelle entre les deux groupements rivaux.

Le Conseil de l'Europe « coincé » entre Israël et l'Egypte

Faut-il « inventer » une nouvelle paix ?

STRASBOURG (ATS). – Si pour M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, la contribution européenne à l'établissement de la paix au Proche-Orient doit se limiter à une aide économique aux réfugiés palestiniens habitant les territoires occupés par Israël, son collègue égyptien, M. Boutros-Ghali, pense que l'Europe doit en plus user de son poids politique dans cette affaire : elle doit faire comprendre aux Israéliens qu'une paix dans cette région ne saurait être durable, si les Palestiniens ne participent pas à sa réalisation. Ces positions ressortent des discours que les deux ministres ont prononcés, hier, devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg, ainsi que d'une conférence de presse qu'ils ont tenue et des réponses qu'ils ont données aux nombreuses questions (plus de soixante) des parlementaires.

La visite des deux ministres des affaires étrangères constitue la première phase d'information, qui conduira le Conseil de l'Europe, au cours de sa session de mai prochain, à prendre position au sujet du conflit du Proche-Orient. La seconde phase consistera en de nouveaux contacts entre la commission politique et des pays arabes, ainsi que des organisations, a expliqué le président de cette commission, le Suisse Walther Hofer (UDC/BE). Ainsi, M. Hofer se rendra en novembre, à la tête d'une délégation parlementaire, en Jordanie, en Syrie et au Liban et invitera les ministres des affaires étrangères de ces pays à s'exprimer devant le Conseil de l'Europe. Des contacts sont également prévus avec la Ligue arabe, alors qu'une participation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) « n'est pas officiellement discutée », à Strasbourg.

M. Boutros-Ghali : « Cherchez des solutions... »

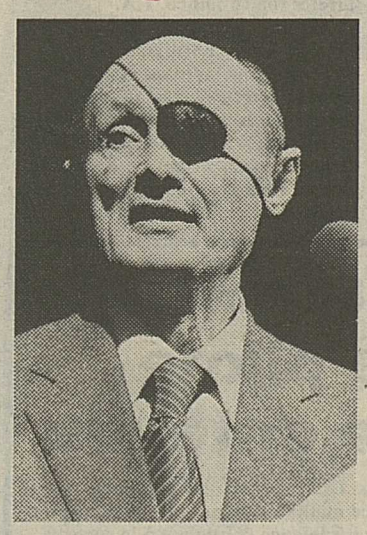

... M. Dayan : « En trente ans, vous n'en avez pas trouvé ! »

Apaiser des traumatismes ?

Tout en souhaitant, comme son collègue israélien, une aide européenne aux réfugiés palestiniens de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, M. Boutros-Ghali estime que l'Europe doit user de son influence politique sur Israël. Elle doit apaiser « les traumatismes israéliens », la peur constante de ce pays d'être attaqué. L'Europe doit faire comprendre aux Israéliens que sans le règlement du problème palestinien, il n'y aura pas de paix au Proche-Orient.

Enfin – et c'est le point le plus combattu par M. Moshe Dayan – l'Europe doit songer à présenter des solutions de rechange au cas où la réalisation des accords de Camp David s'enliserait définitivement. L'Egypte, a dit M. Boutros-Ghali, respectera les accords, elle poursuivra les négociations, mais elle estime perdre son temps aussi longtemps que les Israéliens refusent de discuter avec les Palestiniens et l'OLP notamment.

Plus malins que jusqu'ici ?

Depuis trente ans que dure le conflit au Proche-Orient, jamais un pays européen n'a su faire une proposition permettant d'établir la paix dans cette région ; inutile donc, a poursuivi M. Moshe Dayan, de vouloir maintenant formuler de nouvelles propositions, alors qu'il existe pour la première fois un cadre – allusion aux accords de Camp David – dans lequel un règlement peut raisonnablement être espéré ; toute ingérence politique – qu'elle soit européenne ou qu'elle provienne de l'ONU – ne ferait que torpiller la processus de paix engagé entre l'Egypte et Israël.

En revanche, une aide et une coopération économique en faveur des Arabes palestiniens réfugiés à Gaza et en Cisjordanie serait le bienvenue.

● **AVIGNON (ATS/AFP). – Les autorités soviétiques ont refusé le visa de sortie d'URSS à la chanteuse Reni Penkova, qui devait se produire, les 2 et 4 novembre prochain, à Avignon, dans le sud de la France, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'opéra de cette ville.**

La soprano Reni Penkova avait accepté de chanter au cours d'une représentation de l'opéra de Verdi *Nabucco*. Les motifs de ce refus n'ont pas été précisés, ajoute-t-on de même source.

● SARAGOSSE (ATS/AFP). – Le pape Jean Paul II visitera l'Espagne, à une date encore non déterminée, a annoncé lundi le cardinal Jose Marie Monreal, légat spécial du pape au congrès marial international de Saragosse.

● ALGER (ATS/Reuter). – Le commandant de la place militaire de Smara, attaquée vendredi par le front Polisario, a été tué, a déclaré hier à l'agence Reuter un responsable sahraoui.

Il s'agit du lieutenant-colonel Driss Harthi, décédé lors de son transfert à l'hôpital d'El Aouin (Laayoune), a-t-il précisé, en infirmant des informations fragmentaires préalables voulant que ce soit un colonel qui ait été tué.

● **GUATEMALA (ATS/AFP). – Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par le séisme qui a secoué, dans la nuit de lundi à mardi, tout le sud-est du Guatemala, provoquant de très importants dégâts matériels, a-t-on appris de source digne de foi dans la capitale**

● **KARLSRUHE (ATS/AFP). – Le lauréat olympique soviétique en canoë, Vladislas Tchessiouna (39 ans), réfugié au mois d'août dernier en RFA, a disparu sans laisser de trace, a annoncé hier le Parquet fédéral (Karlsruhe).**

Une procédure « contre inconnu » a été entamée par le Parquet fédéral, qui a ouvert une enquête « pour activités d'espionnage présumées et autres délits ». Les autorités s'efforceront de déterminer si Tchessiounas « a quitté la RFA sous la contrainte, dans le cadre d'une opération des Services secrets soviétiques ».

● LYON (ATS/AFP). – Une fuite d'eau radioactive s'est produite, hier soir, dans le circuit de refroidissement du cœur de la centrale nucléaire « Bugey III » (région lyonnaise-Ain).

La fuite a été décelée entre les circuits primaire de refroidissement et secondaire qui, lui, fournit la vapeur à la turbine.

La direction de la centrale a déclaré que « cette fuite d'ampleur limitée est actuellement parfaitement compatible avec l'exploitation normale de la centrale ».

● *NICE (ATS/Reuter). – Le sculpteur français César a réalisé, à Carrare, en Italie, un « pouce » en marbre de 28 tonnes.*

Pour cette œuvre de six mètres de haut, réplique géante de son célèbre « pouce » exécuté en métal il y a une vingtaine d'années, César a travaillé sur un bloc de marbre de 75 tonnes.

Ce « pouce », exécuté dans les ateliers de la Sicmas, dirigés par Carlo Nicoli, est l'œuvre la plus imposante réalisée par César.

● **MEXICO (ATS/AFP). – Une bande de trafiquants de sang humain, qui choisissait ses victimes parmi des jeunes étudiants de secondaire, vient d'être démantelée à Mexico, a-t-on annoncé mardi dans cette capitale.**

Les trafiquants possédaient un laboratoire à la périphérie de Mexico, où ils attiraient leurs jeunes victimes, « racolées » à la sortie des collèges. Selon les jeunes étudiants, chaque « donneur » involontaire se voyait d'un coup retirer plus d'un litre de sang, qui était, semble-t-il, commercialisé ensuite à l'intérieur du pays.

CAMBODGE

Hanoï accusé d'avoir organisé la famine

NEW YORK (Nations unies) (ATS/Reuter). – Le vice-premier ministre du gouvernement Pol Pot, M. Ieng Sary, a accusé le Vietnam, mardi, à la tribune des Nations unies, d'avoir « créé délibérément » la famine qui sévit actuellement au Cambodge.

« Les hordes vietnamiennes ont lancé depuis trois semaines des opérations militaires pour détruire toutes les cultures de riz, de maïs, de patates et d'autres plantes vivrières qui ont été faites pendant la saison des pluies sous l'impulsion du gouvernement du Kampuchea démocratique », a déclaré le délégué du gouvernement pro-chinois reconnu par les Nations unies, bien qu'il ait été chassé du pouvoir en janvier dernier par les forces pro-vietnamiennes.

« La famine créée délibérément par les agresseurs vietnamiens au Kampuchea vise d'une part à briser la résistance du peuple du Kampuchea et d'autre part à faire reconnaître le régime fantoche de Phnom Penh par les organisations internationales à travers leurs fournitures humanitaires », a poursuivi M. Ieng Sary. Selon M. Heng Samrin, les Vietnamiens utiliseraient des produits toxiques répandus par avion pour détruire les récoltes. « Au contact de la peau, ces produits provoquent la mort en vingt-quatre heures », affirme le dirigeant khmer rouge.